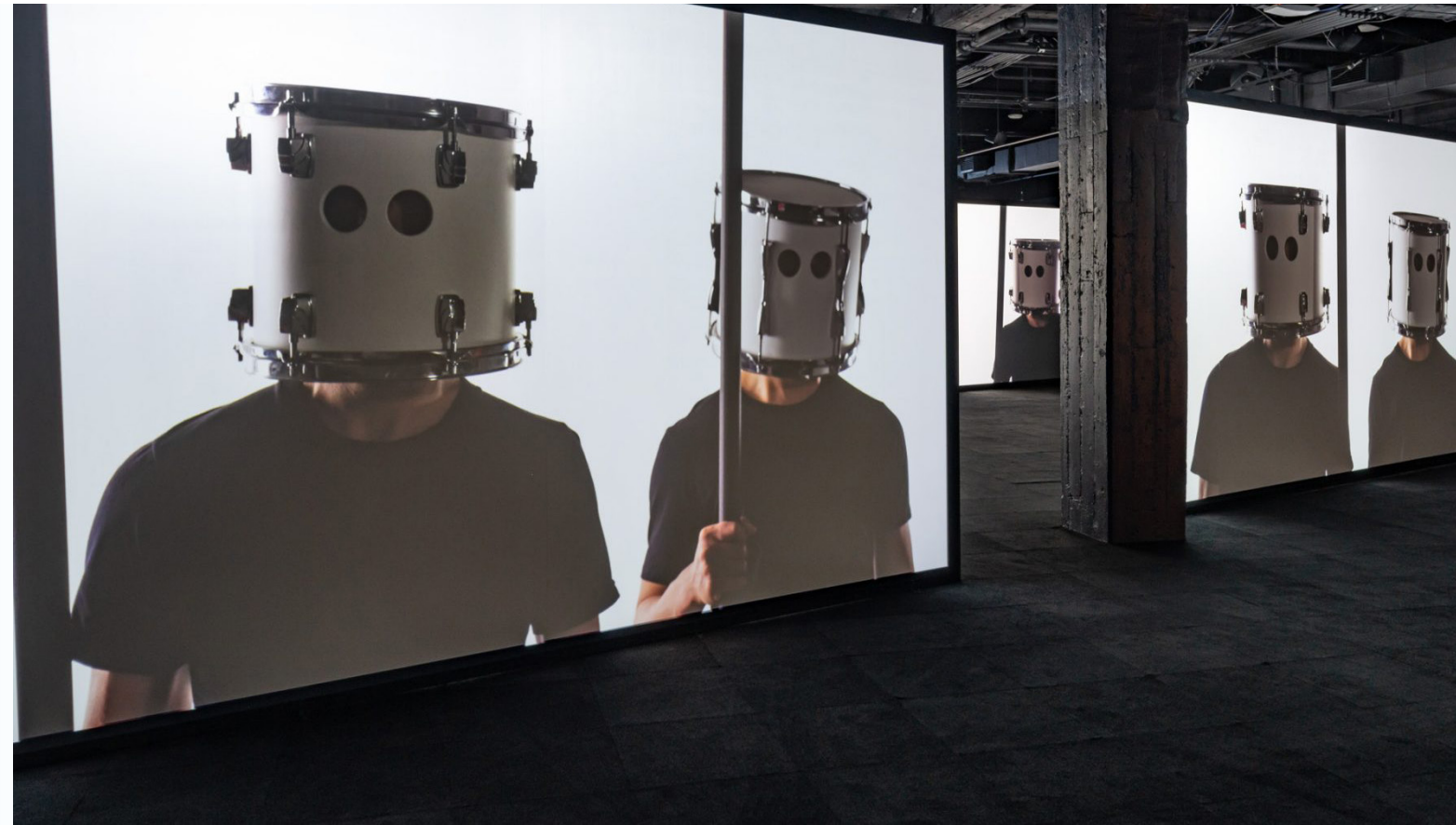




MAC



**RAPPORT
ANNUEL
2022-2023**



Vue de l'exposition *Nelson Henricks*
17 novembre 2022 – 13 avril 2023
© Nelson Henricks
Photo: Paul Litherland

TABLE DES MATIÈRES

VI. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

VII. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CONSERVATEUR EN CHEF

16. EN UN COUP D'ŒIL

20. RETOUR SUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023

25. LES EXPOSITIONS

- 26. Expositions de la collection
- 28. Expositions temporaires
- 30. Exposition en tournée

33. L'ACTION CULTURELLE ET LES COLLABORATIONS AVEC LES MILIEUX

- 34. Liste des activités
- 38. Collaborations avec divers milieux
- 40. Partenariats
- 41. Publications

45. L'ÉDUCATION ET L'ENGAGEMENT

- 45. Activités éducatives
- 48. Liste des activités
- 51. Fréquentation de l'éducation 2022-2023
- 52. Accessibilité et diversité capacitaire

55. LA COLLECTION

- 58. Acquisitions par achat
- 62. Acquisitions par don
- 66. Prêts
- 68. Restauration
- 70. Déménagement des collections
- 70. Archives de la collection et Médiathèque
- 71. Services techniques et de l'audiovisuel

73. LE NUMÉRIQUE

79. LE PERSONNEL

85. LA GOUVERNANCE

- 86. Conseil d'administration
- 92. Comités
- 95. Assiduité des membres

97. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

107. LES ÉTATS FINANCIERS

141. LA FONDATION

171. NOTES ET ANNEXES

- 172. Fréquentation globale 2022-2023
- 172. Présence Web
- 172. Exposition en tournée
- 173. Utilisation des ressources informationnelles
- 173. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics
- 174. Rémunération des membres du conseil d'administration et du personnel d'encadrement
- 176. Honoraires payés au vérificateur externe
- 177. Répartition des effectifs
- 178. Emploi et qualité de la langue française
- 180. Accès aux documents et protection des renseignements personnels
- 182. Politique de financement des services publics
- 184. Code d'éthique et de déontologie à l'intention des membres du conseil d'administration et des membres de comités

Monsieur Mathieu Lacombe
Ministre de la Culture et des Communications

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur les musées nationaux*, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres du conseil d'administration, le *Rapport annuel 2022-2023* du Musée d'art contemporain de Montréal. Vous y trouverez également celui de sa Fondation ainsi que ses états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.



Claudie Imbleau-Chagnon
Présidente du conseil d'administration



Photo : Joe Alvoeiro

Claudie Imbleau- Chagnon

Le Musée d'art contemporain de Montréal (MAC) occupe une place centrale dans l'écosystème de l'art contemporain à Montréal, au Canada et ailleurs. De concert avec ses pairs et des organismes partenaires, le MAC contribue à façonner un paysage culturel dynamique, stimulant et transformateur au sein de la société québécoise et s'active à faire connaître les artistes d'ici et à les mettre en dialogue avec leurs homologues à l'étranger. En parcourant la riche histoire du MAC, qui débute en 1964 alors qu'il est, tout comme aujourd'hui, temporairement installé à Place Ville Marie (PVM), on découvre qu'il a su, au fil de ses presque 60 années d'existence, percuter, faire rêver, inspirer, bouleverser, agir comme pôle de créativité et de dialogue ainsi que maintenir une place pertinente et fondamentale dans le monde foisonnant de l'art contemporain.

D'abord composée d'artistes désirant s'affirmer et faire connaître l'art qui se fait ici, au Québec, la formidable équipe du MAC est aujourd'hui animée par le même souffle et le même dévouement à l'égard de la diffusion de l'art et de la médiation nécessaire au rayonnement et à la résonance des créations auprès des publics.

Cela fait près d'un an que j'ai été nommée à titre de présidente du conseil d'administration du MAC. Fidèle admiratrice de ce musée depuis plusieurs années, ma nomination m'a permis de me rapprocher de cette institution animée par une volonté inébranlable d'étendre son rayonnement et de réaliser son importante mission, et ce, en dépit des défis, dont l'aboutissement de son projet de transformation architecturale. Tandis que l'équipe du MAC travaille à la future inauguration de son bâtiment transformé sur la rue Sainte-Catherine, je ne peux que ressentir une immense fierté face aux accomplissements réalisés dans son lieu temporaire à PVM. Depuis plus d'un an, le MAC ne cesse d'évoluer, alors que les équipes s'adaptent à de nouvelles circonstances opérationnelles. Leur travail est remarquable et c'est un privilège de prendre part à cette aventure aux côtés du directeur général et conservateur en chef John Zeppetelli.

Je suis aussi très heureuse de collaborer étroitement avec un conseil d'administration résolument tourné vers l'avenir de l'institution et animé par le désir de maintenir sa place de choix dans le paysage culturel québécois et canadien. Je tiens à souligner son dévouement de même que le temps et l'expertise qu'il consacre à l'encadrement de la gouvernance du Musée ainsi qu'à la poursuite de ses orientations stratégiques. Je suis fière de la solidarité qui règne entre les membres du conseil d'administration et des comités consultatifs, et c'est avec grand plaisir que j'entrevois notre collaboration au cours des prochaines années. Je remercie également mon prédécesseur, Alexandre Taillefer, pour l'encadrement qu'il a assuré pendant plus d'une décennie en tant que président et précieux allié du MAC. Je remercie également François Dufresne pour sa grande expertise et son appui constant à l'égard du MAC tout au long de son mandat à titre de trésorier du conseil d'administration, mais également comme président du conseil d'administration de la Fondation.

Nous continuerons à travailler avec ferveur afin de mener à bien et de dévoiler la transformation architecturale du MAC. La contribution de nos partenaires à ce projet d'envergure est précieuse et nous nous réjouissons à l'idée de pouvoir compter sur la collaboration de la Fondation du MAC, du ministère de la Culture et des Communications du Québec, du ministère du Patrimoine canadien, d'Infrastructure Canada, de la Société de la Place des Arts de Montréal, de la Société québécoise des infrastructures, de la Ville de Montréal, du Partenariat du Quartier des spectacles et de la firme Saucier + Perrotte, pour n'en nommer que quelques-uns. Ensemble, nous inaugurerons un emplacement renouvelé au cœur du plus grand complexe culturel canadien. Le MAC transformé sera un musée phare de l'offre culturelle montréalaise et une plateforme incontournable pour les artistes dont les œuvres nous font réfléchir, vibrer et évoluer. En parallèle, nous appuierons également la recherche de solutions durables pour permettre de répondre aux besoins des réserves du MAC et d'en assurer l'efficacité afin de conserver et de diffuser les quelque 8 100 œuvres de sa collection et les éléments de son importante collection documentaire constituée de livres, d'archives vidéo et audio ainsi que de dossiers d'artistes.

Je vous invite à parcourir les pages de ce *Rapport annuel 2022-2023* pour découvrir par vous-même les réalisations du MAC. À titre de présidente du conseil d'administration, j'ai hâte de vous transmettre de bonnes nouvelles au cours des années à venir au sujet du projet de transformation et, d'ici là, de célébrer avec vous les succès de ce musée remarquable.



Photo : Alejandro Escamilla

John Zeppetelli

Au terme des accomplissements majeurs réalisés en 2021-2022, dont la fin du déménagement de la collection et des bureaux du MAC, l'emménagement temporaire à PVM, la fermeture complète du bâtiment sur la rue Sainte-Catherine et l'ouverture de l'exposition inaugurale *Contagion de la terreur* du collectif Forensic Architecture, le MAC a finalement pu se poser dans l'espace qui constituera pour les prochaines années son laboratoire de programmation et son incubateur de projets, le tout en vue de réintégrer son édifice de la Place des Arts une fois sa métamorphose complétée.

Bien que l'année 2022-2023 ait apporté de nouveaux défis notamment causés par la gestion de nos activités de collectionnement et de notre programmation dans divers sites, la mutation du travail occasionnée par la pandémie et la mise sur pause – à nouveau – du projet de transformation, elle fut aussi une occasion d'amorcer des réflexions de fond pour faire de cette période charnière une transformation réussie, tant sur le plan architectural qu'organisationnel. Au cours des derniers mois, nous avons entamé l'élaboration de notre plan stratégique pour la période 2023-2027; la révision de notre *Plan à l'égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes* sur trois ans pour soutenir de manière durable l'accessibilité et les retombées sociales du Musée dans les communautés; l'élaboration d'un plan de transformation numérique visant la mise à niveau des plateformes opérationnelles afin d'augmenter l'efficacité organisationnelle et la capacité à établir des relations dynamiques avec nos publics; et finalement, la préparation d'une programmation hors les murs audacieuse pour 2023-2024, qui assurera la vitalité de la mission du MAC tout en continuant de rapprocher les publics et l'art contemporain, et ce, en dépit d'une réduction considérable de nos espaces en raison de notre emplacement temporaire.

Un premier cycle d'expositions à PVM nous a également permis de nous familiariser avec notre nouveau quartier, de nous adapter au changement

et d'approprier cette importante période de transition tout en renforçant notre rôle de catalyseur d'idées et de vitrine pour les tendances actuelles en art contemporain. Parallèlement, nous avons lancé l'outil numérique MACrépertoire, qui présente quelque 7 800 œuvres de notre collection (sur 8 158). Les œuvres de plus de 1 800 artistes se trouvent dans cette base de données accessible librement, ainsi qu'en données ouvertes depuis décembre 2022. D'autres projets ont été réalisés en partenariat avec des institutions ainsi qu'avec des organismes communautaires pour continuer à favoriser l'accessibilité du MAC et de ses contenus. Pensons notamment aux activités conçues dans le cadre du festival Art Souterrain, de la Nuit blanche à Montréal, de C2MTL, des Journées de la culture, et du travail collaboratif effectué avec des organismes tels que PROMIS, OBORO, l'école Le Vitrail, le Groupe de recherche sur l'éducation et les musées, la Chaire de recherche du Canada sur la citoyenneté culturelle des personnes sourdes et les pratiques d'équité culturelle et le Festival Quartiers Danses. Le MAC a également poursuivi son partenariat avec le groupe de recherche et réflexion Collections et impératif évènementiel/The Convulsive Collections (CIÉCO), qui invite des pairs des secteurs muséal et universitaire à collaborer à la réalisation de différents projets et à réfléchir conjointement.

Grâce aux expositions temporaires et aux nombreuses activités proposées cette année, nos publics ont découvert des artistes prolifiques et au sommet de leur art. Nous exprimons d'ailleurs toute notre gratitude aux artistes d'ici et d'ailleurs pour leur inspiration et leur riche contribution à la création de projets destinés à la communauté du MAC. L'exposition colorée et tout en humour de l'artiste plasticienne Mika Rottenberg en est un très bon exemple. Sous le commissariat de Lesley Johnstone, l'exposition éponyme a été présentée du 21 mai au 10 octobre 2022 et proposait des contenus abordant les absurdités d'un système capitaliste marqué par la production et l'hyperconsommation, un sujet hautement d'actualité, alors que le développement durable se place de plus en plus au cœur des préoccupations sociales. *Mika Rottenberg* a aussi donné lieu à de riches programmes éducatifs – dont un élaboré en partenariat avec Exeko et d'autres offerts à PVM pour les publics jeunesse et adulte – ainsi qu'au retour tant attendu des groupes scolaires et communautaires au MAC. La première mondiale du film *Remote*, cocréé par Mika Rottenberg et Mahyad Tousi, a également été présentée par le MAC à la Cinémathèque québécoise.

L'exposition *Nelson Henricks* a ensuite pris l'affiche du 17 novembre 2022 au 10 avril 2023, et portait sur le travail de cet artiste montréalais dont la pratique multidisciplinaire s'étend sur plus de 30 ans. En collaboration avec le commissaire Mark Lanctôt, Nelson Henricks a conçu un parcours de visite proposant trois atmosphères différentes et permettant de mettre en lumière sa double approche de création. L'exposition comprenait aussi deux œuvres inédites. Plusieurs activités sont venues bonifier l'expérience de visite, soit une conférence du critique Blake Gopnik au Centre Canadien d'Architecture, deux concerts intimes du percussionniste Stuart Jackson ainsi que des projections à la Cinémathèque québécoise de films réalisés par Andy Warhol et sélectionnés par l'artiste. Divers publics ont pu profiter de programmes éducatifs riches portant sur les contenus de l'exposition, dont le MAC en famille, les programmes Tandem pour les groupes scolaires et communautaires ainsi que les visites interactives.

L'artiste interdisciplinaire Walter Scott a également été invité à présenter une murale dans le corridor adjacent à notre espace d'exposition à PVM. L'œuvre *Open Ended/Painted Shut (En suspens/Panne sèche)* a été installée le 7 décembre 2022 et a permis au MAC de rejoindre les publics de multiples façons. Cette initiative sera renouvelée en 2023-2024 avec la présentation d'une nouvelle murale. Le MAC a également fait l'acquisition de treize œuvres d'artistes du Québec, du Canada et d'ailleurs, dont trois dans le cadre de l'incontournable Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859.

Le MAC a aussi présenté deux œuvres vidéo-graphiques issues de sa collection dans sa salle de projection à PVM sous le commissariat de Marie-Eve Beaupré, conservatrice responsable de la collection. Ainsi, les publics ont pu visionner l'œuvre *Red Film* (2018) de Sara Cwynar du 21 avril au 15 mai 2022, et *TimeTraveller™* de Skawennati (2007-2014), du 13 octobre au 13 novembre 2022. Le MAC a d'ailleurs eu le plaisir de recevoir Skawennati dans le cadre d'une conversation avec le commissaire Greg Hill. Durant ces périodes de battement, des programmes éducatifs ont été déployés hors nos murs. Une équipe de médiation est allée à la rencontre des jeunes publics dans plusieurs écoles de la métropole.

L'année 2022-2023 a également été marquée par la reprise d'activités d'envergure en personne et le MAC n'y a pas fait exception, avec le retour tant attendu des Printemps du MAC et de l'incontournable Bal du MAC. Ceux-ci ont tous deux rassemblé un nombre record de personnes et leurs retombées ont surpassé les éditions antérieures. Je remercie les membres de la dynamique et passionnée équipe de la Fondation du MAC, sous la direction générale d'Anne Lebel, qui ont fait un travail exceptionnel, voire colossal – en collaboration avec leurs équipes bénévoles (les comités organisateurs, les présidentes et présidents d'honneur, les ambassadrices et ambassadeurs, les bénévoles) – pour réactiver ces événements phares en un temps record. Rappelons aussi le grand succès de la campagne annuelle, dont l'objectif initial a été dépassé grâce à nos fidèles donatrices et donateurs qui ont fait preuve d'une grande générosité.

Notre engagement envers la mission du MAC est toujours aussi vivant. Que ce soit par le biais de nos expositions choisies et élaborées avec le plus grand soin, de nos programmes éducatifs sur place et hors les murs, de notre action culturelle ou des activités de développement de la collection institutionnelle, les équipes du MAC sont déterminées à poursuivre le dialogue avec nos publics et à faire du Musée un lieu vivant, accueillant et accessible au plus grand nombre, pour aujourd'hui et pour demain. L'intégration du développement durable à nos orientations stratégiques vient d'ailleurs renforcer cette intention, ainsi que notre volonté de contribuer activement à la transition socioécologique qui s'est amplifiée au cours de la dernière décennie et qui est devenue, avec l'accroissement des impacts causés par les changements climatiques, une priorité absolue.

Le succès de notre organisation et la réalisation de nos projets reposent principalement sur notre personnel, sans qui tout cela ne serait pas possible. Je souhaite donc remercier nos incroyables collègues de tous les secteurs, dont l'expérience et la passion forgent notre unicité et inspirent des projets toujours plus riches et captivants. Je souligne aussi l'apport de notre nouvelle directrice générale adjointe, Jennifer Dorner, qui a rejoint le MAC en octobre 2022, et de notre solide équipe de direction qui effectue un travail remarquable dans la gestion quotidienne des dossiers et dans l'atteinte des objectifs du MAC. L'arrivée en poste de Claudie Imbleau-Chagnon à titre de présidente du conseil d'administration en juin 2022 et de deux nouvelles recrues, Lisa Baillargeon et Kristian Manchester, couplée à l'engagement indéfectible de l'ensemble des membres déjà en poste, a su insuffler un vent de renouveau au sein du conseil d'administration et de ses comités afin d'assurer une gouvernance rigoureuse et exemplaire.

Je tiens également à souligner la contribution essentielle de nos bailleurs de fonds du secteur public: le ministère de la Culture et des Communications du Québec et le gouvernement du Canada, par le biais du ministère du Patrimoine canadien et du Conseil des arts du Canada. Saluons aussi nos multiples et indispensables partenaires qui croient fermement en notre mission et en nos projets et qui nous appuient, et ce, parfois depuis de nombreuses années. Et finalement, je remercie chaleureusement nos donatrices et donateurs, collectionneuses et collectionneurs, membres et publics pour leur appui continuels envers le MAC alors que nous poursuivons ensemble cette magnifique aventure.

À l'aube du 60^e anniversaire de la création du Musée d'art contemporain de Montréal, que nous aurons le plaisir de célébrer en 2024, et de ma dixième année à titre de directeur général et conservateur en chef du plus important musée au Canada voué exclusivement à l'art contemporain, mes collègues et moi nous engageons fermement à continuer de promouvoir l'apport indispensable de l'art contemporain et sa valeur manifeste au sein de notre société. Bonne lecture!



LE
MAC

EN UN COUP D'ŒIL

MISSION

À l'aube de son 60^e anniversaire qu'il soulignera en 2024, le MAC est plus que jamais conscient de l'importance que revêt sa fonction primaire en tant que lieu de culture: faire connaître, promouvoir et conserver l'art québécois contemporain ainsi qu'assurer une présence de l'art contemporain d'ailleurs par des acquisitions, des expositions et d'autres activités.

VISION

Le MAC est:

un musée phare d'art contemporain, une force transformatrice;

un lieu vivant et rassembleur;

au carrefour des pratiques en art contemporain;

une plateforme d'échanges et de dialogue avec les publics;

en phase avec les changements de société.

VALEURS

Audace

Accessibilité

Transversalité

Durabilité

Le Musée d'art contemporain de Montréal est situé sur des terres autochtones non cédées et reconnaît avec respect et gratitude la nation Kanien'kehá:ka en tant que gardienne de ces terres et de ces eaux. Les territoires autochtones traditionnels sont connus sous le nom de Tiohtiá:ke pour les Haudenosaunee, de Mooniyang pour les Anishinaabeg, et de Montréal pour de nombreux autres peuples. Aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident.

Au cours des prochaines années, nous allons approfondir nos relations avec des membres et des partenaires des communautés autochtones. Nous prendrons des mesures pour analyser nos opérations et nos activités afin d'améliorer la représentation des peuples autochtones et nous mettrons en place des stratégies pour réaliser les changements nécessaires. Notre engagement à sensibiliser et à former nos équipes nous outillera pour mener des actions justes et réparatrices. Le MAC continuera à échanger avec ses publics sur l'histoire, les cultures et les réalités contemporaines des peuples autochtones par ses expositions, ses activités éducatives, ses publications et la gestion de sa collection.

Nous visons à promouvoir une culture d'apprentissage et de transformation, de même qu'à diffuser les connaissances que nous acquerrons au fil du temps. Notre cadre s'appuie sur plusieurs ressources, y compris les perspectives des gardiennes et gardiens des savoirs autochtones et des membres de la communauté, ainsi que des rapports et des outils pédagogiques élaborés par des organisations autochtones. Nous encourageons toutes les personnes qui souhaitent se joindre à nous dans cette démarche à se familiariser avec ces ressources, à s'informer sur la résistance menée par les peuples autochtones et à y participer.

CHIFFRES CLÉS

2 600 000 +
visites depuis
2012

Près de **25 000**
visites des expositions en 2021-2022

37 609
visites des expositions au MAC à PVM en 2022-2023

8 158
œuvres d'art dans la collection

10
œuvres installées dans des lieux publics

7 801
œuvres disponibles sur le MACrépertoire

128 541
documents, livres, enregistrements, vidéos sur l'art et dossiers d'artistes composant la collection de la Médiathèque du MAC

101
employées et employés réguliers et occasionnels en 2022-2023



Le MAC à Place Ville Marie
Photo : Félix Rioux



Le MAC à Place des Arts
Photo : François Hosy

FAITS SAILLANTS 2022-2023

Une année complète du MAC à PVM marquée par la réalisation d'importants mouvements des réserves de sa collection.

21 mai 2022 – Ouverture de la deuxième exposition à PVM, *Mika Rottenberg*

10 juin 2022 – Fin du déménagement de la collection en vue du projet de transformation

17 novembre 2022 – Ouverture de l'exposition *Nelson Henricks* à PVM, un artiste reconnu de Montréal

37 609

visites des expositions en 2022-2023

197 869

personnes abonnées à nos réseaux sociaux

2

expositions inaugurées à PVM

2

projections d'œuvres de la collection présentées à PVM

13

nouvelles acquisitions

619

activités éducatives offertes à PVM et déployées hors les murs dans la métropole

12 549

participations aux activités éducatives à PVM et hors les murs, dont 1241 provenant d'organismes communautaires

85 000

Près de personnes rejointes ailleurs au Canada grâce à la contribution du MAC à une exposition

44 000

pages visitées du MACrépertoire depuis son lancement en juin 2022

3 363 810 \$

en fonds récoltés par la Fondation du MAC cette année

1770

Plus de personnes aux activités de levée de fonds organisées par la Fondation du MAC

RETOUR SUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023

Le précédent plan stratégique du MAC couvre la période de 2018 à 2023. Au cours de ces années, le MAC a continué d'opérer dans son immeuble permanent à la Place des Arts, déployant une diversité d'expositions, d'activités éducatives et d'autres initiatives, comme présenté dans les rapports annuels antérieurs. Le MAC a ensuite déménagé ses opérations et aménagé une salle d'exposition et un atelier éducatif au campus PVM à l'automne 2021. L'année 2022-2023 fut ainsi sa première année complète dans ses locaux temporaires.

Lors de celle-ci, des défis de taille ont continué à être relevés alors que l'équipe du MAC et ses publics s'adaptèrent au nouveau lieu. Malgré tout, le MAC a poursuivi ses efforts de rayonnement tout en complétant le déménagement complexe de sa collection en prévision de son chantier de transformation architecturale.

Le prochain plan stratégique portera sur les années 2023 à 2027, alors que s'amorceront les travaux en vue de la réouverture du MAC sur la rue Sainte-Catherine, et que l'évolution du Musée se poursuivra pour intégrer des considérations relatives au rayonnement, à l'accessibilité et au développement durable.



Rendu de la transformation architecturale du MAC
Source : Saucier + Perrotte

Enjeu	Orientation	Objectif	Indicateur	Cible 2022-2023	Résultat 2022-2023	Atteinte de la cible
1. Un MAC audacieux et rayonnant	1. Dynamiser l'offre muséale	1. Offrir une expérience muséale de haut calibre	1.1.1 Taux de satisfaction de l'expérience muséale	80 %	Le calcul du taux de satisfaction n'a pas encore été inclus dans les sondages conduits auprès des publics et des groupes scolaires et communautaires.	S.O.
		2. Favoriser le croisement des disciplines dans la programmation	1.2.1 Pourcentage d'activités de la programmation conjuguant plusieurs disciplines	80 %	90 %	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
		3. Accroître l'accessibilité numérique des œuvres de la collection	1.3.1 Proportion d'œuvres de la collection accessibles en version numérique	95 %	95 %	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
		4. Élargir la portée des activités éducatives	1.4.1 Taux de fréquentation des activités éducatives	10 %	33 % (37 609 visites des expositions et 12 549 participations aux activités éducatives, tous publics et lieux confondus.)	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
	2. Accroître le rayonnement des activités	5. Affirmer la présence du MAC aux échelles locale, nationale et internationale	2.5.1 Taux de notoriété du MAC	60 %	Un sondage sur la notoriété du MAC n'a pas été mené en 2022-2023.	S.O.
			2.5.2 Nombre de lieux hors les murs investis	2	8	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
		6. Encourager la synergie avec les milieux	2.6.1 Nombre de partenariats avec les milieux	22	36	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
2. Un MAC rassembleur et performant	3. Renforcer la capacité organisationnelle	7. Optimiser la gestion des ressources	3.7.1 Taux de réalisation du plan d'optimisation des ressources	85 %	Le plan d'optimisation des ressources sera intégré au plan stratégique à venir pour 2023-2027. Aucune donnée n'est disponible pour l'année 2022-2023.	S.O.
		8. Accroître les revenus provenant de sources de financement autonomes et privées	3.8.1 Pourcentage de revenus provenant de sources de financement autonomes et privées	6 %	11 %	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
	4. Édifier la culture institutionnelle	9. Mobiliser l'équipe	4.9.1 Taux d'engagement du personnel	55 %	69 % Rencontres mensuelles du comité de direction avec le personnel, déploiement de consultations et de sondages auprès du personnel, mise en place d'un comité bien-être au travail.	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
		10. Stimuler les initiatives novatrices au sein de l'organisation	4.10.1 Taux de participation aux activités de développement organisationnel	30 %	58 % 994,75 heures de formation	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue



LES
EXPOSITIONS

EXPOSITIONS DE LA COLLECTION

Sara Cwynar
Red Film (2018)

21 avril au 15 mai 2022
Commissaire: Marie-Eve Beaupré

Red Film (2018) est le troisième volet d'une trilogie filmique, avec *Soft Film* (2016) et *Rose Gold* (2017), qui s'interroge sur la manière dont le désir se manifeste à travers les objets. Portant sur l'économie contemporaine du choix infini et les chaînes de production de la beauté et de la valeur, cette œuvre s'intéresse plus spécifiquement au sujet de la couleur. Elle pose un regard lucide et critique sur les manières dont cette couleur opère politiquement, socialement et historiquement, en particulier en regard de notre définition de la beauté. Les références omniprésentes à la couleur tissent des liens autant avec des objets de consommation et des œuvres d'art, qu'avec le concept de capitalisme au sens large. Privilégiant un ton philosophique, *Red Film* critique la pression constante et persuasive du capitalisme en faveur de la conformité et de la consommation, et remet en question l'utilisation du nom des artistes les plus célèbres de l'histoire de l'art moderne pour vendre des marchandises.

Skawennati
TimeTraveller™ (2007-2014)
13 octobre au 13 novembre 2022
Commissaire: Marie-Eve Beaupré

Créée par Skawennati entre 2007 et 2014, *TimeTraveller™* offre en neuf épisodes une relecture critique postcoloniale de l'histoire des communautés autochtones de l'île de la Tortue. La particularité de cette œuvre est qu'elle projette la présence autochtone dans l'avenir par le biais de la science-fiction. La projection offre un contexte pour découvrir ou revisiter cette œuvre d'une persistante actualité réalisée par une artiste prolifique, importante ambassadrice de la communauté artistique de Tiohtià:ke.

On y suit l'histoire de Hunter, un jeune homme mohawk du 22^e siècle, qui utilise une technologie inventée par l'artiste, intitulée *TimeTraveller™*, pour apprendre à connaître son héritage en voyageant ostensiblement dans le temps. L'œuvre revisite des moments de l'histoire importants pour les communautés autochtones, sur une période de plus de six cents ans, de l'Amérique précolombienne jusqu'au futur projeté en 2121. Lors de sa visite de la simulation de la Résistance de Kanehsatà:ke en 1990, Hunter rencontre Karahkwenhawi, une jeune femme qui semble n'être qu'un autre Personnage Non-Joueur. Toutefois, dans l'épisode suivant, elle apparaît comme une jeune femme dans le présent. Elle obtient mystérieusement une paire de lunettes *TimeTraveller™* qui lui permettent de suivre la trace de Hunter, jusqu'à leur prochaine rencontre pendant l'occupation d'Alcatraz en 1969. Lorsque Karahkwenhawi visite l'époque de Hunter, elle découvre une exposition d'art contemporain autochtone, dans laquelle on peut reconnaître des œuvres de la collection du MAC.



Sara Cwynar
Red Film, 2018 (arrêt sur image)
© Sara Cwynar
Photo: avec l'aimable permission de
l'artiste et de la galerie Cooper Cole



Skawennati
Jingle Dancers in Stands de
TimeTraveller™, 2007-2014
© Skawennati
Photo: avec l'aimable permission
de l'artiste

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Mika Rottenberg

21 mai – 10 octobre 2022

Commissaire: Lesley Johnstone

Conçue en étroite collaboration avec Mika Rottenberg (née en Argentine, elle vit et travaille à New York), cette exposition rassemble trois installations vidéo (*NoNoseKnows*, 2015; *Cosmic Generator*, 2017; et *Spaghetti Blockchain*, 2019) aux côtés d'objets sculpturaux (*Lips [Study #3]*, 2016/2019; *AC and Plant Sculpture*, 2018; et *Finger*, 2018), qui entrent en résonance avec celles-ci.

Dans ses installations vidéographiques, Rottenberg nous fait tantôt voyager vers des régions éloignées, tantôt plonger dans les entrailles de la Terre, représentant les absurdités d'un système capitaliste marqué par une production, une distribution et une consommation effrénées de biens en bonne partie inutiles. Les œuvres vidéographiques offrent une expérience visuelle particulièrement satisfaisante où réalité et fiction se confondent, où des personnages plus grands que nature habitent des espaces réels et inventés, et où les réalités économiques et géopolitiques sont scrutées à travers une lentille à la fois sceptique et colorée. L'artiste intègre des éléments documentaires à une trame fictive pour représenter les conditions de vie au sein de nos systèmes mondiaux, en déployant séduction, humour et subversion. Le souci de la scénographie de l'exposition témoigne de sa conscience aiguë des exigences qu'impose le visionnement de projections vidéo et de son désir de créer un espace où pourra se déployer un regard critique, caractérisé par une extrême présence.

Présentée en collaboration avec le Museum of Contemporary Art (MOCA) de Toronto, où elle a été présentée en 2020.

Nelson Henricks

17 novembre 2022 – 10 avril 2023

Commissaire: Mark Lanctôt

En plus de 30 ans de production artistique, l'artiste montréalais Nelson Henricks a développé une double approche dans son œuvre. D'une part, il a réalisé des œuvres immersives, où le rythme du montage visuel et musical crée une dynamique qui leur est propre. D'autre part, il a mis au point une démarche en recherche-crédation qui explore des sujets tirés de l'histoire culturelle.

L'exposition réunit deux nouvelles installations vidéo. *Don't You Like the Green of A? (N'aimes-tu pas le vert du A?)*, est basée sur les correspondances entre lettres et couleurs propres à la synesthésie (une condition neurologique qui survient lorsque la perception par un sens déclenche automatiquement une perception dans l'un des autres sens) de la peintre américaine Joan Mitchell (1925-1992). Ici, Henricks – étant lui aussi synesthète – aborde cette condition non seulement comme sujet, mais aussi comme méthodologie, explorant comment un mécanisme de perception atypique peut affecter notre appréhension du langage, et donc du monde qui nous entoure.

La seconde œuvre de l'exposition, *Heads Will Roll (Des têtes vont tomber)*, explore le potentiel contestataire du bruit et de la musique. En plus de donner à voir (et à entendre) des scènes où un percussionniste s'exécute sur des poêles et des casseroles, Henricks fait allusion à la politique et à l'idéologie en orchestrant drapeaux, livres et protestataires dans un montage serré et particulièrement rythmé, passant de séquences plus harmonieuses à des moments de bruit chaotiques. Les actions performées sont ainsi montées de façon à constituer un tout immersif où l'image est soumise à un impératif rythmique.

Andy Warhol: SCREEN TESTS

17 novembre 2022 – 10 avril 2023

Commissaire: Nelson Henricks

Dans le cadre de son exposition, Nelson Henricks a composé un programme de quinze «*Screen Tests*» produits par Andy Warhol entre 1964 et 1966. Cette sélection met en relation la pratique des deux artistes.



Vue de l'exposition Mika Rottenberg
© Mika Rottenberg
Photo: Guy L'Heureux



Vue de l'exposition Nelson Henricks
© Nelson Henricks
Photo: Paul Litherland

EXPOSITIONS TEMPORAIRES (suite)

Walter Scott : *OPEN ENDED/PAINTED SHUT*

À partir du 7 décembre 2022

Le MAC a lancé une nouvelle initiative en invitant un artiste à créer une murale en vinyle autocollant pour le corridor avoisinant l'espace d'exposition à PVM. *Open Ended/Painted Shut (En suspens/Panne sèche)* met en scène Wendy, le personnage fétiche de Walter Scott, en panne d'inspiration et hantée par son blocage artistique tout au long d'une journée sans histoire qui se conclut par une soirée bien arrosée et un faux espoir. L'œuvre poursuit la réflexion de Scott sur la figure de l'artiste en soulignant les angoisses issues de la pression de produire. Walter Scott est un artiste interdisciplinaire kanien'kehá:ka (mohawk) qui vit et travaille à Tiohtià:ke/Montréal. Sa pratique comprend la bande dessinée, le dessin, la vidéo, la performance et la sculpture.

EXPOSITION EN TOURNÉE

Leonard Cohen: *EVERYBODY KNOWS*

7 décembre 2022 – 10 avril 2023

Musée des beaux-arts de l'Ontario, Toronto

Deux installations vidéographiques multiécrans de l'exposition organisée par le MAC en 2017 *Leonard Cohen: Une brèche en toute chose* ont été présentées au Musée des beaux-arts de l'Ontario dans le cadre de l'exposition *Leonard Cohen: Everybody Knows*, soit *Passing Through* de George Fok et *The Offerings* de Kara Blake, ainsi que la projection *Self-Portraits*, 2003-2016.



Walter Scott
Open Ended/Painted Shut, 2022
© Walter Scott
Photo: Paul Litherland



L'ACTION
CULTURELLE ET LES
COLLABORATIONS
AVEC LES MILIEUX

LISTE DES ACTIVITÉS

DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION **CONTAGION DE LA TERREUR: FORENSIC ARCHITECTURE AVEC LAURA POITRAS**

8 avril 2022
Conférence *La cyberhygiène: une priorité
stratégique*
Sylvana Al Baba Douaihy

Un atelier de vulgarisation visant à sensibiliser le public à l'importance d'adopter une cyberhygiène pour la protection de nos données personnelles, mais aussi pour prévenir les risques liés à la cybersécurité. La présentatrice est enseignante en cyberterrorisme à l'École supérieure d'études internationales de l'Université Laval, de politique à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke, et de cybersécurité au Centre universitaire de formation continue de l'Université de Sherbrooke.

DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION **MIKA ROTTENBERG**

19 mai 2022
Conversation entre Mika Rottenberg
et Mahyad Tousi
Animée par Lesley Johnstone
Présentée au Centre Canadien d'Architecture

Une conversation entre Mika Rottenberg et l'artiste multidisciplinaire, écrivain et producteur Mahyad Tousi. L'échange, animé par Lesley Johnstone, portait sur la pratique de Rottenberg et son exposition au Musée, mais aussi sur la collaboration entre Rottenberg et Tousi, qui ont cocréé le film *Remote*, premier long métrage de l'artiste, qui a été présenté en primeur à Montréal à l'automne 2022.

25 mai et 2 juin 2022
Visites-rencontres de l'exposition avec la
commissaire Lesley Johnstone (en français
et en anglais respectivement)

24 septembre 2022 à 15 h
25 septembre 2022 à 19 h
29 septembre 2022 à 18 h 30
1^{er} octobre 2022 à 15 h 30
Projections du film *Remote*, cocréé par
Mika Rottenberg et Mahyad Tousi
Présentées à la Cinémathèque québécoise

Présenté en première mondiale, le long métrage *Remote* suit Unoaku (Okwui Okpokwasili) et quatre autres femmes vivant dans différentes régions du monde – toutes adeptes d'une toiletteuse populaire en Corée du Sud (Joony Kim) – qui découvrent dans leurs maisons respectives un mystérieux portail aux conséquences bouleversantes pour l'univers. *Remote* se déroule dans un proche avenir postpandémique et explore nos modes de connexion à l'ère de la technologie et de la marchandisation. Suivi d'une rencontre avec Mika Rottenberg et Mahyad Tousi.

DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION **TIMETRAVELLER™ PAR SKAWENNATI**

20 octobre 2022
Conversation entre Skawennati, Greg Hill,
conservateur principal Audain de l'art autochtone
au Musée des beaux-arts du Canada et la
commissaire Marie-Eve Beaupré

**DANS LE CADRE DES EXPOSITIONS
NELSON HENRICKS ET
ANDY WARHOL : SCREEN TESTS**

23 novembre 2022

Visite-rencontre avec Nelson Henricks et le conservateur Mark Lanctôt (en français)

30 novembre 2022 et 5 avril 2023

Concerts de percussions solo de Stuart Jackson
Programme: *Dust: Crystal* (2018) de Rebecca Saunders; *Bone Alphabet* (1992) de Brian Ferneyhough; *Composed Improvisation for Snare Drum Alone* (1990) de John Cage; *Dust: Triangles and Cadenza* (2018) de Rebecca Saunders; *Psappha* (1975) de Iannis Xenakis; et des extraits de *Heads Will Roll* (2022) de Nelson Henricks.

18 janvier 2023

Visite-rencontre avec Nelson Henricks et le conservateur Mark Lanctôt (en anglais)

25 janvier 2023

Conférence de Blake Gopnik
Warhol: une vie queer et un art queer (en anglais)
Présentée au Centre Canadien d'Architecture

26 au 28 janvier 2023

Andy Warhol vu par Nelson Henricks
Projections de courts métrages d'Andy Warhol (*Outer & Inner Space, Velvet Underground in Boston, Haircut, Kiss, Mario Banana #2, The Velvet Underground & Nico*).
Présentation de Nelson Henricks et Ara Osterweil, professeure au Département d'anglais de l'Université McGill.
Présentées à la Cinémathèque québécoise

15 février 2023

Visite « Point de vue »: *Nelson Henricks* selon la commissaire indépendante Raquel Cruz Crespo (en espagnol et en français)

22 février 2023

Visite « Point de vue »: *Nelson Henricks* selon l'autrice Maude Veilleux (en français)

1^{er} mars 2023

Visite « Point de vue »: *Nelson Henricks* selon l'artiste multidisciplinaire Claire Savoie et Nelson Henricks (en français)

30 mars 2023

Conférence de Nelson Henricks sur la synesthésie (en anglais)
Présentée au Centre Canadien d'Architecture

DANS LE CADRE DE CIÉCO

15 mars 2023

Conférence de Sjarel Ex, ancien directeur du Musée Boijmans Van Beuningen
Une nouvelle typologie pour les musées et les réserves
Présentée en collaboration avec le groupe de recherche et réflexion CIÉCO
En ligne

COLLABORATIONS AVEC DIVERS MILIEUX

CIÉCO, le groupe de recherche et de réflexion Collections et impératif évènementiel/ The Convulsive Collections

Le MAC poursuit son implication au sein du groupe de recherche et réflexion, qui réunit six musées et quatre universités dans un projet commun axé sur la mise en valeur des collections. Le programme de recherche, qui s'échelonne sur sept années, de 2021 à 2028, se décline en quatre axes qui s'intéressent aux aspects historiques, théoriques et pratiques, de même qu'aux usages citoyens, documentaires et numériques des collections de musées d'art. La deuxième année était consacrée à la documentation et à la restauration. Les différentes équipes du MAC y ont participé en assurant une présence au comité de la recherche et par des exposés dans le cadre des journées d'étude *L'archive visuelle de l'exposition de collection: statut et usages* et *Le partage d'autorité dans les musées*. Plusieurs membres ont participé au colloque international *Qu'est-ce qu'une collection aujourd'hui?* ainsi qu'aux quatre ateliers portant sur les questions suivantes: « Quelles pratiques documentaires aujourd'hui? »; « Quels sont les protocoles documentaires et leurs nouveaux usages? »; « Comment s'adaptent-ils aux nouvelles réalités muséales? »; « Quels sont les effets de la conservation-restauration sur la documentation? »; et « Quels sont les obstacles et les tabous au libre accès? » Le MAC a aussi proposé aux membres du CIÉCO et au grand public une conférence de Sjarel Ex, ancien directeur du Musée Boijmans Van Beuningen à Rotterdam, portant sur la réflexion qui a mené à la construction du Dépôt Boijmans Van Beuningen, un modèle innovateur de réserve muséale accessible au public. Nos équipes participent également aux cellules rédactionnelles pour l'Encyclopédie, et nous encadrons des étudiantes et étudiants du CIÉCO qui ont entrepris des recherches sur l'histoire des expositions des œuvres de la collection du MAC.

Autres collaborations culturelles, artistiques et universitaires

Nous avons établi deux partenariats institutionnels importants, le premier avec le Centre Canadien d'Architecture, pour des colloques et conférences, et le second avec la Cinémathèque québécoise, pour diverses projections de films et la présentation d'une installation vidéographique. Ces collaborations structurantes nous permettent de stabiliser notre programmation d'action culturelle, de rejoindre de nouveaux publics et de proposer une programmation complémentaire à nos expositions. Nous avons ainsi présenté en première mondiale à la Cinémathèque le long métrage *Remote* de Mika Rottenberg de Mahyad Tousi et six courts métrages d'Andy Warhol dans le cadre des expositions *Mika Rottenberg* et *Nelson Henricks*, et nous avons offert plusieurs conférences d'envergure au théâtre Paul-Desmarais du Centre Canadien d'Architecture.

Pendant l'été 2022, la directrice de l'éducation et de l'engagement et la directrice du marketing, des communications et de l'expérience visiteur ont participé à la résidence d'innovation Alan-Shepard - un projet de l'incubateur District 3 de l'Université Concordia visant à élaborer des solutions novatrices dans l'industrie culturelle. Pendant onze semaines, les équipes d'étudiantes et d'étudiants multidisciplinaires de la résidence ont réfléchi sur des « problèmes » provenant d'institutions culturelles afin de concevoir, de modéliser et de proposer des solutions innovatrices pour y répondre.

L'équipe du MAC était également ravie de participer au projet inaugural du macLYON à Montréal, macSUP, un projet de recherche-création interdisciplinaire en collaboration avec Molière et l'Université de Montréal. L'artiste Romain Gandolphe a été sélectionné pour ce premier projet et a travaillé avec une douzaine d'étudiantes et d'étudiants universitaires pendant plusieurs semaines pour expérimenter de nouvelles méthodologies de création.

Le MAC a aussi contribué à des événements de C2 Montréal et a collaboré avec le Festival Quartiers Danses pour la présentation de performances inspirées des sculptures de sa collection installées dans les espaces publics de PVM.

De plus, l'équipe de la conservation s'est impliquée dans le milieu artistique en participant aux jurys de programmes universitaires de l'Université Concordia et de l'UQAM, aux jurys d'art public et à des comités d'acquisition (pour le nouveau siège social de la Banque Nationale et la station Édouard-Montpetit du Réseau express métropolitain), de divers prix (prix Giverny Capital 2021, The Hnatyshyn Foundation Visual Arts Award et The Hnatyshyn Foundation Award for Curatorial Excellence 2022). Des membres de l'équipe siègent aux conseils d'administration de MOMENTA Biennale de l'image et de SCORP CORPS, en plus de prononcer régulièrement des conférences et de participer à des séminaires dans des programmes universitaires et organismes culturels.

Finalement, le MAC parraine depuis 2019 des ateliers d'artistes de Montréal à la Fonderie Darling. Marlon Kroll a bénéficié de ce parrainage en 2022-2023 et Sandra Volny en 2020-2021. Les deux artistes ont exposé les œuvres créées lors de leur résidence à la Fonderie Darling au printemps 2023.

PARTENARIATS

Afin de continuer à maximiser le rayonnement du MAC, son service du marketing, des communications et de l'expérience visiteur a établi de nouveaux partenariats en contrat-échange de visibilité et de contenu qui ont permis de rejoindre de nouveaux publics: CAA Québec, le réseau FADOQ, HEC Montréal, l'UQAM, le Cinéma Public, le Cinéma Moderne, le Cinéma Beaubien, le Festival du nouveau cinéma, les Rencontres internationales du documentaire de Montréal, MUTEK, le Festival international du film sur l'art, GSM Project et l'Orchestre symphonique de Montréal.

PUBLICATIONS

Le MAC est devenu membre du Collectif d'éditeurs d'art contemporain, qui se consacre à la diffusion de l'art contemporain et qui réfléchit à tous les aspects et à toutes les formes possibles de l'édition de publications d'art contemporain, de la conception à la diffusion. Grâce à cette association, une sélection de publications et de catalogues d'exposition du MAC est diffusée dans des librairies francophones au Canada par l'entremise de Diffusion Dimedia inc. Cette collaboration nous permet de distribuer les nouvelles publications ainsi qu'une trentaine de titres parus depuis 2008.

Nouveau titre

*Clément de Gaulejac: Petites différences
Les anciennes, les modernes et toutes les autres*
Clément de Gaulejac et Marie-Eve Beaupré

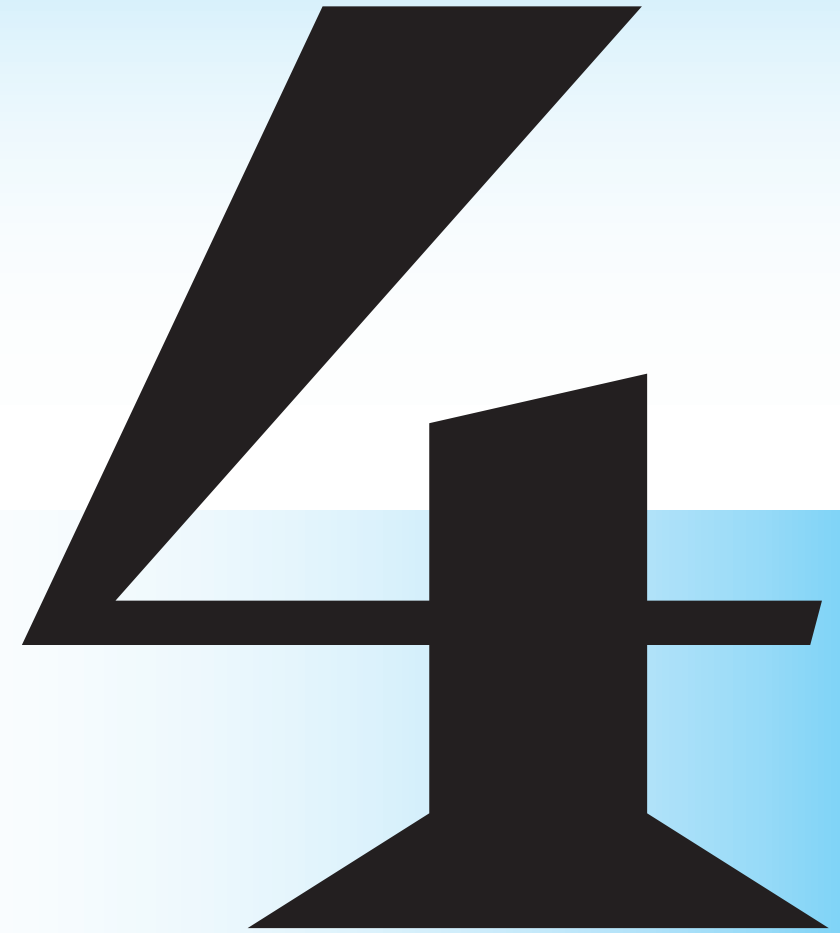
Publication bilingue qui comprend 38 dessins légendés faisant partie de la collection du MAC. Cette œuvre de l'artiste Clément de Gaulejac s'inscrit dans la continuité d'une série amorcée en 2011 avec *Le livre noir de l'art conceptuel*. Ce nouveau corpus prolonge sa réflexion sur les « règles de l'art », cet ensemble de lois qu'une actualisation permanente rend impossibles à énoncer, mais dont on sait pourtant qu'elles régissent le milieu de l'art. ISBN: 978-2-551-26881-8

Feuillets d'exposition

Mika Rottenberg, versions anglaise et française
Nelson Henricks, versions anglaise et française



Photo: Félix Rioux



L'ÉDUCATION
ET L'ENGAGEMENT



Photo : Jannée-Dominique Tremblay, Turbine

Avec la levée des restrictions liées à la pandémie et la relocalisation complète du personnel dans nos bureaux à PVM, l'année 2022-2023 a marqué le retour en grande force de la gamme complète des programmes éducatifs pour les publics de tous âges. L'équipe du MAC était ravie de constater qu'ils étaient au rendez-vous, et que la grande majorité de ses programmes affichaient complet. Cet engouement des publics pour le retour de nos activités est très prometteur pour les années à venir à PVM. Dans ce contexte, l'équipe a piloté cette année un large éventail de programmes éducatifs et de collaborations afin d'expérimenter de nouvelles approches qui répondent aux besoins actuels de nos communautés et témoignent de notre sensibilité à l'égard des enjeux sociaux d'aujourd'hui.

Ces nouvelles occasions ont fourni un contexte riche pour mieux comprendre l'incidence du MAC sur les participantes et participants, leur sentiment d'appartenance et leur expression de soi. Ces retombées motivent tous nos efforts pour continuer à accroître notre portée et à établir de nouveaux liens avec nos publics.

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Familles

Au cours de la dernière année, le programme MAC en famille a poursuivi sa lancée au plus grand bonheur de notre public. Selon l'évolution des mesures sanitaires, l'offre est passée d'une bulle familiale à la fois à plusieurs familles. Mettant de l'avant l'expertise des médiatrices et médiateurs du MAC, ces moments intergénérationnels privilégiés ont rejoint au-delà de 350 personnes de tous âges qui ont exploré de nombreux matériaux et techniques: le collage, le son, des techniques d'assemblage et la peinture acrylique.

Milieu scolaire

Après un arrêt de près de deux ans dû à la pandémie, le retour des groupes scolaires au MAC peut être qualifié de grand succès. Les espaces du Musée aménagés pour cette clientèle sont utilisés au maximum de leur capacité, ce qui a permis d'accueillir 5294 élèves du primaire et du secondaire. Les élèves ont ainsi pu découvrir des œuvres de la collection, comme des vidéos et des sculptures présentées dans les espaces publics de PVM, et apprécier les expositions du MAC. Chacune de ces découvertes était accompagnée d'un atelier de création.

Le MAC a également renouvelé son initiative fort populaire qui consiste à offrir des activités dans les écoles primaires de l'île de Montréal en proposant deux programmes éducatifs hors les murs alliant observation d'œuvres et atelier de création. Le premier s'inspirait de l'exposition *La machine qui enseignait des airs aux oiseaux* et le second avait pour objectif d'initier les élèves à l'art contemporain en présentant des œuvres de la collection du MAC liées au thème de l'écriture.

Encore une fois cette année, une attention particulière a été accordée aux écoles situées en milieu défavorisé grâce à une collaboration réalisée dans le cadre du programme Une école montréalaise pour tous. Le projet Collage et images en mouvement de l'année précédente s'est terminé en juin 2022 avec la diffusion des créations vidéo réalisées par les élèves de dix écoles primaires au Musée et sur son site Web. En 2022-2023, un nouveau programme a été lancé auprès de neuf classes du primaire. À la suite d'une visite de l'exposition *Nelson Henricks*, les élèves ont eu l'occasion de créer leur propre vidéo en s'inspirant de la démarche de l'artiste. Pour appuyer le personnel enseignant dans cette réalisation, une rencontre avec l'artiste a eu lieu au MAC et une série de quatre formations sur la création vidéo a été offerte en collaboration avec le centre Turbine.

Et si le Musée devenait pour une journée une salle de classe? Quelle incidence cela aurait-il sur l'apprentissage, la motivation et le sentiment d'appartenance des élèves et du personnel enseignant envers l'institution? C'est le type de questions auxquelles tente de répondre le projet École au musée du Groupe de recherche sur l'éducation et les musées de l'UQAM, en collaboration avec l'école alternative Le Vitrail, à laquelle le MAC s'est associé. Ainsi, une classe de maternelle et deux classes du premier cycle du primaire sont venues passer leur journée du lundi au Musée pour y réaliser des apprentissages scolaires intégrant l'art contemporain. Ce fut une expérience qui s'est avérée enrichissante tant pour le milieu scolaire que pour le milieu muséal.

Organismes communautaires

Dans un souci d'inclusion, le MAC a accueilli des membres d'organismes communautaires œuvrant auprès de différentes clientèles, dont des personnes en situation de handicap, des personnes en situation d'itinérance, des femmes en difficulté et des personnes immigrantes. Deux projets en particulier ont donné lieu à de belles collaborations: le premier, avec Exeko, a permis la création conjointe d'une activité liée à l'exposition *Mika Rottenberg* pour des femmes en situation d'itinérance. Un autre partenariat avec le Festival Quartiers Danses a donné lieu à la cocréation d'une visite dansée inspirée des sculptures de la collection du MAC installées dans les espaces publics de PVM. Cette activité a été offerte aux membres d'organismes communautaires destinés aux femmes, aux personnes immigrantes et à l'éducation populaire.

Projet Ce qui doit être dit

Dans le cadre de ce programme communautaire hors les murs, le MAC a offert une série de huit ateliers de création inspirés d'œuvres de la collection et créés sur mesure avec l'organisme PROMIS, qui vient en aide aux personnes immigrantes et réfugiées. Avec l'objectif d'utiliser l'art contemporain et la médiation comme une possibilité de développement et de connaissance et d'expression de soi, les 18 participantes et participants ont créé un drapeau qui représente un rêve qui doit être partagé, *qui doit être dit*.

Les projets du groupe ont été installés en permanence dans les locaux de PROMIS, situés dans le quartier Côte-des-Neiges. Nous espérons que l'installation offrira un lieu de rassemblement, d'inspiration et peut-être même de revendication pour les membres de la communauté de PROMIS. Pour le MAC, elle démontre l'exemple d'une collaboration qui met en valeur le pouvoir de l'art contemporain comme outil de transformation et de connexions.

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de la mesure 3 du *Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023*.

Pour les adultes

Les retrouvailles avec nos divers publics ont ponctué la dernière année, et la reprise des Moments créatifs en est un bon exemple. Ce programme a proposé à des adultes de différentes générations des activités de création se déroulant dans une atmosphère conviviale et propice aux rencontres. Dans un esprit d'exploration et de liberté, diverses thématiques ont été abordées au cours des 17 activités inscrites au calendrier: le portrait, la surconsommation, l'univers de la bande dessinée, la poésie, la matière et le pouvoir évocateur de la couleur.

Du jeudi au dimanche, le MAC a misé sur la présence de son équipe de médiation pour accueillir le public, répondre à ses questions et discuter des enjeux soulevés par les expositions. L'année 2022-2023 a aussi été marquée par le retour des Visites interactives pour les étudiantes et étudiants de niveaux collégial et universitaire ainsi que divers groupes adultes. Basées sur l'échange, ces visites se veulent un moment privilégié d'initiation, d'apprentissage et de sensibilisation à l'art contemporain.

SéminArts

Grâce à l'appui de la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman, l'équipe du MAC a poursuivi sa série de rencontres SéminArts portant sur l'initiation au collectionnement de l'art contemporain. Toujours dans un climat propice aux échanges, les participantes et participants ont pu rencontrer plus d'une trentaine de personnes issues du monde de l'art au cours de séances offertes en français et en anglais.

Les rencontres SéminArts qui ont eu lieu durant la fin de la pandémie se sont poursuivies en ligne et ont permis aux personnes présentes d'avoir accès aux conseils de spécialistes de renom de l'autre côté du pays, comme la galeriste Catriona Jeffries. La rencontre SéminArts hors-série, offerte en partenariat avec l'Institut de l'art canadien, qui a présenté une conversation avec le collectionneur Michael Audain, s'est également déroulée en ligne. Le renouvellement du partenariat avec la foire Papier a aussi permis de diffuser une conversation en mode hybride entre l'artiste Moridja Kitenge Banza et le conservateur du MAC Mark Lanctôt.

De nouveau offertes en personne, les rencontres en français ont réuni, entre autres, le collectionneur Hubert Marsolais, les artistes Nadège Grebmeier Forget, Marlon Kroll et Hannah Claus, Roxanne Arsenaault, directrice de la nouvelle galerie Patel Brown à Montréal, ainsi qu'Anne Roger, gestionnaire de la Collection Giverny Capital.

Projets spéciaux

Avec la fin des contraintes reliées à la pandémie, le MAC s'est lancé à nouveau dans des projets événementiels qui ont mis de l'avant la programmation et la grande polyvalence du personnel de médiation. Des ateliers collectifs conçus autour des expositions du MAC ont suscité l'intérêt de divers publics, et ce, dans plusieurs contextes: les Printemps du MAC à l'Auberge Saint-Gabriel, les 5@7 créatifs sur l'Esplanade PVM, la 20^e édition de la Nuit blanche à Montréal, le festival Art Souterrain et enfin, les Journées de la culture dans les espaces du Musée.

« C'EST LA DEUXIÈME FOIS QUE JE REÇOIS LE MAC EN CLASSE ET C'EST TOUJOURS UN PLAISIR. CELA NOUS SORT DE NOTRE ZONE DE CONFORT. APPRÉCIÉ AUTANT PAR LES ÉLÈVES QUE L'ENSEIGNANTE. »

- École des Monarques, 2022

« Un espace précieux avec des médiatrices et médiateurs dévoués, passionnés, chaleureux. Quelle belle façon de s'évader à travers les arts! »

-Personne participante, ateliers Moments créatifs, 2022

« Inspirant, instructif, rafraîchissant. C'est une expérience incontournable. »

-Personne participante, programme SéminArts, 2022

« Le programme m'a aidé à voir les choses dans une perspective différente. Pas seulement en art, mais dans toutes les sphères de la vie. »

-Personne participante, projet Ce qui doit être dit, 2023

LISTE DES ACTIVITÉS

MAC EN FAMILLE

Collage et images en mouvement

Les samedis et dimanches, du 2 au 16 avril 2022
Atelier en techniques mixtes en lien avec des vidéos et des films d'animation de la collection.

Se déployer dans l'espace

Les vendredis et samedis,
du 25 juin au 16 juillet 2022
Atelier de sculpture en lien avec une œuvre de Françoise Sullivan issue de la collection.

Du plastique au cosmique

Les vendredis et samedis,
du 22 juillet au 20 août 2022
Atelier en techniques mixtes en lien avec l'exposition *Mika Rottenberg*.

Résonance chromatique

Les samedis, du 3 décembre 2022
au 4 mars 2023 et la semaine de relâche,
du 28 février au 3 mars 2023
Atelier de peinture acrylique au rouleau en lien avec l'exposition *Nelson Henricks*.

TANDEMS POUR LES GROUPES

Collage et images en mouvement

Du lundi au vendredi, du 4 au 14 avril 2022
Atelier en techniques mixtes en lien avec des vidéos et des films d'animation de la collection.

Se déployer dans l'espace

Du lundi au vendredi, du 24 mai au 14 juillet 2022
Atelier de sculpture en lien avec une œuvre de Françoise Sullivan issue de la collection.

Du plastique au cosmique

Du mardi au vendredi,
du 25 juillet au 7 octobre 2022
Atelier collectif en techniques mixtes en lien avec l'exposition *Mika Rottenberg*.

Résonance chromatique

Du mardi au vendredi,
du 23 novembre 2022 au 31 mars 2023
Atelier de peinture acrylique au rouleau en lien avec l'exposition *Nelson Henricks*.

TANDEMS HORS LES MURS

Recevez la visite du MAC!

Du mardi au vendredi, du 19 avril au 20 mai 2022
Atelier en lien avec des œuvres de l'exposition *La machine qui enseignait des airs aux oiseaux*.

L'ABC de l'art contemporain

Du mardi au vendredi,
du 11 octobre au 18 novembre 2022
Atelier de dessin et d'écriture en lien avec des œuvres de la collection.

MOMENTS CRÉATIFS

Matière en lumière

7 et 8 juin 2022
Atelier de sculpture en lien avec une œuvre de Françoise Sullivan issue de la collection.
14 juin 2022
Atelier de sculpture en lien avec une œuvre d'Yves Trudeau issue de la collection.

Chaos, lapereaux et bibelots

13 et 14 septembre 2022
Atelier de collage en lien avec l'exposition *Mika Rottenberg*.
20 et 21 septembre 2022
Atelier en techniques mixtes en lien avec l'exposition *Mika Rottenberg*.

Champ libre

27 et 28 septembre 2022
Atelier en techniques mixtes en lien avec des vidéos et des films d'animation de la collection.
4 et 5 octobre 2022
Atelier de dessin et d'écriture au fusain en lien avec une œuvre de William Kentridge issue de la collection.

Page blanche sur fond noir

7 février et 8 février 2023
Atelier de dessin en lien avec la murale de Walter Scott.

Carreaux en stéréo

14 et 15 février 2023
Atelier de peinture acrylique en lien avec l'exposition *Nelson Henricks*.
21 et 22 février 2023
Atelier de dessin en lien avec des vidéos d'Andy Warhol.

VISITES INTERACTIVES ET MÉDIATION

Visites et médiation de l'exposition *Contagion de la terreur de Forensic Architecture*

Du 1^{er} au 18 avril 2022

Visites et médiation de l'exposition

Mika Rottenberg
Du 21 mai au 10 octobre 2022

Visites et médiation de l'exposition

Nelson Henricks
Du 17 novembre 2022 au 31 mars 2023

SÉMINARTS

Série régulière en ligne (en anglais)

Les mercredis: 23 et 30 mars et 6, 13, et 20 avril 2022

Série régulière en personne (en français)

Les mercredis: 11, 18, 25 mai et 1^{er} et 8 juin 2022

Série régulière en personne (en français)

Les mardis: 31 janvier et 7, 14, 21 et 28 février 2023

Hors-série:

Conversation avec le collectionneur

Michael Audain, Anne Eschapasse, directrice générale adjointe du MAC et Sara Angel, fondatrice de l'Institut de l'art canadien (en ligne et en anglais)

4 mai 2022

En collaboration avec l'Institut de l'art canadien

Visite guidée avec le conservateur du MAC

Mark Lanctôt (en français)

27 août 2022

En collaboration avec la foire Papier

Conversation avec l'artiste Moridja Kitenge

Banza et le conservateur du MAC Mark Lanctôt (hybride en français)

28 août 2022

En collaboration avec la foire Papier

PROJETS ÉDUCATIFS SPÉCIAUX

Projection Collage et images en mouvement

Du 13 au 20 juin 2022
Projection de vidéos réalisées par des élèves provenant d'écoles situées en milieu défavorisé dans le cadre du programme Une école montréalaise pour tous et présentation des vidéos sur le site Web du MAC.

Visites dansées

28 juillet et 9 et 16 août 2022
Programme créé en collaboration avec le Festival Quartiers Danses alliant observation d'œuvres et danse inspirée des sculptures de la collection exposées à PVM.

Projet de médiation en collaboration avec Exeko

6 octobre 2022
Dans le cadre du projet Culture partagée d'Exeko, activité de médiation en lien avec l'exposition *Mika Rottenberg* offerte à des femmes en situation d'itinérance.

Projet École au musée

Les lundis du 28 novembre 2022 au 27 mars 2023
Programme en lien avec des œuvres de la collection et l'exposition *Nelson Henricks* destiné aux élèves de niveau préscolaire et du premier cycle de l'école le Vitrail, en collaboration avec le Groupe de recherche sur l'éducation et les musées.

Projet Ce qui doit être dit

Du 1^{er} décembre 2022 au 27 avril 2023
Programme communautaire hors les murs en lien avec des œuvres de la collection et créé en collaboration avec l'organisme PROMIS, qui vient en aide aux personnes immigrantes et réfugiées.

Perception, percussion et vidéo

Décembre 2022 au 31 mars 2023
Atelier de création vidéo, en lien avec l'exposition *Nelson Henricks*, avec des élèves provenant d'écoles situées en milieu défavorisé en collaboration avec Turbine et Une école montréalaise pour tous.

LISTE DES
ACTIVITÉS (suite)

PROJETS SPÉCIAUX ÉVÉNEMENTIELS

Activation aux Printemps du MAC

3 juin 2022

Atelier de collage collectif en lien avec l'exposition *Mika Rottenberg*.**Dimanches famille: Se déployer dans l'espace**

7 et 14 août 2022

Atelier de sculpture en lien avec une œuvre d'Ivanhoë Fortier issue de la collection et présentée sur l'Esplanade PVM.

5@7 créatif sur l'Esplanade PVM:**Du plastique au cosmique**

4 et 11 août 2022

Atelier de collage collectif en lien avec l'exposition *Mika Rottenberg*.**Sculpter le mouvement**

19 août et 2 septembre 2022

En collaboration avec le Festival Quartiers Danses, performances présentées sur l'Esplanade PVM inspirées des œuvres de la collection qui y sont exposées.

Journées de la culture en famille:**Du plastique au cosmique**

2 octobre 2022

Atelier collectif en techniques mixtes en lien avec l'exposition *Mika Rottenberg*.**Nuit blanche: Page blanche sur fond noir**

25 février 2023

Atelier collectif en techniques mixtes en lien avec la murale de Walter Scott.

MAC X Art Souterrain: Atelier de création**pour tous**

25 et 26 mars 2023

Atelier individuel et collectif en techniques mixtes en lien avec la murale de Walter Scott.



Photo: Maxime Lefrançois

	Nombre de participations	Nombre d'activités
Moments créatifs	194	17
MAC en famille	353	49
Hors les murs	1652	84
Primaire	1631	82
Communautaire	21	2
Tandems pour les groupes	6 432	218
Préscolaire	9	1
Primaire	4 826	148
Secondaire	950	26
Collégial	57	3
Universitaire	38	2
Communautaire	552	38
Une école montréalaise pour tous	323	15
Projection Collage et images en mouvement	162	10
Tandems Perception, percussion et vidéo	161	5
Visites avec réservation	1187	73
Secondaire	196	8
Collégial	426	26
Université	185	11
Communautaire	129	9
Adultes	251	19
Projets spéciaux	273	15
Projet Ce qui doit être dit	183	10
Projet École au musée (7 activités x 2 classes)	57	2
Visites dansées	33	3
SéminArts	560	8
Événements spéciaux	627	27
TOTAL	12 549	619

ACCESSIBILITÉ ET DIVERSITÉ CAPACITAIRE

Stratégie en accessibilité universelle et pour la diversité capacitaire

Découlant de la *Politique d'accessibilité universelle du MAC*, le *Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes 2022-2023* fait partie de la stratégie en matière d'accessibilité universelle et de diversité capacitaire du Musée. Par celui-ci, le MAC s'engage à poursuivre l'adoption de nouvelles mesures afin de répondre adéquatement aux besoins des personnes en situation de handicap ou S/sourdes ou de favoriser leur accessibilité.

Ainsi, l'accès aux bâtiments et aux équipements, aux services et aux programmes, à l'information, à l'emploi, à la représentativité et à la prise de décision est pris en compte par les équipes du MAC dans le cadre du *Plan*. Parmi les actions entreprises en 2022-2023, notons les suivantes.

Partenariats

- Avec le centre d'artistes OBORO et Spectrum Productions:

Ce projet collaboratif est né d'un désir commun d'appliquer des outils d'accessibilité au monde des arts visuels et des médias. Les partenaires ont organisé une résidence payée, des ateliers d'apprentissage pour le milieu culturel et des occasions professionnelles pour des artistes et du personnel du milieu de la culture S/sourd ou en situation de handicap.

- Avec la Chaire de recherche du Canada sur la citoyenneté culturelle des personnes sourdes et les pratiques d'équité culturelle (à l'UQAM):

Le MAC participe aux activités de recherche et de création du Laboratoire Handicap, Sourditude et Innovations qui visent à soutenir et à renforcer la citoyenneté culturelle des personnes en situation de handicap et des personnes sourdes s'exprimant dans les langues des signes québécoise (LSQ), américaine (ASL) et autochtone (LSA).

Contenus accessibles

Des contenus accessibles ont été créés pour de nombreuses expositions présentées en 2022-2023, y compris des sous-titres descriptifs¹ et d'audiodescription² ainsi que des sous-titres pour les œuvres vidéo exposées. Ces ressources ont été mises à la disposition des publics à la fois [en ligne](#) et sur place. Des traductions de vidéos promotionnelles en LSQ sont dorénavant disponibles. Finalement, le MAC a procédé à l'installation de l'application Userway, ce qui lui permet désormais d'offrir un site Web entièrement accessible.

¹ Les sous-titres descriptifs décrivent les sons présents dans l'œuvre et sont conviviaux pour les personnes S/sourdes ou malentendantes.

² Les audiodescriptions sont des descriptions audio des éléments et des actions qui composent les vidéos et rendent ainsi une œuvre accessible aux personnes non voyantes ou semi-voyantes.

Formations

Le personnel du MAC a suivi de nombreuses formations dans le cadre de la stratégie en matière d'accessibilité universelle et de diversité capacitaire, y compris:

- Deux formations offertes par Marla Cable, coordonnatrice du Centre de ressources et de formation de l'école À pas de géant intitulées *Qu'est-ce que l'autisme?*, qui se penchait sur la différence entre les publics autiste et neurotypique, et *Un musée inclusif*, qui abordait les stratégies concrètes à l'intention du personnel de l'éducation du MAC.

- La formation *Accessibilité et diversité capacitaire dans les Musées* a également été offerte conjointement par Charlotte Jacob-Maguire, conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité au MAC et Véro Leduc, professeure au Département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal.

Le MAC, par l'entremise de sa stratégie et de la rédaction de son *Plan annuel à l'égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes*, est résolu à faire progresser l'accessibilité universelle en faveur de la diversité capacitaire pour les années à venir.



5

LA
COLLECTION

LES ACQUISITIONS

13 œuvres :

7 achats et 6 dons

ACHATS		ARTISTES
4	ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS	3
1	ART CONTEMPORAIN CANADIEN	1
2	ART CONTEMPORAIN INTERNATIONAL	2
DONS		
4	ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS	3
1	ART CONTEMPORAIN CANADIEN	1
1	ART CONTEMPORAIN INTERNATIONAL	1
ACHATS ET DONS		
8	ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS	6
2	ART CONTEMPORAIN CANADIEN	2
3	ART CONTEMPORAIN INTERNATIONAL	3

ACQUISITIONS PAR ACHAT

ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS

Février, Stanley

An Invisible Minority, 2018
50 publications plâtrées, table, 2 costumes avec cintres, tableau en liège, document imprimé, correspondances cimentées, 13 documents annotés, imprimés et encadrés et vidéogramme couleur, 4 min 11 s
Dimensions variables

Achat, grâce au Symposium des collectionneurs 2022, Banque Nationale Gestion privée 1859 et avec l'appui d'Azul Bari et Richard Rumpf, BMO Banque de Montréal, Elisabeth de Brabant, Louise Chagnon-Bucheit, Alix d'Anglejan-Chatillon et François Janson, Josée Dufresne et Claude Marcoux, Lallemand inc., Fonds Hamelys, Sara Joli-Coeur, Élise Léger, Nathalie Marcoux, Sarah Mashaal et Ian Quint, Sanimax, Marie-Josée Simard et Charles Tremblay.
A 22 20 | 25

Jazvac, Kelly

They Forgot They Were a Landscape, 2020
Bannière récupérée, fil, cadres de chaise en métal, punaises de tapisserie et œillets
Dimensions variables

Achat, grâce au Symposium des collectionneurs 2022, Banque Nationale Gestion privée 1859
A 22 19 | 6

Murray, R. Holland

Parallax(e) r (wall star), 1993-1999
Bois
227,5 × 44,5 × 46,3 cm
A 22 3 S 1

Parallax(e) i (five feet and one leg), 1993-1999
Bois et acier
222 × 72,3 × 27,7 cm
A 22 4 S 1



Stanley Février
An Invisible Minority, 2018
© Stanley Février
Photo: Guy L'Heureux, avec l'aimable permission de l'artiste



R. Holland Murray
Parallax(e) i (five feet and one leg), 1993-1999
Parallax(e) n, 1993-1999
Parallax(e) r (wall star), 1993-1999
© Succession R. Holland Murray
Photo: Guy L'Heureux

ACQUISITIONS PAR ACHAT (suite)

ART CONTEMPORAIN CANADIEN

Ashoona, Shuinai

Sans titre, 2021

Graphite, crayons de couleur et encre sur papier

248,5 × 127 cm

A 22 1 D 1



© Shuinai Ashoona
Photo : avec l'aimable permission de
l'artiste, de Dorset Fine Arts et de la
Galerie Hugues Charbonneau

ART CONTEMPORAIN INTERNATIONAL

Raad, Walid

*Comrade leader, comrade leader,
how nice to see you _ II*, 2022
Vidéogramme, projection en boucle,
muet et 5 personnages en papier
photographique découpé, 1/1
Dimensions variables
A 22 2 I 6

Reynaud-Dewar, Lili

Untitled (Winter 2022), 2022
Aluminium, E.A. 1/1
134 x 49 x 78 cm

Achat, grâce au Symposium des collectionneurs
2022, Banque Nationale Gestion privée 1859, et
avec l'appui d'Azul Bari et Richard Rumpf, BMO
Banque de Montréal, Elisabeth de Brabant,
Louise Chagnon-Bucheit, Alix d'Anglejan-
Chatillon et François Janson, Josée Dufresne et
Claude Marcoux, Lallemand inc., Sara Joli-Coeur,
Élise Léger, Nathalie Marcoux, Sarah Mashaal et
Ian Quint, Sanimax, Marie-Josée Simard
et Charles Tremblay.
A 22 18 S 1



Walid Raad
*Comrade leader, comrade leader,
how nice to see you _ II*, 2022
© Walid Raad
Photo : Steven Probert, avec l'aimable
permission de la galerie Paula Cooper,
New York

ACQUISITIONS PAR DON

ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS

Desnoyers, Rosika

Millet Matrix IV, 2016

Laine sur toile

4 éléments: 63,6 × 79,4 cm ; 63,6 × 79,5 cm ;

64 × 79,4 cm ; 64 × 79,6 cm

Don de l'artiste

D 22 9 TAP 4

Gordon, Russell T

Monks Make Music, 1999

Huile et acrylique sur toile

169,6 × 231 cm

Don de la succession Russell T. Gordon

D 22 10 P 1

Marie-Claire Blais et Pascal Grandmaison

La vie abstraite I: Le temps transformé, 2015

2 vidéogrammes couleur, projection à double canaux synchronisée, 40 min, son, 2/3

Dimensions variables

Don des artistes

D 21 12 I 2

La vie abstraite II: Espace du silence, 2016

4 vidéogrammes couleur, projection à 4 canaux synchronisée, 30 min, son, 2/3

Dimensions variables

Don des artistes

D 21 13 I 4

ART CONTEMPORAIN CANADIEN

Aitken, Jen

Balimidor, 2014

Béton, polyuréthane et bois, 2 éléments

117,1 × 53,7 × 54,2 cm

Don de monsieur François R. Roy

D 22 7 S 2

ART CONTEMPORAIN INTERNATIONAL

Warhol, Andy

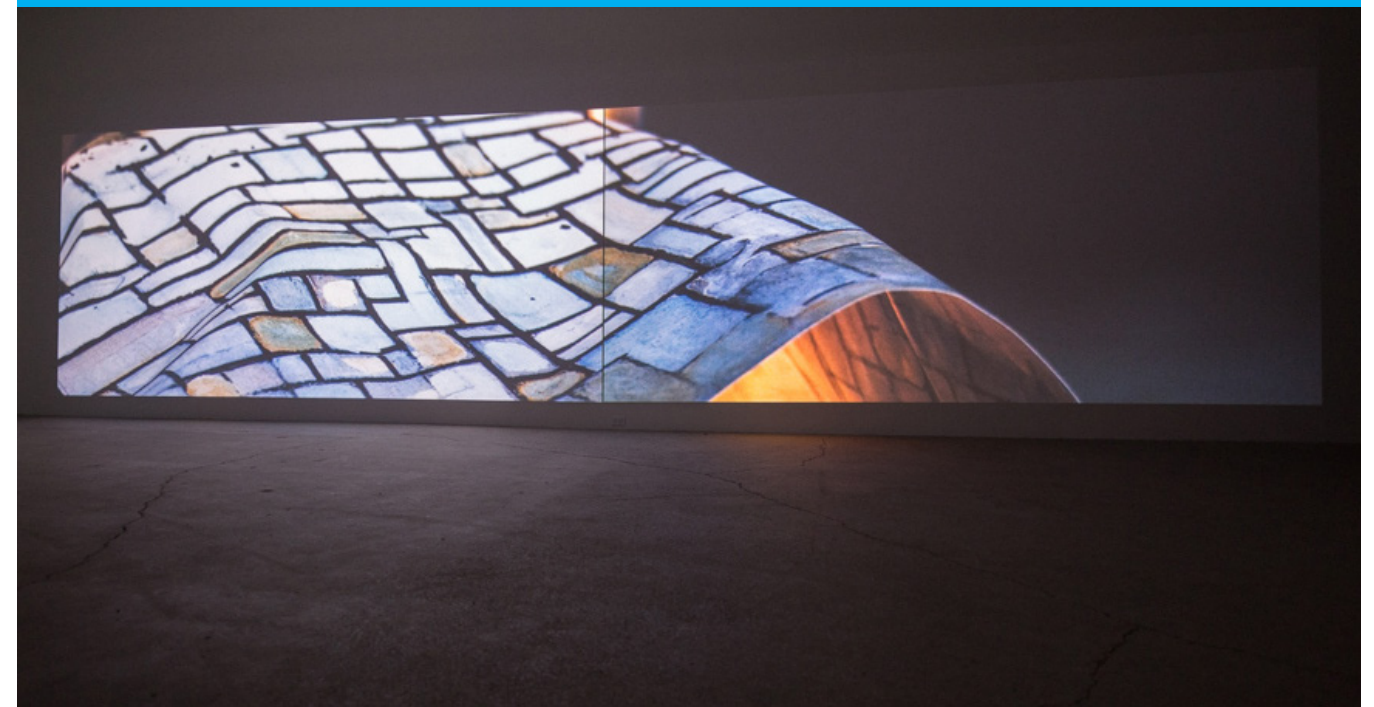
Andy Warhol's Index (Book), 1967

Livre d'artiste avec impressions Offset, éléments animés, pages dépliantes, un flexi disque et un ballon, première édition

28,5 × 22 × 2,7 cm

Don de monsieur Réal Lussier

D 22 12 LA 1



Marie-Claire Blais et Pascal Grandmaison

La vie abstraite II: Espace du silence, 2016

© Marie-Claire Blais et Pascal Grandmaison

Photo: avec l'aimable permission des artistes



Kelly Jazvac
They Forgot They Were a Landscape, 2020
© Kelly Jazvac
Photo: Paul Litherland,
avec l'aimable permission de l'artiste

PRÊTS

ŒUVRES PRÊTÉES
EN 2022-2023

Scott, Marian Dale, *Translation (Iconic) No. 1*, 1955
 McKinley Webber, Gordon,
Abstract Composition, 1954
 Pour l'exposition itinérante *Oubliés! Scott, Brandtner, Eveleigh, Webber: revoir l'abstraction montréalaise des années 1940* organisée et présentée au Musée d'art de Joliette (du 15 octobre 2022 au 15 janvier 2023)
 Danger, Dayna, *Adrienne's Mask*, 2016
 Pour l'exposition *Facing Claude Cahun & Marcel Moore* présentée à Peel Art Gallery Museum and Archives (du 19 novembre 2022 au 10 avril 2023)

PRÊTS À
LONG TERMECabinet du ministre de la Culture et des
Communications à Montréal

Ferron, Marcelle, *Le Champ russe*, 1947-1948
 Gervais, Lise, *Vorace multiglore*, 1964
 Léger, Fernand, *Femme aux feuilles*, vers 1952
 Letendre, Rita, *Spirit of Summer*, 1992
 Merrill, Michael, *Studio (4060 St-Laurent) #4 (Panmorphic Series)*, 2002
 Molinari, Guido, *Rectangles rouges*, 1961
 Pellan, Alfred, *Nature morte avec pipe*, vers 1943 ;
Nature morte aux deux couteaux, 1942
 Roussil, Robert, *Sans titre*, 1954
 Shaa, Agjangajuk, *Faces*, 1972

Cabinet du premier ministre à Montréal

Arp, Hans, *Apparat d'une danse*, 1960
 Bellefleur, Léon, *Jardin intime*, 1976
 Borduas, Paul-Émile, *Sans titre*, 1957 ;
Sans titre (n° 52), vers 1960
 Carr, Emily, *Trees on a Hillside*, 1910-1911
 Comtois, Ulysse, *Obi*, 1962 ; *Jolo*, 1962 ;
Rayons, 1974 ; *Sans titre*, 1959
 Dallaire, Jean, *Jeux interdits*, 1957 ; *Barque*, 1964
 Daudelin, Charles, *Antrenoir*, 1967 (tirage de 1969)
 Derouin, René, *Mitla 1*, 1981 ; *Oxaca*, 1981
 Donaldson, Marjory Rogers, *The Bicycle Race*, 1978
 Doucet-Saito, *Sans titre*, 1987
 Ernst, Max, *Jeune fille en forme de fleur*, 1957
 Etrog, Sorel, *Ritual Dance*, 1960-1962
 Ewen, Paterson, *Square Sunset*, 1962
 Falk, Gathie, *My Dog's Bones*
 (de la série « *Theatre in B/W and Colour* »,
 1983-1984), 1984 ; *Privett Hedge*, 1978
 Ferron, Marcelle, *Composition en bleu*, 1950 ;
Le Bolide, vers 1964
 Fortin, Marc-Aurèle, *Paysage, Ste-Rose*, vers 1950
 Gagnon, Charles, *August 17th p.m./17 août p.m.*,
 1962
 Gauvreau, Pierre, *Ce rouge qui envahit nos promenades*, 1977
 Hurtubise, Jacques, *Carouroux*, 1984
 Lemieux, Jean Paul, *L'Été à Montréal*, 1959 ;
La Ville, 1958 ; *Vers la mer*, vers 1972 ;
Chemin du bois, 1975
 McEwen, Jean, *Drapeau inconnu*, 1963 ;
Les Cages d'îles, 1974
 Mousseau, Jean-Paul, *Tableau circulaire n° 26*, 1964
 Ritchie, James Edward, *La Famille*, 1967
 Savage, Anne, *Yellow Days, Lake Wonish*, 1960
 Sole, Stelio, *Dialogue VII*, 1983
 Tonnancour, Jacques de, *Paysage laurentien*, 1961
 Trudeau, Yves, *Arquebusier*, 1965

Ministère de la Culture et des Communications
à Québec, Direction des relations avec les
sociétés d'État

Pellan, Alfred, *Mini-nature*, 1966
 Vaillancourt, Armand, *Sans titre*, 1965

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Smith, Gord, *Study « Canada Screen »*
Expo 67, 1965
 Fortier, Ivanhoë, *Sans titre*, 1965

Musée des beaux-arts de Montréal

Fitzgerald, Lionel LeMoine, *House and Backyards*,
 vers 1930
 Fortin, Marc-Aurèle, *Sous-bois en hiver*, 1923
 Harris, Lawren Stewart, *Baffin Island*, vers 1930
 Harris, Robert, *Landscape, Yale, B.C.*, 1909 ;
Landscape, Yale, B.C., 1909 ; *Yale*, 1909 ;
Landscape, Yale, B.C., 1909 ; *Lake Louise,*
Alberta, 1909
 Leduc, Ozias, *La Phrénologie*, 1892
 Légaré, Joseph, *La Propriété de l'artiste,*
à Gentilly, vers 1853
 MacLeod, Pegi Nicol, *Boat in Boathouse*, vers 1936
 Matisse, Henri, *Portrait au visage rose et bleu,*
 1936-1937
 Rodin, Auguste, *Jean D'Aire*, 1887
 (fonte Susse 1966)
 Van Dongen, Kees, *Le Crachin, Normandie,*
 vers 1955 ; *La Première Communiant*, 1956

Place Ville Marie

Daudelin, Charles, *Composition No. 1*, 1966
 Fortier, Ivanhoë, *Tour sublunaire*, 1965
 Trudeau, Yves, *Cosmonaute No. 2*, 1965 ;
La Cité, 1962
 Vaillancourt, Armand, *Hommage au*
Tiers-Monde, 1966 ;
Justice aux Indiens d'Amérique, 1957

RESTAURATION

N. B. Les œuvres suivies d'un astérisque ne font pas partie de la collection du MAC.

EXPOSITIONS AU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Henricks, Nelson,
Don't You Like the Green of A?, 2021-22*
Henricks, Nelson, *Drumhead I*, 2022*
Henricks, Nelson, *Drumhead II*, 2022*
Rottenberg, Mika, *AC and Plant*, 2018*
Rottenberg, Mika, *Cosmic Generator*, 2017*
Rottenberg, Mika, *Lips (Study #3)*, 2016-2019*
Rottenberg, Mika, *NoNoseKnows*, 2015*

COLLECTION DU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Leduc, Fernand, *Composition*, 1954
(traitement CCQ)
Lukacs, Attila Richard, *This Town*, 1990
Martin, Ron, *Burnt Sienna*, 1971
Martin, Ron, *Cadmium Medium Yellow*, 1971
Middendorf, Helmut, *Head and Owls*, 1985
Riopelle, Jean-Paul, *Composition*, 1951

ŒUVRES PRÊTÉES

Riopelle, Jean-Paul, *La Joute*, 1969-1970,
fonte vers 1974
Vaillancourt, Armand, *Hommage au Tiers-Monde*,
1966





Photo : François Hosy

DÉMÉNAGEMENT DES COLLECTIONS

Le début d'année a vu l'aboutissement des opérations de délocalisation des collections. La mise à jour des métadonnées de la base de données de gestion des collections a pu ainsi être complétée. L'entreposage des fonds d'archives privés, des documents audiovisuels et iconographiques, des publications, des affiches et des périodiques a permis de clôturer la délocalisation de la collection documentaire de la Médiathèque et des fonds d'archives privés de la collection.

ARCHIVES DE LA COLLECTION ET MÉDIATHÈQUE

En plus du projet de déménagement des collections, le Service a apporté son soutien aux projets d'exposition et de diffusion en ligne, aux comités d'acquisition et aux prêts d'œuvres de la collection. L'équipe a également été mobilisée par un vaste chantier au Centre des collections muséales nécessitant le mouvement interne de toutes les œuvres qui y étaient entreposées. Un important travail de mise à jour de politiques et de procédures a aussi été entamé.

Afin d'harmoniser les pratiques entourant la référence et l'aide à la recherche, et ce, pour l'ensemble des ressources documentaires du MAC, de nouvelles règles d'accès ont été instaurées. Le service de référence sera également centralisé et permettra la reprise graduelle de la consultation de la documentation disponible à PVM.

Le fonds documentaire de la Médiathèque s'est enrichi de nouveaux documents, principalement des livres et des catalogues d'exposition obtenus par voie de don, par le biais de notre participation au programme intermuséal d'échange de publications et par achat en lien avec la programmation du MAC. La Médiathèque participe activement à l'enrichissement du catalogue collectif du Réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales.

En conformité avec sa mission, le MAC a mené une activité de numérisation et de documentation d'envergure. Mentionnons des prises de vues d'expositions, la renumérisation de vidéos et le versement de 230 vidéos de la collection vidéodocumentaire dans la base de données sur les collections. À cela s'ajoutent la numérisation de près d'une vingtaine d'œuvres de la collection de même que la production d'extraits et d'arrêts sur image pour près d'une dizaine d'œuvres vidéographiques rendues disponibles dans le MACrépertoire. Le Musée a également travaillé au montage vidéo du treizième Colloque international Max et Iris Stern, *Femmes autochtones, corporalité et souveraineté* et du quatorzième Colloque international Max et Iris Stern, *Contagion de la terreur*, et d'entrevues avec les artistes Yan Giguère et Pierre Bourgault, en plus de veiller à la captation et au montage d'une rencontre exclusive avec l'artiste Armand Vaillancourt et d'une visite-rencontre avec Didier Morelli offrant son point de vue personnel sur l'œuvre de Mika Rottenberg dans le contexte de l'exposition éponyme présentée au MAC. Enfin, la recherche de même que la rédaction et la traduction de contenus auront permis au Musée de réactiver à la fin mars la section hors les murs de son site Web, renommée pour l'occasion [Œuvres dans la ville/Art in the City](#).

Enfin, l'équipe des archives de la collection s'est consolidée par la dotation des postes de technicienne aux droits d'auteur et aux expositions, et de technicienne aux transports et aux réserves.

État du fonds documentaire au 31 mars 2023

Le fonds documentaire de la Médiathèque comptait 78 548 documents, ce qui équivaut à 52 261 titres en tout. Ces chiffres sont répartis comme suit : 40 335 catalogues d'exposition et monographies, dont 732 livres d'artiste et 815 catalogues rares. La collection documentaire contient aussi 1 338 titres relatifs aux enregistrements audio et vidéo sur l'art (1 133 enregistrements vidéo et 205 enregistrements audio) et 884 périodiques, qui correspondent à plus de 18 000 numéros, dont 23 titres courants.

S'y ajoutent 8 762 dossiers d'artiste et 1 135 dossiers d'événement révélant l'historique de la programmation du MAC depuis 1965. La Médiathèque est également dotée de quatre banques de données bibliographiques sur le marché international de l'art.

Archives administratives et autres ressources documentaires

En amont du projet de transformation architecturale, des efforts considérables ont été déployés afin de mener à bien le déménagement des documents administratifs. Ce sont 788 boîtes qui s'ajoutent aux 1 112 ayant été relocalisées l'année précédente. Quant à la gestion du cycle de vie des documents papier, 148 dossiers ont été enregistrés dans le logiciel de gestion documentaire, tandis que 984 dossiers sont passés à l'état semi-actif.

Les multiples chantiers numériques ont progressé du côté de la gestion documentaire, notamment par l'entremise du projet de gestion intégrée des documents. Au cours de l'année, les efforts en ce sens se sont concentrés sur l'analyse des besoins, la sensibilisation des équipes aux enjeux et à la portée d'un tel projet, la mise à niveau des connaissances ainsi que la mise en place de nouveaux outils pratiques comme les *Recommandations de nommage des fichiers numériques*.

SERVICES TECHNIQUES ET DE L'AUDIOVISUEL

Parallèlement à sa contribution habituelle aux diverses activités du Musée, l'équipe des services techniques et de l'audiovisuel a poursuivi les opérations liées à la fermeture du MAC sur la rue Sainte-Catherine. Ainsi, le déménagement complet des locaux de l'audiovisuel, des services techniques et des ateliers de production au sous-sol et le retrait des enseignes et de la signalisation ont entre autres été effectués. À PVM, un local d'entreposage supplémentaire au sous-sol et un vestiaire dans les salles d'exposition ont été aménagés, en plus du parachèvement de l'installation des bureaux.

A large, bold, black number '6' is centered on the right side of the page. The number has a thick stroke and a distinctive shape where the top curve is slightly open. It is set against a background of a light blue gradient that transitions from white on the left to a darker blue on the right.

6

A thin, vertical black line is positioned to the left of the text 'LE NUMÉRIQUE'.

LE
NUMÉRIQUE

L'année 2022-2023 s'inscrit dans la continuité des initiatives entreprises l'année précédente. Le MAC pose les jalons de sa transformation numérique en procédant à un diagnostic de ses forces et faiblesses en matière d'actifs numériques.

L'obtention d'une subvention de la part du Conseil des arts du Canada a permis au MAC d'entreprendre un audit de maturité numérique à l'échelle de l'organisation. L'étude menée dans le cadre de l'audit va tout d'abord servir à définir le cadre de transformation et permettre d'étendre la réflexion en vue d'élaborer une feuille de route numérique appuyant la réflexion en cours liée au plan stratégique institutionnel 2023-2027. Le tout servira à compléter l'analyse avec une perspective élargie sur le plan des opérations et de la structure organisationnelle du Musée au-delà du simple fait numérique, afin de parfaire le cadre de transformation. Le processus s'est déroulé sur plusieurs mois avec l'appui d'une expertise externe.

Des entrevues ont eu lieu et ont permis de brosser un portrait plus net de la situation actuelle et des attentes des parties prenantes concernant la transformation numérique. Des rencontres d'observation sur place avec le personnel afin de cerner les processus clés, les systèmes en cause et les occasions d'amélioration ont permis de contextualiser les enjeux et de mieux comprendre la réalité opérationnelle du MAC. Finalement, l'évaluation de la culture d'entreprise et des structures organisationnelles et opérationnelles ont mis en lumière le cadre pour induire un changement.

La prochaine étape consiste en l'élaboration d'un plan de transformation numérique à l'échelle de l'organisation qui viendra s'arrimer au plan stratégique 2023-2027 en cours d'élaboration.

Concrètement, un groupe de travail du MAC s'attellera à l'analyse des occasions et enjeux ciblés dans l'audit de maturité numérique afin d'établir un inventaire des chantiers technologiques en cours et à entreprendre ainsi que l'ordre de priorité.

Le projet d'intelligence d'affaires et de mutualisation des données d'usage regroupant les quatre musées nationaux (le Musée de la civilisation, le Musée national des beaux-arts du Québec, le Musée des beaux-arts de Montréal et le MAC) est ambitieux. Ce partenariat doit permettre au MAC de franchir plusieurs étapes dans sa maturité numérique grâce à une refonte de son approche technologique de l'expérience de visite en vue du nouveau Musée.

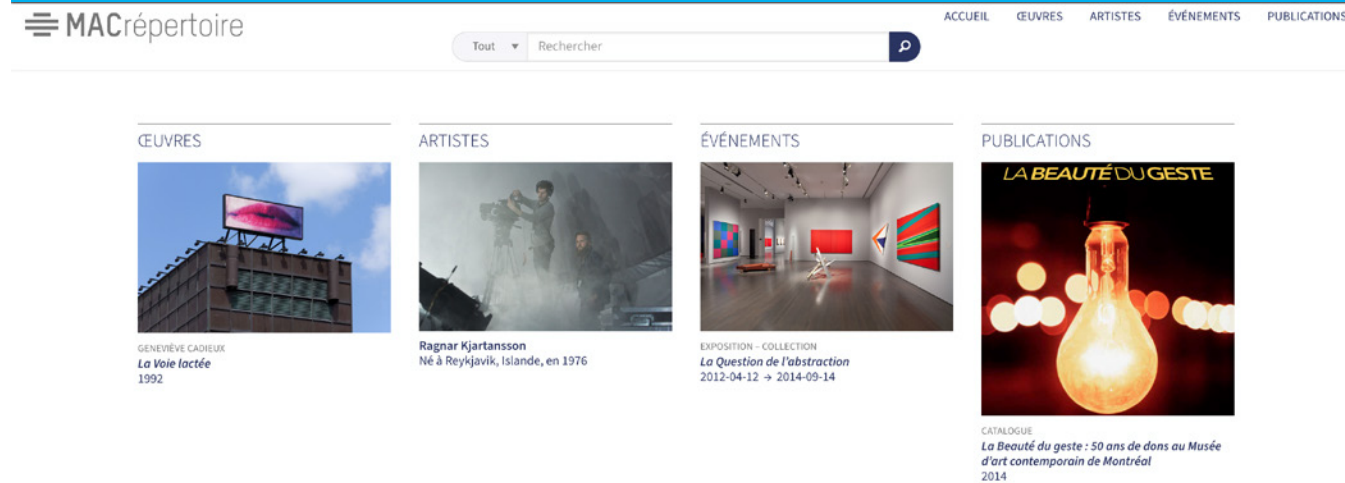
Le groupe des quatre musées a retenu une approche en deux temps: la planification et la mise en œuvre. L'année 2022-2023 a été largement consacrée à l'élaboration d'une vision commune et d'un cadre de gouvernance, et à la planification des étapes subséquentes, éléments incontournables du succès de l'initiative qui vise une meilleure connaissance des publics et de leurs besoins.

Ce projet requiert le remplacement de plusieurs systèmes au cœur des activités du MAC (dont le logiciel de gestion de la relation avec la clientèle [CRM] et la billetterie) et l'introduction de plusieurs nouvelles couches technologiques sur le plan applicatif qui ont donné lieu à des demandes de financement auprès du ministère de la Culture et des Communications.

Le MAC participe aussi à une table de concertation intermuséale sur la fréquentation qui regroupe les directions de l'expérience de visite des quatre musées nationaux et qui est soutenue par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec et de l'Institut de la statistique du Québec, dont le travail en vue de l'élaboration et de l'adoption d'une taxonomie commune aux institutions vient appuyer le projet de mutualisation en dévoilant le potentiel d'utilisation de certaines données dans le cadre de l'initiative.

Le contexte collaboratif du projet intermuséal d'intelligence d'affaires et de mutualisation des données d'usage met en lumière les bénéfices potentiels considérables de la mise en commun de ressources, d'apprentissages et d'informations pour accélérer le cheminement du MAC vers la maturité numérique.

Depuis la mise sur pied du Plan culturel numérique du Québec, le MAC n'a cessé d'accélérer l'enrichissement de son offre numérique par la création de projets ainsi que l'élaboration de contenus et de productions audiovisuelles de qualité visant à déployer et à valoriser autrement la collection nationale. Le déménagement du Musée dans un espace temporaire à PVM et l'évolution des pratiques culturelles des publics renforcent d'autant plus l'importance d'un rayonnement accru en ligne pour un vaste accès à la culture, aux œuvres et aux artistes de la collection. Nos réflexions se tournent aujourd'hui vers les enjeux de découvrabilité, et sont stimulées par nos efforts des dernières années en matière de numérisation, de consolidation de nos systèmes, de recherche et d'élaboration de contenus, qui ont permis la création du MACrépertoire.



Capture d'écran du MACrépertoire

MACrépertoire : numérisation et diffusion

Le lancement du [MACrépertoire](#) a eu lieu en juin 2022. Parallèlement, l'analyse des priorités de développement s'est poursuivie. Comme la recherche sur les œuvres est un processus continu, les données de ce répertoire évolutif sont susceptibles d'être mises à jour et bonifiées au fil du temps afin d'assurer une juste représentation de la collection. Les contenus du MACrépertoire sont diffusés librement en données ouvertes depuis décembre dernier, favorisant ainsi le rayonnement de l'art contemporain dans l'espace numérique de même que l'accès et la réutilisation créative des données au sein de projets innovants en lien avec les collections (visualisation de données, applications, etc.). Les données sont disponibles par l'entremise de notre [interface Web publique](#), en plus d'être déposées sur Données Québec, s'inscrivant ainsi dans le principe du gouvernement ouvert. Participant à la mission du Musée, MACrépertoire a enregistré plus de 44 000 pages visitées ainsi que des milliers de vidéos visionnées et de documents téléchargés. Par son vaste déploiement de contenus numériques puisés à même la base de données sur les collections, le MACrépertoire offre une documentation variée accessible au moyen d'une multitude de liens favorisant la diffusion de la collection, soutenant ainsi la recherche et

permettant aux publics d'y repérer facilement des informations organisées de façon intuitive et conviviale. Près de la moitié des demandes liées aux collections ont ainsi pu être réacheminées directement vers le MACrépertoire, améliorant l'efficacité des processus et accélérant l'accès aux contenus et aux connaissances. La version exhaustive du MACrépertoire, qui rassemble davantage de contenus sur les œuvres prêtées et exposées au Musée ainsi que sur les publications et les événements ayant façonné son histoire, est par ailleurs consultable sur place grâce à un poste destiné aux chercheuses et chercheurs ayant été installé en janvier.

Droits d'auteur

En plus de contribuer directement à la diffusion des collections auprès des publics, la mise en ligne du MACrépertoire a permis de poursuivre les activités liées aux demandes de libération de droits d'auteur auprès des sociétés de gestion et d'artistes sans représentation ainsi qu'aux redevances, tout en facilitant la mise à jour des données sur les œuvres et les artistes de la collection. Le MAC tient ici à remercier chaleureusement les artistes pour leur soutien et leur précieuse collaboration dans la réalisation de ce projet d'envergure. Le MAC remercie également le ministère de la Culture et des Communications, par l'entremise du Plan culturel numérique du Québec, ainsi que la Ville de Montréal, grâce à l'*Entente sur le développement culturel de Montréal*, pour leur précieuse contribution financière à l'origine de la concrétisation du MACrépertoire.



Yves Trudeau
La Cité, 1962
Installée sur l'esplanade de la Place Ville Marie
© Succession Yves Trudeau
Photo : Félix Rioux



**LE
PERSONNEL**

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général et conservateur en chef
John Zeppetelli

Adjointe au directeur général et conservateur en chef
Pascale Nolet

Directrice générale adjointe
Anne Eschapassee
(départ le 2 septembre 2022)
Jennifer Dorner
(embauche le 11 octobre 2022)

Responsable, secrétariat général et projets stratégiques
Annie-Claude Larocque
(départ le 22 juillet 2022)
Marie-Claude Mongeon
(embauche le 25 juillet 2022)

Chargée de projet – architecture
Occasionnelle
Danielle Dewar
(départ et collaboratrice externe depuis le 20 janvier 2023)

Chargée de projet en planification stratégique et innovation
Occasionnelle
Marie-Claude Mongeon
(jusqu'au 24 juillet 2022)

DIRECTION DES EXPOSITIONS ET DE LA RECHERCHE

Directrice, expositions et recherche
Lesley Johnstone

Conservateur
Mark Lanctôt

Conservateur et responsable de l'action culturelle
François LeTourneux

Conservatrice, responsable de la collection
Marie-Eve Beaupré

Adjointe aux acquisitions
Occasionnelle
Stephanny Boucher
(départ le 16 février 2023)

Chargées de projet, expositions
Marjolaine Labelle
Raphaëlle Dionne Cormier
(embauche le 13 février 2023)

Adjointe à la direction artistique et éducative
Pascale Dupuis

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENGAGEMENT

Directrice de l'éducation et de l'engagement
Yaël Filipovic

Responsable des visites
Sylvie Pelletier

Responsable des ateliers de création
Luc Guillemette
(retraite le 8 décembre 2022)
Maxime Lefrançois
(embauche le 24 octobre 2022)

Responsable SéminArts
Léah Snider

Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité
Occasionnelle
Charlotte Jacob-Maguire

Chargé de projet, éducation
Occasionnel
Vincent Brière
(embauche le 3 octobre 2022)

Techniciennes et techniciens aux ateliers de création
Geneviève Nobert
Occasionnelles et occasionnel
Audrey Anne Pronovost
(embauche le 9 novembre 2022)
Rosalie Chartrand
(embauche le 7 novembre 2022)
Clara Chouinard
Julie Corriveau
Audrey Fortin Rioux
Karine Fournier
Vincent Henry Huang
(embauche le 2 décembre 2022)
Catherine Goerner Potvin
(embauche le 2 décembre 2022)
Léa Martin
(départ le 27 mars 2023)
Vanessa Mouawad
Caroline Richer
Chantal Savard
(départ le 12 avril 2022)

Techniciennes et techniciens aux visites

Véronique Lefebvre
Tracy Grosvenor
(intérim : Lilia Khadri, embauche le 15 novembre 2022)
Occasionnelles et occasionnels
Annie Auger
Judith Bradette Brassard
(départ le 8 septembre 2022)
Anthony Burnham
Clara Chouinard
Laurence Dauphinais
(embauche le 24 mai 2022)
Emmanuelle Desrochers
(embauche le 5 mai 2022)
Sandra El Ouerguemi
Marilou Lyonnais Archambault
(embauche le 27 octobre 2022)
Jean-Philippe Luckhurst-Cartier
Jeanne-Elyse Renaud
Gabrielle Sarthou
Javiera Paz Segovia Caroca
Florence Victor

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Directrice des ressources humaines
Monique Bernier
(retraite le 3 mars 2023)
Jeannine Lévesque
(embauche le 6 mars 2023)

Conseillère en gestion des ressources humaines
Camille L'Heureux-Roy

Technicienne en ressources humaines
Occasionnelle
Émilie Auger-Lajoie
(embauche le 20 juin 2022)

Technicienne principale à la paie et aux avantages sociaux
Ginette Lemaire

DIRECTION DE LA COLLECTION, DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DES SERVICES TECHNIQUES

Directrice, gestion des collections, des ressources documentaires, des services techniques et de l'audiovisuel
Andrea Lacerda Kuchembuck

Registraire
Alexandra Derome

Technicienne principale aux acquisitions et aux prêts
Beatriz Leyva Calderon

Responsable de la gestion documentaire
Camille Lanthier

Bibliotechnicienne
Farida Bensaadi

Technicienne aux transports et aux réserves
Gaëlle Boudet
(embauche le 17 octobre 2022)

Technicienne aux droits d'auteur et aux expositions
Florence Morissette
(embauche le 3 octobre 2022)

Responsable des projets de diffusion numérique des collections
Cindy Veilleux

Technicien en audiovisuel
Michel Pinault

Analyste-programmeur (Plan culturel numérique)
Etienne Desautels

Adjointe administrative
Paule Girardin

Restauratrice
Marie-Chantale Poisson

Responsable des services techniques
Josée St-Louis

Technicienne en logistique
Mélanie Crépeau

Menuisier
Occasionnel
Alexander Lee McLean
(départ le 29 décembre 2022)

Préposée et préposés aux montages
Occasionnelle et occasionnels
Michel Archambault
Gaël Comeau
Bruno Gauthier
Siloë Leduc
Jean Lévesque
Julie Pelletier
Philippe Poloni
René Viens

Responsable de l'audiovisuel
Denis Labelle

Technicien principal en audiovisuel
Stéphane Laferrière

Technicienne et technicien en audiovisuel
Occasionnelle et occasionnel
Dominique Daydé
François Tanguay

DIRECTION DES FINANCES

Directrice des finances
Geneviève Beaucage
(départ le 3 février 2023)
Katlyne Amyot
(embauche le 13 mars 2023)

Responsable des ressources financières et matérielles
Suzanne Gagnon

Responsable de la performance financière
Nathalie Dupuis

Technicienne aux ressources financières
Pélagie Yapi

Responsable des technologies de l'information
Éric Catala Desrosiers

Technicienne et technicien en informatique
Sébastien Joyeux
(départ le 23 septembre 2022)
Evelyne Galipeau
(embauche le 11 janvier 2023)
Caba Konate

DIRECTION DU MARKETING, DES COMMUNICATIONS ET DE L'EXPÉRIENCE VISITEUR

Directrice marketing, communications et expérience visiteur
Marine Godfroy

Responsable de la diffusion numérique
Amandine Barrau

Responsable image de marque, stratégie marketing publicitaire et partenariats
Carol Jungpeter

Responsable des abonnements
Marie Samuel Levasseur
(départ le 18 août 2022)

Responsable marketing relationnel, CRM et billetterie
Magalie Rocheleau
(embauche le 4 janvier 2023)

Chargé de projet, communications et marketing
Olivier Goulet
(embauche le 19 juillet 2022, départ le 30 mars 2023)

Chef d'équipe à l'accueil et billetterie
Marie-Eve Bourque

Préposées et préposés à l'accueil
Jeanne Gagné
Jocelyne Ouimet
Occasionnelles et occasionnels
Karine Bond
Evelyne Londei Shortall
Pierre Alexandre Lubin
Stéphanie Luigi
(embauche le 8 juillet 2022)
Geneviève Michaud Lapointe
Matias Perinetti Paniagua
Léa Tétrault
(embauche le 11 décembre 2022)



LA
GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration doit veiller à la conformité de la gestion du MAC, conformément aux dispositions précisées dans la *Loi sur les musées nationaux* (M-44) et la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (G-1.02), et selon les règlements et politiques en vigueur.

Le conseil d'administration établit les orientations stratégiques de la société, s'assure de leur mise en application et s'enquiert de toute question qu'il juge importante. Le conseil est imputable des décisions de la société auprès du gouvernement et sa présidence est chargée d'en répondre auprès du ministère. Il approuve notamment le plan stratégique du Musée, le rapport annuel de gestion, les budgets, les états financiers ainsi que les profils de compétence et d'expérience requis pour la nomination des membres du conseil, de même que celui recommandé pour le poste de direction générale et conservation en chef.

Activités

Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises lors d'assemblées annuelles et a procédé à l'entérinement de diverses résolutions lors de trois assemblées extraordinaires.

Au cours de ces assemblées, les membres ont notamment examiné les éléments suivants en vue de leur adoption :

- les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- les révisions budgétaires pour 2022-2023 et le budget pluriannuel 2023-2028 ;
- le contenu du rapport annuel de gestion 2021-2022 ;
- l'acquisition d'œuvres d'art par achat et don ;
- l'institution du régime d'emprunt auprès du ministère des Finances ;
- la présidence et la composition des comités du conseil d'administration ;
- des résolutions d'ordres financier et administratif.

La direction du Musée a également présenté au conseil d'administration des mesures d'étalonnage pour encadrer l'avancement des orientations du plan stratégique 2018-2022, qui avait été prolongé pour inclure l'année 2022-2023. Un rapport trimestriel quantitatif et qualitatif à cet effet a été déposé à chaque rencontre du conseil d'administration dès juin 2022 pour suivre l'évolution des activités du Musée selon ces mesures. Une refonte du document est prévue en 2023-2024 pour s'arrimer aux mesures d'étalonnage du plan stratégique 2023-2027, ainsi que du *Plan de développement durable* et du *Plan de transformation numérique* à venir en 2023-2024.

Conflits d'intérêts, éthique et rémunération

Aucune déclaration relative à des situations susceptibles de placer une administratrice ou un administrateur en situation de conflit d'intérêts n'a été soumise au cours de l'année. Aucun manquement au *Code d'éthique et de déontologie à l'intention des membres du conseil d'administration et des membres de comités* (reproduit aux pages 184-188 du présent rapport et sur le site Web du Musée sur la page de l'Accès à l'information) n'a été constaté au cours de la même période. Les membres du conseil, à l'exception du directeur général et conservateur en chef, n'ont reçu aucune rémunération, sous quelque forme que ce soit, pour les services rendus au MAC.

Composition

La *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* exige que les conseils d'administration des organismes comptent au moins deux tiers de membres indépendantes et indépendants, qu'ils soient constitués au minimum de 40% de femmes, qu'ils incluent au moins une personne de 35 ans ou moins à sa nomination et qu'ils comprennent au moins une personne qui, de l'avis du gouvernement, est représentative de la diversité de la société québécoise.

Au 31 mars 2022, le conseil d'administration du MAC était formé de treize membres, dont onze personnes indépendantes, soit 85%. Aussi, il comptait huit femmes, soit 62% du nombre total de ses membres. Deux membres avaient 35 ans ou moins au moment de leur nomination. Le conseil d'administration du MAC était aussi en voie d'être représentatif de la société québécoise, comme deux membres ont déclaré appartenir à des communautés issues de la diversité.

Claudie Imbleau-Chagnon (indépendante)

Présidente du conseil d'administration

Nommée le 27 octobre 2021 – 1^{er} mandat de 4 ans
Nommée le 29 juin 2022 à titre de présidente du conseil d'administration

Claudie Imbleau-Chagnon est vice-présidente, responsable de l'équipe Investissement des Affaires juridiques d'Ivanhoé Cambridge qui réalise la gestion des investissements et les transactions aux échelles nationale et internationale. Elle possède une expertise reconnue en gestion des enjeux et des risques associés aux projets de développement complexes impliquant diverses parties prenantes des secteurs public et privé. Diplômée de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, M^{me} Imbleau-Chagnon a fait ses débuts en pratique privée à Montréal dans un cabinet pancanadien et par la suite, à Paris, dans un cabinet privé anglais. Outre sa formation en droit, M^{me} Imbleau-Chagnon est titulaire d'un certificat en négociation de l'Université Cornell ainsi que de la certification LEAN Six Sigma ceinture verte. M^{me} Imbleau-Chagnon s'est toujours activement impliquée dans sa communauté et elle siège depuis les huit dernières années à titre d'administratrice au conseil d'administration de la Fondation des YMCA du Québec et à titre de présidente depuis les trois dernières années.

Alexandre Taillefer (indépendant)

Antérieurement président du conseil d'administration

Renouvellement le 28 février 2018 – 2^e mandat de 5 ans, départ le 29 juin 2022 à la suite de la nomination de la succession de la présidence du conseil d'administration

Associé principal de XPND Capital, un fonds privé qui investit dans des entreprises du secteur de l'électrification des transports, des technologies, des médias et du divertissement.

Eleonore Derome (indépendante)

Vice-présidente

Présidente du comité de gouvernance et de l'éthique

Membre du comité des ressources humaines
Renouvellement le 29 juin 2022 – 3^e mandat de 4 ans

Eleonore Derome est directrice, Affaires juridiques – Fusions et acquisitions, valeurs mobilières et corporatif chez Saputo inc. Elle travaille comme avocate en grande entreprise depuis 2018 après avoir pratiqué dans un cabinet privé pancanadien pendant une douzaine d'années. M^{me} Derome est vice-présidente du conseil d'administration et présidente de son comité de gouvernance et de l'éthique. Préalablement, elle a aussi présidé le comité de ressources humaines. Outre sa formation en droit, M^{me} Derome est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en sciences de la gestion à HEC Montréal et d'un certificat en négociation de l'Université Harvard. En 2022, M^{me} Derome a été nommée par le Barreau du Québec pour siéger au conseil d'administration de Justice Pro Bono. Elle est cofondatrice de l'initiative Jeunes Canadiens en Finance, division femmes d'affaires, et administratrice de l'organisation internationale Jeunes Canadiens en Finance. M^{me} Derome a été membre du conseil de direction de l'Association canadienne des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises de l'Association du Barreau canadien, section Québec (2017-2018). Elle a été invitée à participer au International Women's Forum en 2023 et a été sélectionnée pour participer à la Conférence canadienne du Gouverneur général sur le leadership en 2015. Elle est récipiendaire du prix Relève d'excellence de HEC Montréal pour la première place dans la catégorie Services de consultation (2014) et finaliste du prix Arts-Affaires de Montréal en reconnaissance de son engagement envers les arts et la culture à Montréal (2016).

Yves Gauthier (indépendant)

Président du comité d'audit

(dès le 20 septembre 2022)

Renouvellement le 29 juin 2022 – 2^e mandat de quatre ans

Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (FCPA) et diplômé de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS.A), Yves Gauthier a été associé au cabinet KPMG et vice-président au sein de Valeurs mobilières Desjardins et à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Il a aussi été vice-président à la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation, où il était responsable du programme international de formation dans les pays en développement. Il est actuellement membre des conseils d'administration et trésorier de l'Institut de recherche en biologie végétale et du Réseau Environnement. Il est aussi membre des comités d'audit de la Ville de Montréal, de la Ville de Laval, du Bureau du surintendant des institutions financières et du ministère du Patrimoine canadien.

Lisa Baillargeon (indépendante)

Administratrice

Membre du comité d'audit (dès le 20 septembre 2022) et du comité de la gouvernance et d'éthique (dès le 13 décembre 2022)

Nommée le 29 juin 2022 – 1^{er} mandat de 4 ans

Directrice de l'Institut du patrimoine, cochercheuse principale de la Chaire de recherche sur la gouvernance des musées et le droit de la culture à l'UQAM et professeure titulaire, Lisa Baillargeon dispose d'une solide formation universitaire ainsi que d'une expérience considérable en comptabilité, en gouvernance et en gestion. En effet, elle est titulaire d'un doctorat en histoire économique et des affaires et d'une MBA, et détient le titre de comptable professionnelle agréée (CPA) ainsi que celui d'administratrice de sociétés (IAS.A.). À la fois comme gestionnaire, professeure et chercheuse, elle a acquis une aisance dans la gestion de projets complexes et variés et a contribué au développement de partenariats internationaux avec de nombreuses universités. De plus, son parcours témoigne de son implication dans le milieu puisqu'elle siège et a siégé à divers conseils d'administration, dont ceux d'organismes sans but lucratif. Elle siège entre autres au conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins et préside depuis 2015 le comité d'audit de la Ville de Montréal et, depuis 2021, le conseil d'administration de Développement international Desjardins.

François Dufresne (indépendant)

Antérieurement président du comité d'audit

Renouvellement le 28 février 2018 – 2^e mandat de 4 ans, départ le 29 juin 2022 à la suite des nominations de nouveaux administrateurs et administratrices

François Dufresne est premier directeur, Placements privés, à Investissements PSP. Il a été président du conseil d'administration de la Fondation du MAC de 2007 à 2019 et il a été trésorier du MAC de 2012 jusqu'à son départ en juin 2022. Il est également membre du conseil d'administration, du comité d'audit et du comité de rémunération de la société Fives (SAS), dont le siège social est à Paris. Fives est un groupe d'ingénierie industrielle présente dans 65 pays et qui emploie plus de 8000 personnes. M. Dufresne est aussi membre du conseil d'administration et du comité d'audit de TeamHealth, une société dont le siège social est à Knoxville, au Tennessee. TeamHealth offre les services de 20000 spécialistes de la santé aux hôpitaux américains, notamment dans les domaines de la médecine d'urgence et de l'anesthésie. M. Dufresne est aussi membre du conseil d'administration de la société Zply Fiber, dans l'État de Washington, qui déploie et exploite un vaste réseau de fibre optique dans le nord-ouest des États-Unis. Enfin, il est également membre du conseil d'administration de la société Stone Canyon Industries, qui possède plusieurs entreprises œuvrant dans divers secteurs industriels, et dont le siège social est à Los Angeles. M. Dufresne a été membre des conseils d'administration de nombreuses autres sociétés dans le passé. Il a entre autres présidé le conseil d'administration de l'orchestre Angèle Dubeau & La Pietà de 2011 à 2015.

Geneviève Cadieux (indépendante)

Administratrice

Présidente du comité consultatif de la collection Nommée le 28 février 2018 – 1^{er} mandat de 4 ans

Geneviève Cadieux se consacre essentiellement à la réalisation d'images photographiques et d'installations à grande échelle dont les principaux sujets sont la représentation du corps humain ainsi que le paysage, défini comme un lieu de rencontre de l'esprit et du corps. Elle s'intéresse à l'intégration de l'œuvre d'art en milieu urbain, à sa visibilité, à l'effet qu'elle exerce sur la population urbaine et à la manière dont elle marque et identifie un lieu. Ses œuvres ont fait l'objet de plusieurs expositions individuelles partout dans le monde et se retrouvent dans plusieurs collections privées et muséales au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie. M^{me} Cadieux a représenté le Canada à la Biennale de Venise en 1990, a reçu en 2011 le prix du Gouverneur général pour l'ensemble de son œuvre et le prix Paul-Émile-Borduas en 2018. Elle est professeure agrégée à l'Université Concordia et membre de la Société royale du Canada. Elle est présidente du comité consultatif de la collection du MAC.

Kristian Manchester (indépendant)

Administrateur

Membre du comité consultatif de l'innovation (dès le 13 décembre 2022) Nommé le 29 juin 2022 – 1^{er} mandat de 4 ans

Kristian Manchester est directeur général de la création et associé chez Sid Lee, où son travail dans le domaine de la publicité a remporté d'importants prix internationaux au One Show, à Cannes et aux Marketing Awards. Il met toujours sa créativité à profit, fusionnant de manière transparente l'image de marque avec la culture. Il est la principale force créative derrière les campagnes mondiales d'Adidas et de The North Face, et a été responsable du lancement de la marque Red Bull sur le marché canadien. Il a également de nombreuses campagnes mondiales à son actif auprès du Cirque du Soleil. En plus de son travail quotidien, il travaille sur des projets personnels d'art et de vidéo. En décembre 2013, ses photographies ont été exposées au prestigieux Art Basel de Miami, et en 2014, il a coréalisé avec Peter Svatek un long métrage documentaire sur Georges St-Pierre, la vedette de l'UFC.

Arielle Beaudin

Administratrice

Présidente, comité consultatif de l'innovation (dès le 20 septembre 2022)

Membre du comité consultatif des communications

Renouvellement le 29 juin 2022 – 2^e mandat de 4 ans

Arielle Beaudin détient un baccalauréat bidisciplinaire en économie et politique, ainsi qu'un certificat en relations publiques de l'Université de Montréal. Elle est conseillère municipale à la Ville de Sainte-Adèle, où elle siège à plusieurs conseils d'administration comme élue. Elle a également cofondé la ferme maraîchère Les dérangés. Par ailleurs, elle siège aux conseils d'administration du Carrefour jeunesse emploi des Pays-d'en-Haut, de la Fondation Marc Séguin et, en tant qu'élue sans vote, de la Chambre de commerce et de tourisme de Sainte-Adèle et de Plein-Air Sainte-Adèle. Elle s'est beaucoup investie sur la scène entrepreneuriale et dans l'écosystème d'entreprises en démarrage de Montréal en plus de travailler dans le milieu événementiel avec une expertise en développement de partenariats entre autres en cofondant la plateforme entrepreneuriale LORI.biz et le groupe d'entraide TechnoChic, pour les femmes entrepreneures en technologie, avec le Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal. Elle a aussi été membre de plusieurs délégations et missions à l'étranger, dont celle du G20 YEA, et a remporté le Prix de la relève 2017 dans la catégorie Affaires du Collège Jean-de-Brébeuf.

COMITÉS

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration doit constituer les comités suivants :

- 1° un comité de gouvernance et d'éthique ;
- 2° un comité d'audit ;
- 3° un comité de ressources humaines.

L'ensemble des membres des comités statutaires est indépendant. Le conseil d'administration peut constituer d'autres comités pour l'étude de questions particulières, qui peuvent comprendre des personnes non indépendantes ainsi que des invitées et invités qui ne siègent pas au conseil d'administration. À cet effet, le conseil d'administration s'est doté de quatre comités consultatifs dans le cadre de ses fonctions, soit un portant sur le développement de la collection, un pour la gestion de son immeuble et de ses équipements, un pour ses communications et un autre portant sur l'innovation. Le MAC remercie chaleureusement les membres du conseil d'administration et les membres invitées et invités des comités consultatifs qui offrent leur temps et leur expérience de manière bénévole au bénéfice de l'avancement de ses projets et de ses orientations stratégiques.

La présidente du conseil d'administration peut participer à toutes les rencontres des comités. Le directeur général et conservateur en chef est invité aux rencontres des comités statutaires et siège aux comités consultatifs à titre de membre d'office. La directrice générale adjointe assiste également en tant qu'invitée aux rencontres des comités.

COMITÉS STATUTAIRES

Comité de gouvernance et d'éthique

Eleonore Derome, présidente
(présidente dès le 20 septembre 2022)
Lisa Baillargeon
(nomination le 13 décembre 2022)
Stéphanie Moffatt
Josée Noiseux

Comité d'audit

Yves Gauthier, président
(président dès le 20 septembre 2022)
Lisa Baillargeon (dès le 20 septembre 2022)
Stéphanie Moffatt
(départ du comité le 20 septembre 2022)
Martine St-Victor
(départ du comité le 1^{er} août 2022)
Avec la participation de la directrice des finances (Geneviève Beaucage, puis Katlyne Amyot)

Comité des ressources humaines

Josée Noiseux, présidente
(présidente dès le 20 septembre 2022)
Eleonore Derome
Stéphanie Moffatt
Avec la participation de la directrice des ressources humaines (Monique Bernier, puis Jeannine Lévesque)

COMITÉS CONSULTATIFS

Comité consultatif de la collection

Geneviève Cadieux, présidente
Daisy Desrosiers
Ji-Yoon Han
Camille Larrivée
(dès le 13 décembre 2022)
Hubert Marsolais
Michel Paradis
Hughes Sweeney
Avec la participation de la conservatrice de la collection (Marie-Eve Beaupré)

Comité consultatif des communications

Martine St-Victor, présidente
Pierre Arthur
Arielle Beaudin
Guylaine Bergeron
Gaëtan Namouric
Jean-Philippe Shoiry
Maria Varvarikos
Avec la participation de la direction du marketing, des communications et de l'expérience visiteur (Marine Godfroy)

Comité consultatif de l'immeuble et des équipements

Marc Séguin
Pierre Benoît (dès le 20 septembre 2022)
Chloé Hutchison (dès le 13 décembre 2022)
Clémentine Sallée (dès le 20 septembre 2022)
Jean Martel (dès le 20 septembre 2022)
Présidence vacante depuis juin 2022
Avec la participation de la chargée de projet – architecture (Danielle Dewar)

Comité consultatif de l'innovation

Arielle Beaudin, présidente
(présidente dès le 20 septembre 2022)
Kristian Manchester (dès le 13 décembre 2022)
Stéphanie Moffatt (dès le 13 décembre 2022)
Avec la participation des directrices de l'éducation et de l'engagement, du marketing, des communications et de l'expérience visiteur et de la gestion des collections, des ressources documentaires, des services techniques et de l'audiovisuel (Yaël Filipovic, Marine Godfroy et Andrea Kuchembuck)

RAPPORT DES COMITÉS STATUTAIRES

Les fonctions des comités statutaires du Musée sont précisées dans la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*. Conformément à celle-ci, le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines a été scindé lors de l'assemblée du conseil d'administration du 20 septembre 2022 pour créer deux comités distincts: le comité de gouvernance et d'éthique et le comité des ressources humaines.

Le comité d'audit s'est réuni à cinq reprises, incluant quatre réunions ordinaires et une réunion extraordinaire durant l'année. Dans l'accomplissement de son mandat, il a :

- recommandé au conseil d'administration d'adopter le projet d'états financiers audités du Musée pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- recommandé au conseil d'administration d'adopter le budget pluriannuel pour les années 2023 à 2028 ;
- suivi les démarches du Musée et du Vérificateur général du Québec en lien avec l'audit annuel financier pour l'exercice clos le 31 mars 2023, et adopté le plan d'audit ;
- recommandé diverses résolutions et politiques financières et administratives ;
- examiné le montage financier du Musée pour les cinq prochaines années par une analyse dressant le portrait financier de l'organisation pour répondre à ses besoins à PVM et en vue de sa réouverture sur la rue Sainte-Catherine.

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni à quatre reprises durant l'année. Dans l'accomplissement de son mandat, il a :

- recommandé la nomination de membres du conseil aux comités statutaires et consultatifs du Musée ;
- prévu la formation continue des membres du conseil d'administration et procédé au suivi de l'évaluation du fonctionnement du conseil, de l'autoévaluation des membres et de l'évaluation du directeur général et conservateur en chef ;
- assuré un suivi des nominations de nouvelles recrues au conseil d'administration ;
- suivi les démarches dans le cadre de l'audit du Vérificateur général du Québec portant sur le conflit d'intérêts ;
- examiné des contenus en prévision de l'adoption du plan stratégique 2023-2027.

Le comité de ressources humaines s'est réuni à quatre reprises durant l'année. Dans l'accomplissement de son mandat, il a :

- pris connaissance des négociations des conventions collectives avec les syndicats ;
- offert son soutien au Musée dans le cadre de recrutement de postes de direction ;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption de l'évaluation des emplois-cadres.

ASSIDUITÉ DES MEMBRES

Membres	Assemblées du conseil d'administration (/4)	Assemblées extraordinaires (/3)	Comité d'audit (/5)	Comité de gouvernance et d'éthique (/4)	Comité de ressources humaines (/4)
Lisa Baillargeon	2	2	4	2	-
Arielle Beaudin	4	3	-	-	-
Geneviève Cadieux	3	2	-	-	-
Eleonore Derome	4	3	-	4	4
François Dufresne (départ le 29 juin 2022)	1	1	1	-	-
Yves Gauthier	4	2	5	-	-
Claudie Imbleau-Chagnon	4	3	2	3	3
Kristian Manchester	2	2	-	-	-
Stéphanie Moffatt	4	3	2	4	4
Josée Noiseux	4	3	-	4	4
Marc Séguin	4	3	-	-	-
Jean-Philippe Shoiry	1	1	-	-	-
Marie-Justine Snider	2	2	-	-	-
Martine St-Victor	3	3	-	-	-
Alexandre Taillefer (départ le 29 juin 2022)	-	1	-	-	-
John Zeppetelli	4	2	4	4	4



9



LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Lorsqu'il s'agit d'élaborer des projets artistiques et éducatifs, la durabilité est au cœur de nos réflexions et se traduit notamment par des approches de décroissance, d'écoconception, d'équité, de représentativité et de bien-être ainsi que par l'amélioration continue de l'accessibilité à nos contenus, programmes et activités.

Dans la poursuite de notre cheminement vers une équité culturelle, nous avons, au cours de la dernière année, mis l'accent sur nos retombées sociales en misant notamment sur l'accessibilité sous toutes ses formes. Les équipes ont conçu plusieurs projets et outils permettant un meilleur accès à nos divers contenus et programmes. Pensons à l'offre éducative, dont un volet est destiné aux écoles défavorisées et aux groupes communautaires qui soutiennent des personnes en situation de handicap, en position de vulnérabilité, immigrantes, aînées, etc., à l'augmentation du sous-titrage et de la vidéodescription d'œuvres vidéographiques présentées dans les expositions du MAC, à la mise en place d'un outil d'accessibilité sur notre site Web, à la création d'une page Web consacrée aux contenus accessibles, à la bonification annuelle de notre *Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes*, à la collaboration avec divers organismes ancrés dans la communauté tels que PROMIS, Exeko et le Laboratoire Handicap, Sourditude et Innovations de l'UQAM, ainsi qu'au lancement, à l'automne dernier, du MACrépertoire, une plateforme numérique unique en son genre créée grâce au financement du Plan culturel numérique du Québec, permettant une plus grande découvrabilité des œuvres, des événements, des publications et de l'histoire institutionnelle du MAC, et ce, depuis sa fondation en 1964.

Le développement durable se manifeste par la sensibilisation, le savoir et la responsabilisation. Tout au long de l'année, nous avons déployé, en collaboration avec quatre autres musées québécois (le Musée de la civilisation, le Musée national des beaux-arts du Québec, le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée McCord Stewart), un programme de conférences et de formations offert à l'ensemble du personnel portant sur différents thèmes du développement durable (*Changements climatiques et musées: entre éducation citoyenne et responsabilité organisationnelle*, stratégie numérique responsable,

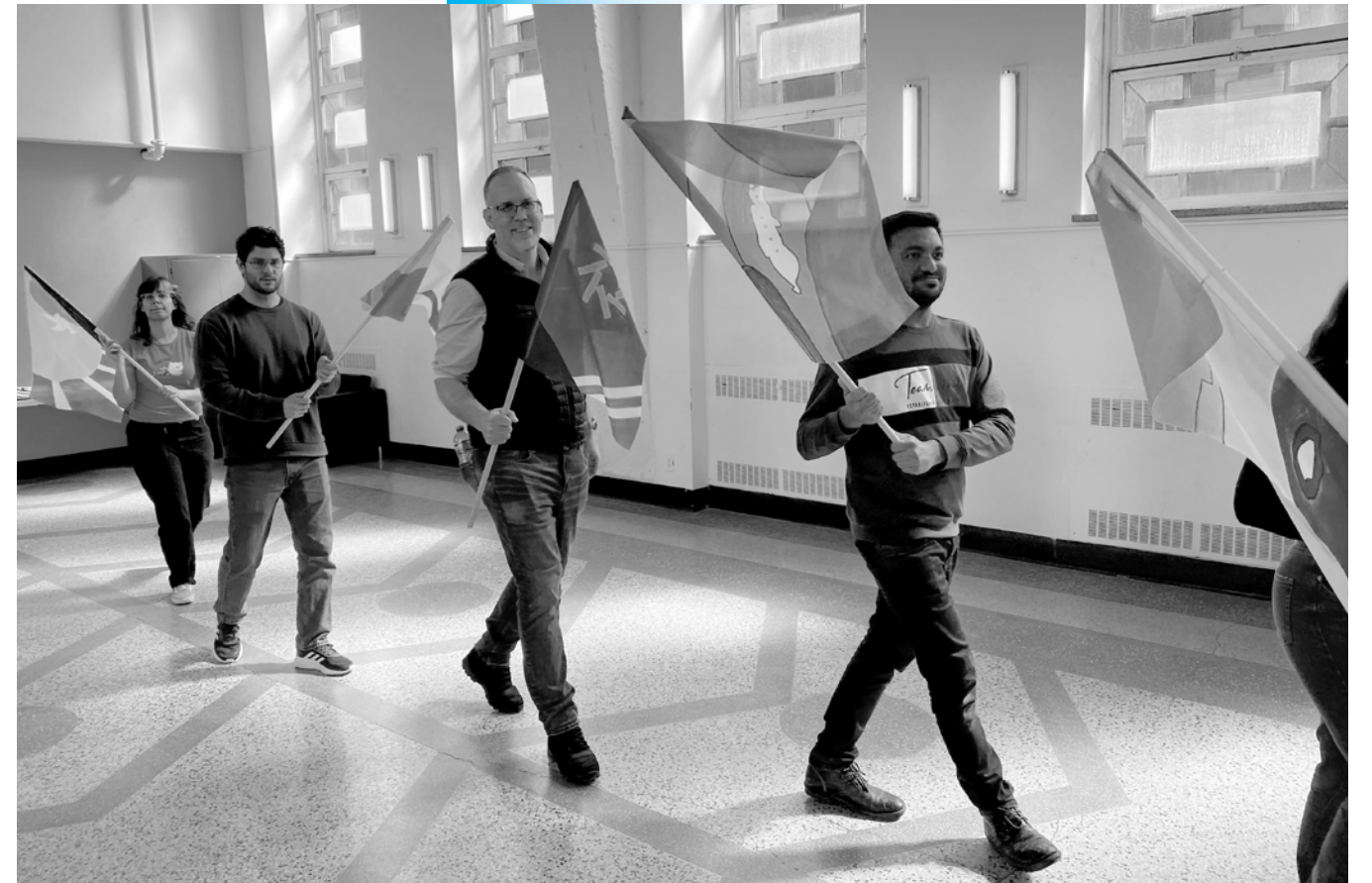
accessibilité et diversité capacitaire, etc.), en plus d'amorcer, à l'interne, un processus d'autoformation sur les réalités autochtones à l'aide de la Boîte à outils décoloniale conçue par l'organisme autochtone Mikana.

Nous avons également poursuivi les rencontres mensuelles du comité de développement durable intermusées axées sur la mise en commun de connaissances et d'expériences, ainsi que sur la mutualisation de nos efforts en matière de développement durable. Le MAC est également en conversation avec des partenaires locaux et sectoriels pour échanger des savoirs et arrimer, dans certaines mesures, son *Plan d'action de développement durable quinquennal 2023-2028* avec les plans d'autres organisations. Finalement, deux membres de l'équipe du MAC ont représenté le Musée lors du colloque annuel de la Société des musées du Québec ayant pour thème « Musées et transition socioécologique ».

Le MAC poursuit son engagement dans la voie du développement durable et de la transition socioécologique afin de contribuer à mettre en place un avenir prospère et équitable pour toutes et tous.

Le *Plan d'action 2018-2022*, prolongé pour 2022-2023, portait sur les objectifs suivants :

- Objectif gouvernemental 1.1: renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique ;
- Objectif gouvernemental 1.2: renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics ;
- Objectif gouvernemental 1.4: poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique ;
- Objectif gouvernemental 1.5: renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial ;
- Objectif gouvernemental 4.2: appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.



Le projet Ce qui doit être dit, en collaboration avec PROMIS
8 janvier – 27 avril 2023
Photo: Vincent Brière

Action	Indicateur	Cibles 2022-2023	Résultat 2022-2023	Détail des activités	Atteinte de la cible
Favoriser l'utilisation des modes de transport collectif et actif par le personnel	Mise en œuvre de nouvelles mesures incitatives	Au moins une mesure incitative additionnelle offerte en cours d'année	Une nouvelle mesure a été mise en place.	Le MAC a souscrit à un abonnement Communauto Entreprises afin de réduire l'utilisation de l'auto solo et de favoriser l'autopartage ainsi que le covoiturage dans le cadre de déplacements d'affaires.	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
Favoriser l'utilisation des modes de transport collectif et actif par le personnel	En route vers une certification VÉLOSYPATHIQUE soutenue par Vélo Québec	Mise en œuvre d'au moins cinq critères nous permettant d'accéder à la certification VÉLOSYPATHIQUE	Cinq critères ont été mis en œuvre.	Le MAC a organisé une formation, prêté des casques de vélo pour assurer la sécurité lors de déplacements, réalisé un parcours d'art public à vélo destiné au personnel, communiqué des informations au sujet de la mobilité par le biais de l'infolettre interne et ciblé une personne ambassadrice pour mobiliser les gens quant à la pratique du vélo.	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
Valoriser les matières résiduelles	Obtention d'un niveau d'attestation d'ICI on recycle +	Attestation obtenue	La démarche d'obtention de la certification a été amorcée.	La demande de certification a été amorcée auprès de Recyc-Québec.	NON ATTEINTE - Débuté
Intégrer l'écoconception et l'écoresponsabilité lors de l'élaboration des expositions	Nombres d'expositions intégrant des considérations écoresponsables	100 % des expositions d'ici au 31 mars 2023	100 % des expositions ont intégré des considérations écoresponsables.	Toutes les expositions présentées en 2022-2023 ont intégré des considérations écoresponsables, entre autres le réemploi de matériaux ou de mobilier, la réduction de travaux pour l'aménagement des espaces d'exposition, l'intégration de mesures d'accessibilité (sous-titrage ou vidéodescription des œuvres présentées, etc.).	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
Implanter un outil permettant de quantifier les acquisitions (biens et services) écoresponsables	Implantation d'un outil de mesure	Un outil de mesure quantitative des acquisitions écoresponsables par le biais de notre système de gestion des approvisionnements Virtuo	Des ajustements ont été apportés à notre système comptable pour permettre la comptabilisation des acquisitions responsables.	Un groupe de travail se penchera sur le dossier au cours de la prochaine année afin de formaliser le processus interne et d'atteindre nos cibles en matière d'acquisitions écoresponsables.	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
Favoriser des ententes avec des prestataires de services écoresponsables ou qui privilégient la prise en compte du développement durable dans leurs offres de services	Création d'un registre de prestataires de services et de ressources écoresponsables	Registre disponible et actualisé au 31 mars 2023	Le registre n'a pas été créé en 2022-2023.	Des discussions ont été amorcées pour évaluer la faisabilité du registre. La création d'un projet de mutualisation de données, en collaboration avec d'autres institutions muséales, pourrait être envisagée à plus long terme.	NON ATTEINTE - Démarches en cours

Action	Indicateur	Cibles 2022-2023	Résultat 2022-2023	Détail des activités	Atteinte de la cible
Favoriser des ententes avec des prestataires de services écoresponsables ou qui privilégient la prise en compte du développement durable dans leurs offres de services	Intégration de critères écoresponsables dans la gestion contractuelle	Deux appels d'offres pour des services intégrant des considérations écoresponsables, d'ici au 31 mars 2023	Les appels d'offres ont été reportés en 2023-2024.	Activités reportées.	NON ATTEINTE - Non débuté
Établir une cible d'acquisitions écoresponsables	Pourcentage des acquisitions de biens et de services répondant à au moins un critère écoresponsable	40 % d'acquisitions écoresponsables entre le 1 ^{er} janvier et le 31 mars 2023	Cible non atteinte.	Des ajustements ont été apportés à notre système comptable, mais des mesures additionnelles doivent être mises en œuvre pour simplifier le processus. Un groupe de travail se penchera sur le dossier au cours de la prochaine année.	NON ATTEINTE - Débuté
Implanter un outil de mesure de l'évaluation de la durabilité dans les programmes du MAC	Nombre de programmes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	Évaluation de la durabilité pour 30 % des programmes d'expositions et d'éducation entre le 1 ^{er} janvier et le 31 mars 2023	Cible atteinte.	L'ensemble des expositions présentées au cours de l'année 2022-2023 a fait l'objet d'une évaluation de la durabilité. Le processus devrait être formalisé au cours de l'année 2023-2024.	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
Évaluer notre performance organisationnelle en matière de durabilité	Participation au projet de recherche Musées et développement durable: que se passe-t-il dans les musées d'État du Québec?	Réalisation de la première phase du projet de recherche au 31 mars 2023	La première phase du projet a été réalisée.	Des rencontres du comité consultatif ainsi que la transmission de documents de référence ont permis à l'équipe de recherche d'effectuer une revue de la littérature détaillée portant sur les musées et le développement durable pour la période 2010-2022.	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
Rallier les équipes autour du <i>Plan d'action de développement durable</i>	Mise sur pied d'un comité interne de développement	Deux rencontres du comité d'ici au 31 mars 2023 avec au moins six membres du personnel	Plus de deux rencontres ont eu lieu avec un minimum de six membres du personnel.	Des rencontres mensuelles ont été planifiées afin de mobiliser les équipes autour du plan d'action de développement durable.	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
Adapter les outils d'aide à la prise de décision pour favoriser la prise en compte des principes de développement durable	Prise en compte du développement durable dans le plan stratégique du Musée pour la période 2023-2027	Intégrer des principes du développement durable aux orientations principales de la planification stratégique 2023-2027	La durabilité fait maintenant partie intégrante du plan stratégique 2023-2027 du Musée.	La durabilité est l'une des valeurs du Musée et des considérations en regard du développement durable seront également intégrées à nos instruments de politiques pour appuyer la prise de décisions.	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue

Action	Indicateur	Cibles 2022-2023	Résultat 2022-2023	Détail des activités	Atteinte de la cible
Adapter les outils d'aide à la prise de décision pour favoriser la prise en compte des principes de développement durable	Prise en compte des principes de développement durable dans les instruments de politiques	Révision d'une politique du Musée d'ici au 31 mars 2023 en y intégrant des clauses liées au développement durable	La révision d'une politique a été amorcée.	La révision de la Politique de gestion des collections du Musée est en cours. Des rencontres intermuséales ont été organisées pour cerner les meilleures pratiques en développement durable pour une intégration optimale de clauses en la matière.	NON ATTEINTE - Débuté
Perfectionner les connaissances et les compétences du personnel en matière de diversité et d'inclusion	Nombre de membres du personnel ayant reçu une formation sur la diversité et la réalité des peuples autochtones d'ici au 31 mars 2023	Un minimum de 40 membres du personnel	Plus de 40 membres du personnel ont reçu une formation.	Les équipes du MAC ont suivi le parcours éducatif en autoformation élaboré par l'organisme Mikana. Les niveaux 1 et 2 ont été complétés. D'autres ateliers sont prévus en 2023-2024 afin de poursuivre le processus de formation et de sensibilisation.	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
Poursuivre l'approfondissement des connaissances et des compétences du personnel en matière de développement durable	Nombre de membres du personnel ayant reçu une formation sur les enjeux du développement durable d'ici au 31 mars 2023	Plus de quatre conférences offertes à un minimum de 40 membres du personnel d'ici au 31 mars 2023	Plusieurs conférences ont été offertes sur différents thèmes relatifs au développement durable.	Un programme de conférences et de formations en continu, élaboré en collaboration avec quatre autres musées de Montréal et de Québec, a été offert. Les thématiques suivantes ont été abordées: sobriété numérique, approvisionnement responsable, accessibilité et diversité capacitaire, bien-être au travail, etc.	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
Favoriser l'accessibilité d'un public large et diversifié aux expositions, aux activités et aux événements culturels du MAC	Intégration de mesures d'accessibilité et d'inclusion à nos programmes d'exposition et éducatifs	Au moins quatre mesures en place d'ici au 31 mars 2023	Plus de quatre mesures d'accessibilité ont été mises en place.	Offre d'activités éducatives pour les communautés S/sourdes avec interprètes ASL et LSQ, intégration de l'outil Userway à notre site Web, sous-titrage des œuvres vidéo dans les deux langues, vidéodescription et sous-titrage descriptif des œuvres vidéo in situ et en ligne dans les deux langues, création d'une page Web consacrée aux contenus accessibles du Musée, etc.	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue
Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités	Nouer des partenariats avec des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale	Au moins trois partenariats d'ici au 31 mars 2023	Plus de trois partenariats avec des organismes communautaires ont été noués.	Des projets en partenariat avec des organismes tels que PROMIS, Exeko et le Laboratoire Handicap, Sourditude et Innovations de l'UQAM ont été réalisés.	ATTEINTE - Avant ou à la date prévue

10

LES ÉTATS
FINANCIERS

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2023

TABLE DES MATIÈRES

111. RAPPORT DE LA DIRECTION

112. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

114. ÉTATS FINANCIERS

- 114. État des résultats
- 115. État de l'évolution de l'actif net
- 116. État des gains et pertes de réévaluation
- 117. État de la situation financière
- 118. État des flux de trésorerie
- 119. Notes complémentaires

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Musée d'art contemporain de Montréal (Musée) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques, afin de s'assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

La direction du Musée reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur général et
conservateur en chef,



John Zeppetelli

La directrice des finances,



Maryse Elias

Montréal, le 30 août 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Musée d'art contemporain de Montréal (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Caroline Rivard, CPA auditrice
Vérificatrice générale adjointe

Montréal, le 30 août 2023

	2023					2022	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS							
Subventions du gouvernement du Québec	10 016 926	-	-	499 622	-	10 516 548	10 578 190
Subventions du gouvernement du Canada (note 5)	528 269	-	-	-	-	528 269	407 964
Subventions - Autres	-	-	-	-	-	-	318 190
Dons d'œuvres d'art (note 10)	178 300	-	-	-	-	178 300	1 201 305
Commandites et autres dons (notes 6 et 7)	686 769	-	-	-	-	686 769	958 494
Produits de placements (note 8)	265 730	-	-	-	-	265 730	22 927
Ventes de catalogues d'exposition	-	3 894	-	-	-	3 894	977
Location d'espaces	-	27 900	-	-	-	27 900	29 983
Location d'expositions	60 000	-	-	-	-	60 000	372 500
Billetterie et abonnements	342 781	-	-	-	-	342 781	181 760
Activités éducatives et culturelles	15 487	-	-	-	-	15 487	29 240
Recouvrements-projets spéciaux	273 886	-	-	-	-	273 886	748 024
Autres	128 893	2 516	-	-	-	131 409	35 489
	12 497 041	34 310	-	499 622	-	13 030 973	14 885 043
CHARGES							
Traitements et avantages sociaux	5 271 994	514	-	-	-	5 272 508	4 956 577
Services professionnels, administratifs et autres	1 954 763	700	-	-	-	1 955 463	2 519 268
Taxes municipales et scolaires	2 057 068	-	-	-	-	2 057 068	1 998 124
Services de transport et communications	569 067	2 120	-	-	-	571 187	858 922
Fournitures et approvisionnements	174 127	642	-	-	-	174 769	204 200
Locations	1 632 839	-	-	-	-	1 632 839	1 419 428
Entretien et réparations	263 171	-	-	-	-	263 171	241 755
Intérêts sur la dette à long terme et frais financiers	25 752	-	-	49 431	-	75 183	61 518
Acquisitions d'œuvres d'art (note 10)							
Dons d'œuvres d'art	178 300	-	-	-	-	178 300	1 201 305
Achats d'œuvres d'art	240 314	-	-	-	-	240 314	561 986
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	610 376	-	610 376	466 852
	12 367 395	3 976	-	659 807	-	13 031 178	14 489 935
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	129 646	30 334	-	(160 185)	-	(205)	395 108

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2023					2022	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	285 113	33 296	695 835	-	1 412 846	2 427 090	2 031 982
(Insuffisance) Excédent des produits sur les charges	129 646	30 334	-	(160 185)	-	(205)	395 108
Virements interfonds (note 12)	(96 555)	(63 630)	-	160 185	-	-	-
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	318 204	-	695 835	-	1 412 846	2 426 885	2 427 090

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2023					2022	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-	-	-	675 283	675 283	1 007 392
(Pertes) Gains non réalisés attribuables aux placements évalués à la juste valeur							
Obligations et fonds de marché monétaire	-	-	-	-	(70 180)	(70 180)	(140 539)
Actions	-	-	-	-	(24 917)	(24 917)	151 071
Montant reclassé aux résultats ou aux produits de placements reportés							
Gains réalisés sur la cession de placements évalués à la juste valeur	-	-	-	-	(67 397)	(67 397)	(342 641)
Pertes de réévaluation nettes de l'exercice	-	-	-	-	(162 494)	(162 494)	(332 109)
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	-	-	-	-	512 789	512 789	675 283

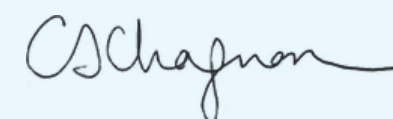
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2022					2021	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
Court terme							
Trésorerie	3 433 288	-	-	-	38 994	3 472 282	3 859 686
Équivalents de trésorerie (note 13)	1 024 382	-	-	-	244 178	1 268 560	1 239 913
Placements de portefeuille (note 13)	-	-	-	-	171 626	171 626	-
Créances (note 9)	491 860	-	-	-	-	491 860	666 692
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	2 829 602	-	695 835	-	-	-	-
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	191 241	-	-	1 366 336	-	1 557 577	1 243 106
Autres subventions à recevoir	56 665	-	-	-	-	56 665	77 608
Charges payées d'avance	682 992	-	-	-	-	682 992	623 337
	8 710 030	-	695 835	1 366 336	454 798	7 701 562	7 710 342
Long terme							
Créances	50 000	-	-	-	-	50 000	100 000
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	551 042	-	-	1 072 795	-	1 623 837	2 192 274
Placements de portefeuille (note 13)	-	-	-	-	4 794 110	4 794 110	4 978 017
Immobilisations corporelles (note 14)	-	-	-	2 013 842	-	2 013 842	2 247 724
	9 311 072	-	695 835	4 452 973	5 248 908	16 183 351	17 228 357
PASSIF							
Court terme							
Marges de crédit (notes 15 et 16)	-	-	-	947 883	-	947 883	594 953
Fournisseurs et frais courus (note 17)	2 208 412	-	-	-	-	2 208 412	2 028 582
Provision pour vacances	403 177	-	-	-	-	403 177	503 330
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	-	-	-	202 164	3 323 273	-	-
Intérêts courus	1 252	-	-	5 805	-	7 057	4 503
Produits reportés	201 859	-	-	-	-	201 859	285 368
Produits de placements reportés (note 18)	1 130 634	-	-	-	-	1 130 634	1 070 632
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 20)	3 892 998	-	-	-	-	3 892 998	4 268 698
Subventions reportées du gouvernement du Canada	10 531	-	-	-	-	10 531	164 800
Portion court terme de la dette à long terme (note 19)	189 989	-	-	378 448	-	568 437	622 280
	8 038 852	-	-	1 534 300	3 323 273	9 370 988	9 543 146
Long terme							
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 20)	-	-	-	1 845 878	-	1 845 878	1 933 126
Avantages sociaux futurs (note 21)	402 974	-	-	-	-	402 974	457 438
Dette à long terme (note 19)	551 042	-	-	1 072 795	-	1 623 837	2 192 274
	8 992 868	-	-	4 452 973	3 323 273	13 243 677	14 125 984
ACTIF NET (note 11)							
Dotations	250 000	-	-	-	1 412 846	1 662 846	1 662 846
Affectations d'origine interne	-	-	695 835	-	-	695 835	729 131
Non grevés d'affectations	68 204	-	-	-	-	68 204	35 113
	318 204	-	695 835	-	1 412 846	2 426 885	2 427 090
Gains de réévaluation cumulés	-	-	-	-	512 789	512 789	675 283
	318 204	-	695 835	-	1 925 635	2 939 674	3 102 373
	9 311 072	-	695 835	4 452 973	5 248 908	16 183 351	17 228 357

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 25)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Claudie Imbleau-Chagnon, présidente



Yves Gauthier, président du comité d'audit

	2023					2022	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT							
(Insuffisance) Excédent des produits sur les charges	129 646	30 334	-	(160 185)	-	(205)	395 108
Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie							
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	610 376	-	610 376	466 852
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(1 163 950)	-	-	(450 191)	-	(1 614 141)	(1 437 077)
Virement des subventions reportées du gouvernement du Canada	(204 269)	-	-	-	-	(204 269)	(58 720)
Pertes réalisées sur la disposition d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	1 000
Gains réalisés sur la cession de placements	-	-	-	-	(67 397)	(67 397)	(342 641)
	(1 238 573)	30 334	-	-	(67 397)	(1 275 636)	(975 478)
Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement							
Créances	224 832	-	-	-	-	224 832	110 983
Créances interfonds	(229 965)	33 296	-	42 702	153 967	-	-
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	261	-	-	(5 633)	-	(5 372)	240
Autres subventions à recevoir	20 943	-	-	-	-	20 943	187 270
Charges payées d'avance	(59 655)	-	-	-	-	(59 655)	(516 049)
Fournisseurs et frais courus	356 336	-	-	-	-	356 336	228 599
Provision pour vacances	(100 153)	-	-	-	-	(100 153)	49 763
Intérêts courus	(261)	-	-	2 816	-	2 555	(134)
Produits reportés	(83 509)	-	-	-	-	(83 509)	(544 452)
Produits de placements reportés	60 002	-	-	-	-	60 002	390 864
Subventions reportées du gouvernement du Québec	788 250	-	-	-	-	788 250	255 000
Subventions reportées du gouvernement du Canada	50 000	-	-	-	-	50 000	164 800
Avantages sociaux futurs	(54 464)	-	-	-	-	(54 464)	105 050
	972 617	33 296	-	39 885	153 967	1 199 765	431 934
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(265 956)	63 630	-	39 885	86 570	(75 871)	(543 544)
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS							
Acquisitions de placements de portefeuille	-	-	-	-	(2 351 060)	(2 351 060)	(1 827 888)
Produit de cession de placements de portefeuille	-	-	-	-	2 268 244	2 268 244	1 655 274
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	-	-	-	-	(82 816)	(82 816)	(172 614)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS							
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 22)	-	-	-	(553 000)	-	(553 000)	(671 472)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	-	-	-	(553 000)	-	(553 000)	(671 472)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT							
Nouvelle dette à long terme	-	-	-	-	-	-	661 400
Augmentation (diminution) des marges de crédit	-	-	-	352 930	-	352 930	(24 313)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-	-	352 930	-	352 930	637 087
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(265 956)	63 630	-	(160 185)	3 754	(358 757)	(750 543)
Virements interfonds (note 12)	(96 555)	(63 630)	-	160 185	-	-	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	4 820 181	-	-	-	279 418	5 099 599	5 850 142
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 22)	4 457 670	-	-	-	283 172	4 740 842	5 099 599

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Musée d'art contemporain de Montréal (Musée), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la *Loi sur les musées nationaux* (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois contemporain et d'assurer une présence de l'art contemporain international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le Musée a été reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'alinéa 149(1)f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*. Il est par conséquent admissible à l'exemption d'impôt prévue pour ces organismes.

2. VOCATION DES FONDS

Le Fonds des opérations présente les opérations courantes du Musée.

Le Fonds des activités commerciales présente les activités commerciales du Musée telles que la vente des catalogues d'expositions ainsi que les locations d'espaces. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement en septembre 1994, l'actif net de ce fonds ne peut excéder 275 000\$. L'utilisation de l'actif net du fonds doit servir au remboursement des emprunts ou au financement des activités du Musée.

Le Fonds des expositions a été créé afin de favoriser le développement des activités reliées aux expositions dans le but de faciliter leur financement. Les sommes proviennent de bénéfices générés ou réalisés grâce au Fonds des opérations. En vertu d'un règlement approuvé par le conseil d'administration, l'actif net de ce fonds ne peut pas excéder 1 000 000\$. Les sommes seront utilisées pour le financement d'expositions dont les coûts dépassent les limites de la subvention de fonctionnement et exceptionnellement d'activités connexes à ces expositions.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles. L'actif net du Fonds des immobilisations est réservé à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour le Musée et au paiement des frais afférents. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Le Fonds de la campagne de financement recueille des dons devant servir à l'accroissement des activités éducatives du Musée et à l'acquisition d'œuvres d'art ou d'immobilisations. Aucune transaction n'a été comptabilisée au cours de l'exercice dans ce fonds et aucun solde ne s'y retrouve aux 31 mars 2023 et 2022. Ainsi, ce fonds n'est pas présenté aux états financiers.

Le Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art présente les ressources apportées à titre de dotations. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement, le capital doit être maintenu et seuls les produits de placements tirés des ressources de ce fonds peuvent être utilisés pour l'acquisition d'œuvres d'art pour la collection du Musée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers du Musée sont établis selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le Musée a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction du Musée doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Le Musée comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (excluant les fonds de marché monétaire), les créances (excluant les taxes de vente à recevoir) et les subventions à recevoir (excluant les subventions qui ne font pas l'objet d'un accord contractuel) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les marges de crédit, les fournisseurs et frais courus (excluant les charges sociales à payer), la provision pour vacances, les intérêts courus et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements de portefeuille, composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif (actions), sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les fonds de marché monétaire et les obligations sont désignés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les gains et pertes non réalisés découlant des changements de juste valeur des instruments financiers sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Lorsqu'échus, les gains et pertes cumulatifs sont reclassés de l'état des gains et pertes de réévaluation à l'état des résultats à l'exception des gains et pertes de réévaluation relatifs à des dotations, qui sont d'abord reclassés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits de ce même fonds dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les intérêts et dividendes attribués aux instruments financiers sont constatés à l'état des résultats à l'exception des intérêts et dividendes relatifs à des dotations, qui sont d'abord reclassés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits de ce même fonds dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les coûts de transactions représentent un élément du coût des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Les coûts de transactions sont passés en charge pour les instruments financiers évalués à la juste valeur.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Les actions sont évaluées selon leurs cours boursiers observés sur les principales Bourses, les obligations sont évaluées selon leur prix publiés sur des marchés actifs, les fonds monétaires sont évalués selon la valeur des actifs sous-jacents sur des marchés actifs.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie classe les instruments financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur de ceux-ci. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants:

- Niveau 1: prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2: données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix);
- Niveau 3: le calcul de la juste valeur de l'instrument financier repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Le niveau de hiérarchie au sein duquel les instruments financiers ont été classés est déterminé d'après les données d'entrée importantes prises en compte dans l'évaluation de la juste valeur et ayant le plus bas niveau.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Musée est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements qui ont un risque non significatif de changement de valeur et dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Créances

Les créances sont comptabilisées au coût moins toute provision pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont prises pour refléter les créances au plus faible du coût ou valeur nette recouvrable, lorsque la recouvrabilité et le risque de perte sont présents. Tout changement sur la dépréciation est comptabilisé dans l'état des résultats. Les intérêts sur les créances sont courus s'ils sont recouvrables.

Constatation des apports et dotations

Les apports présentés dans le Fonds des opérations comprennent les subventions ainsi que les commandites et autres contributions obtenues principalement pour la réalisation d'expositions et l'achat d'œuvres d'art. Les apports présentés dans le Fonds des immobilisations comprennent les subventions ou contributions relatives aux immobilisations et à leur maintien.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les subventions du gouvernement du Québec relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre de produit lorsqu'elles sont autorisées et que le Musée rencontre les conditions d'admissibilité.

Les dotations reçues pour l'acquisition d'œuvres d'art sont comptabilisées comme augmentation directe de l'actif net du Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art, alors que les produits de placements de ce Fonds sont constatés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits lorsqu'ils sont utilisés pour l'acquisition d'œuvres d'art.

Les autres dotations sont comptabilisées comme augmentation directe de l'actif net du Fonds des opérations. Les produits de placements de ce Fonds grevés d'une affectation externe sont constatés comme produits de placements reportés dans le fonds des opérations et constatés comme produits du Fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits de placements de ce Fonds non grevés d'une affectation externe sont constatés comme produits de placements dans le Fonds des opérations.

Constatation des produits

Les produits de location d'espaces et d'expositions, de billetterie et abonnements ainsi que d'activités éducatives et culturelles sont constatés lorsque le service est rendu au client et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de recouvrements – projets spéciaux sont constitués des récupérations de charges assumées par le Musée. Ils sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les charges ont lieu.

Les produits de vente de catalogues d'expositions sont constatés lorsque le bien est remis au client.

Œuvres d'art

Les acquisitions d'œuvres d'art sont imputées aux charges du Fonds des opérations. La valeur des œuvres d'art acquises par donation est déterminée par expertise et, lorsqu'elle est supérieure à 20 000 \$, elle est généralement sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels du gouvernement du Canada. Les œuvres d'art acquises par donation sont comptabilisées aux produits et aux charges du Fonds des opérations lorsque toutes les conditions s'y rattachant sont remplies.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Le Musée reçoit gratuitement des apports sous forme de services de publicité. Ces apports et les charges correspondantes sont constatés à titre de produits et charges de l'exercice et évalués à leur juste valeur lorsque cette dernière peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas considérés dans les produits et charges du Musée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Aménagement des réserves d'œuvres d'art	10 ans
Système informatique	3 ans
Collection numérique	10 ans
Documents numériques	3 à 5 ans
Aménagement du Musée	10 ans – durée du bail
Équipement du Musée	5 ans
Équipement audiovisuel	3 ans

Les améliorations des immobilisations existantes qui prolongent de façon importante la durée de vie utile ou améliorent l'utilité des actifs sont capitalisées alors que les coûts d'entretien et de réparation sont portés aux résultats lorsqu'ils sont engagés.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes gouvernementaux interemployeurs, étant donné que la direction du Musée ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour allocation de transition

Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours de l'exercice suivant.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont pour leur part convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change réalisés sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de la nouvelle norme comptable

SP 3280, obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} avril 2022, le Musée a adopté le chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, ainsi que des informations à fournir à leur sujet.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants:

- Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS) peut découler soit de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur d'une immobilisation corporelle, soit de l'utilisation ultérieure d'une immobilisation corporelle;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par le Musée s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause et est passé en charges de manière logique et systématique;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges;
- Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une OMHS peuvent entraîner, soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif;
- L'évaluation d'un passif au titre d'une OMHS doit déboucher sur la meilleure estimation du montant requis pour mettre hors service l'immobilisation corporelle (ou la composante) en cause à la date de clôture.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de l'entité.

5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

	2023	2022
Conseil des arts du Canada	518 269 \$	324 000 \$
Téléfilm Canada	10 000	83 964
	<u>528 269 \$</u>	<u>407 964 \$</u>

Ces subventions ont été obtenues principalement pour un soutien au fonctionnement et à la circulation des expositions.

6. FONDATION DU MUSÉE

La Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal (Fondation) est désignée *fondation publique* en vertu du paragraphe 149.1(6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*. Elle est constituée depuis 1983 en organisme à but non lucratif et est dirigée par un conseil d'administration autonome, composé de huit (8) membres, dont l'un siège également au conseil d'administration du Musée. Cette fondation a comme principale mission d'appuyer le Musée dans ses divers pôles d'activités en contribuant notamment à l'enrichissement de sa collection, la production d'expositions, la promotion et les programmes éducatifs. Elle a la tâche de planifier le travail à être effectué par les bénévoles ainsi que de promouvoir des activités permettant de recueillir des fonds.

Pour aider la Fondation à remplir son mandat, le Musée lui fournit un espace de bureau ainsi que tous les services servant à son bon fonctionnement (ameublement, téléphones, photocopies, ordinateurs et imprimantes, fournitures de bureau et frais de poste). Le Musée met aussi à la disposition de la Fondation les locaux nécessaires à la tenue des événements spéciaux qu'elle organise.

Au cours de l'exercice, le Musée a conclu diverses transactions dans le cours normal des activités avec la Fondation. Les commandites et autres dons incluent un montant de 589 709 \$ (2022: 700 505 \$) provenant de la Fondation. La Fondation a chargé au Musée 5 250 \$ (2022: 750 \$) pour la vente de biens et services au Musée. Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

Il est prévu qu'advenant la dissolution ou la cessation des activités de la Fondation, ses avoirs nets seront remis au Musée. L'actif net de la Fondation s'élève à 9 720 483 \$ au 31 mars 2023 (31 mars 2022: 9 605 052 \$). Aucun montant n'est comptabilisé aux états financiers du Musée à cet égard. À la fin de l'exercice, un montant à recevoir de 346 405 \$ (2022: 155 072 \$) est inclus aux postes « Créances » et un montant de 149 533 \$ (2022: 132 \$) est inclus au poste « Fournisseurs et frais cours ».

7. COMMANDITES ET AUTRES DONS

	2023	2022
Dons en argent	595 189 \$	700 505 \$
Commandites monétaires	12 500	7 500
Dons et commandites reçus sous forme de biens et services	79 080	250 489
	<u>686 769 \$</u>	<u>958 494 \$</u>

Le Musée a reçu des dons et des commandites sous forme de biens et de services de publicité. Des charges au montant de 79 080 \$ (2022: 250 489 \$), correspondant à la somme de ces commandites sous forme de services de publicité, sont comptabilisées au poste « Services de transport et communications » de l'état des résultats.

8. PRODUITS DE PLACEMENTS

	2023	2022
Produits d'intérêts	164 016 \$	22 927 \$
Virement des produits de placements reportés affectés à l'acquisition d'œuvres d'art (note 18)	101 714	-
	265 730 \$	22 927 \$

9. CRÉANCES

	2023	2022
Comptes clients	86 043 \$	689 784 \$
Taxes de vente à recevoir	109 412	114 076
Fondation du Musée	296 405	55 072
	491 860	858 932
Provision pour créances douteuses	-	(192 240)
	491 860 \$	666 692 \$

Aux 31 mars 2023 et 2022, le Musée n'a pas comptabilisé de provision additionnelle pour créances douteuses.

10. COLLECTIONS

La collection d'œuvres d'art du Musée comprend 8 158 œuvres dont 1 326 constituent la Collection Lavalin acquise par le Musée en 1992 grâce à une subvention spéciale de 5 400 000 \$ du gouvernement du Québec. Globalement, la collection du Musée est constituée de peintures, de sculptures, d'estampes, de photographies, d'installations, de films et vidéos, pour la plupart produits après 1939, date charnière retenue par le Musée pour définir son champ d'intervention. Le Musée développe sa collection conformément au mandat que lui trace sa loi constitutive, c'est à dire en s'assurant de la représentation de la production contemporaine québécoise mise en relation avec la production canadienne et internationale.

En outre, le Musée conserve des Fonds d'archives qui documentent les œuvres qu'il détient dans sa collection. Ils comprennent principalement le Fonds Paul-Émile Borduas, le Fonds Louis Comtois, le Fonds Jean-Paul Mousseau, le Fonds Yves Trudeau et le Fonds Le Gobelet.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, le Musée a acquis 13 œuvres (2022: 31): 7 étant des achats (2022: 13) pour un montant de 240 314 \$ (2022: 561 986 \$) et 6 provenant de dons (2022: 18) pour un montant de 178 300 \$ (2022: 1 201 305 \$).

11. ACTIF NET

Dotations

L'actif net du Fonds des opérations comprend un montant de 250 000 \$ grevé d'une affectation d'origine externe en vertu de laquelle les ressources doivent être conservées en permanence. Les produits de placements afférents à ce montant sont affectés à la présentation d'un colloque annuel en vertu d'une affectation d'origine externe.

12. VIREMENTS INTERFONDS

Un montant de 63 630 \$ (2022: 0 \$) a été transféré au Fonds des opérations, du Fonds des activités commerciales, pour financer les activités du Musée.

Aucun montant (2022: 361 812 \$) n'a été transféré au Fonds des expositions, du Fonds des opérations, pour financer des expositions futures du Musée.

Un montant de 160 185 \$ (2022: 66 750 \$) a été transféré au Fonds des immobilisations, du Fonds des opérations, pour financer les dépenses non financées par le ministre de la Culture et des Communications.

13. ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	2023		2022	
	Fonds des opérations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	Total	Total
Équivalents de trésorerie				
Comptes d'épargne placement	1 024 382 \$	- \$	1 024 382 \$	999 777 \$
Fonds de marché monétaire, coût de 242 625 \$ (2022: 235 760 \$)	-	244 178	244 178	240 136
	<u>1 024 382 \$</u>	<u>244 178 \$</u>	<u>1 268 560 \$</u>	<u>1 239 913 \$</u>
Placements de portefeuille à court terme				
Obligations, échéance inférieure à un an, intérêts de 1,20 % à 3,668 % (Aucune obligation avec échéance inférieure à un an en 2022), coût de 176 663 \$	- \$	171 626 \$	171 626 \$	- \$
Placements de portefeuille à long terme				
Obligations échéantes entre:				
Entre 1 et 5 ans, intérêts de 0,5 % à 4,95 % (2022: 0,25 % à 3,87 %), coût de 903 467 \$ (2022: 1 065 637 \$)	- \$	874 307 \$	874 307 \$	1 025 687 \$
Entre 5 et 10 ans, intérêts de 1,25 % à 6,47 % (2022: 0,88 % à 6,47 %), coût de 800 230 \$ (2022: 442 957 \$)	-	798 744	798 744	411 446
10 ans et plus, intérêts de 1,75 % à 7,28 % (2022: 2,00 % à 5,96 %), coût de 852 857 \$ (2022: 707 195 \$)	-	760 491	760 491	645 598
	-	<u>2 433 542</u>	<u>2 433 542</u>	<u>2 082 731</u>
Actions, coût de 1 699 900 \$ (2022: 2 077 547 \$)	-	2 360 568	2 360 568	2 895 286
	<u>- \$</u>	<u>4 794 110 \$</u>	<u>4 794 110 \$</u>	<u>4 978 017 \$</u>

Au 31 mars 2023, les fonds de marché monétaire et les actions incluent 720 706 \$ US (975 332 \$ CAN) (2022: 1 116 648 \$ US [1 395 363 \$ CAN]) de placements libellés en dollars américains convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

Les fonds de marché monétaire et les actions sont classés selon le niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur et les obligations sont classées de niveau 2. Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Aménagement des réserves d'œuvres d'art	633 404 \$	633 404 \$	- \$	- \$
Système informatique	1 705 665	1 554 154	151 511	252 609
Collection numérique	2 464 183	954 209	1 509 974	1 431 410
Documents numériques	726 378	686 680	39 698	85 215
Aménagement du Musée	4 491 158	4 260 051	231 107	403 614
Équipement du Musée	1 299 694	1 238 487	61 207	72 756
Équipement audiovisuel	828 179	807 834	20 345	2 120
	<u>12 148 661 \$</u>	<u>10 134 819 \$</u>	<u>2 013 842 \$</u>	<u>2 247 724 \$</u>

Le total des immobilisations inclut des immobilisations en cours de développement, pour un total de 201 661 \$ (2022: 426 756 \$), pour le développement informatique de la collection numérique. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, des frais financiers de 10 129 \$ (2022: 1 397 \$) ont été capitalisés dans le coût des immobilisations.

15. MARGE DE CRÉDIT – FONDS DES OPÉRATIONS

Le Musée est autorisé, par décret du gouvernement du Québec, à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2023 (2022: 31 octobre 2022), lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$ (2022: 1 000 000 \$), pour ses besoins opérationnels. La marge de crédit remboursable à demande auprès d'une institution financière porte intérêt au taux de base canadien de la Banque Nationale, soit 6,7 % (2022: 2,7 %). Au 31 mars 2023 et 2022, la marge de crédit est inutilisée.

16. MARGE DE CRÉDIT – FONDS DES IMMOBILISATIONS

Le Musée est autorisé, par décret du gouvernement du Québec, à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2023 (2022: 31 octobre 2022), lui permettant d'emprunter par voie de marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement pour ses projets d'investissement subventionnés par le ministre de la Culture et des Communications, et ce, pour combler des besoins n'excédant pas 4 461 776 \$ (2022: 4 250 181 \$).

La marge de crédit, remboursable à demande auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement porte intérêt au taux de 4,53 % (2022: 0,86 %). Le montant utilisé au 31 mars 2023 par le fonds des immobilisations est de 947 883 \$ (2022: 594 953 \$).

17. FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	2023	2022
Salaires à payer	106 951 \$	363 409 \$
Rétroaction salariale à payer	612 515	-
Charges sociales à payer	292 916	346 674
Comptes fournisseurs	693 243	474 423
Frais courus	502 787	844 076
	<u>2 208 412 \$</u>	<u>2 028 582 \$</u>

18. PRODUITS DE PLACEMENTS REPORTÉS

	2023	2022
Solde au début	1 070 632 \$	679 768 \$
Produits tirés de ressources détenues dans le Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	153 966	390 209
Produits tirés de ressources détenues à titre de dotation dans le Fonds des opérations	7 750	655
Virement des produits de placements reportés affectés à l'acquisition d'œuvres d'art (note 7)	(101 714)	-
Solde à la fin	<u>1 130 634 \$</u>	<u>1 070 632 \$</u>

Se détaillant comme suit:

	2023	2022
Utilisables aux fins d'acquisitions en vertu du règlement du Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	1 096 265 \$	1 044 013 \$
Utilisables aux fins de la présentation d'un colloque annuel en vertu d'une affectation d'origine externe	34 369	26 619
	<u>1 130 634 \$</u>	<u>1 070 632 \$</u>

19. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec		
2,610 %, remboursable par un versement annuel de capital de 53 845 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2023	-	53 845
3,271 %, remboursable par versements annuels de capital de 44 974 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	89 763	134 556
0,895 %, remboursable par versements annuels de capital de 100 220 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2025	200 194	300 169
1,173 %, remboursable par versements annuels de capital de 75 366 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2026	225 758	300 901
1,653 %, remboursable par versements annuels de capital de 20 044 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2026	60 015	79 981
2,432 %, remboursable par versements annuels de capital de 112 528 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2026	449 185	561 400
2,157 %, remboursable par versements annuels de capital de 66 683 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2027	265 804	332 423
3,008 %, remboursable par versements annuels de capital de 60 393 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2028	360 719	420 588
2,314 %, remboursable par versements annuels de capital de 90 443 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2029	540 836	630 691
	<u>2 192 274</u>	<u>2 814 554</u>
Moins : portion court terme	568 437	622 280
	<u>1 623 837 \$</u>	<u>2 192 274 \$</u>

Les versements sur ces emprunts sont acquittés annuellement à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin. Les montants des versements à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit:

2024	570 651 \$
2025	570 651 \$
2026	425 457 \$
2027	330 047 \$
2028	150 836 \$
2029 et suivants	150 836 \$

20. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions reportées présentées dans le Fonds des opérations comprennent la fraction non amortie des apports reçus à l'égard de projets spécifiques.

	2023	2022
Solde au début	4 268 698 \$	5 049 673 \$
Subventions pour projets spécifiques	788 250	255 000
Virement aux résultats de l'exercice	(1 163 950)	(1 035 975)
Solde à la fin	<u>3 892 998 \$</u>	<u>4 268 698 \$</u>

Les subventions reportées présentées dans le Fonds des immobilisations comprennent la fraction non amortie des apports liés aux immobilisations corporelles. Les opérations portant sur ce poste n'ont aucune incidence sur la trésorerie.

	2023	2022
Solde au début	1 933 126 \$	1 731 261 \$
Subventions reportées pour les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'exercice	362 943	602 967
Virement aux résultats de l'exercice	(450 191)	(401 102)
Solde à la fin	<u>1 845 878 \$</u>	<u>1 933 126 \$</u>

21. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les employés du Musée participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2023, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,04 % à 9,69 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,29 % à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE qui devait être versé par l'employeur pour l'année civile 2022. Ainsi, le Musée a estimé un montant de compensation à 6,0 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022. Le versement de cette compensation a pris fin le 31 décembre 2022.

Les cotisations du Musée, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS jusqu'au 31 décembre 2022, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 386 273 \$ (2022: 351 192 \$). Les obligations du Musée envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

21. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Provision pour congés de maladie

Le Musée dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Les fonctionnaires et les professionnels peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de la limite prescrite. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Pour les professionnels, des mesures transitoires sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2025. Celles-ci prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2019. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Pour les fonctionnaires, les mêmes dispositions transitoires étaient applicables du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2022. Ainsi, les journées de congé de maladie toujours inutilisées de la banque constituée le 1^{er} avril 2017 ont été payées à 70 % au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023.

Les variations de la provision pour les congés de maladie se détaillent comme suit:

	2023	2022
Solde au début	285 872 \$	352 388 \$
Charge de l'exercice	99 630	104 009
Prestations versées au cours de l'exercice	(195 076)	(170 525)
Solde à la fin	<u>190 426 \$</u>	<u>285 872 \$</u>

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes:

	2023		2022	
	RREGOP	RRPE	RREGOP	RRPE
Taux d'indexation	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux d'actualisation	0,0 % à 4,64 %	-	0,0 % à 3,41 %	-
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	0 an à 30,2 ans	0 an	0 an à 30,2 ans	0 an

21. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Provision pour allocation de transition

L'allocation de transition est payable au moment du départ de l'employé, sauf si la personne concernée quitte pour occuper un poste dans le secteur public pendant la période correspondant à son allocation. Au 31 mars 2023, la provision pour allocation de transition s'élève à 212 548 \$ (2022: 171 566 \$).

22. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se détaillent comme suit:

	2023	2022
Trésorerie	3 472 282 \$	3 859 686 \$
Équivalents de trésorerie	1 268 560	1 239 913
	<u>4 740 842 \$</u>	<u>5 099 599 \$</u>

Les opérations qui n'entraînent pas de mouvement de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie des activités d'investissement en immobilisations, de placement et de financement se détaillent comme suit:

	2023	2022
Acquisitions d'immobilisations en contrepartie de créances interfonds, fournisseurs et frais courus	159 451 \$	335 957 \$
Remboursement de la dette à long terme	622 280 \$	509 226 \$

Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 19 158 \$ (2022: 3 180 \$)
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 236 046 \$ (2022: 67 487 \$)

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les incidences potentielles.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels le Musée est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le Musée est exposé au risque de crédit découlant de la possibilité que les parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent le Musée à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des créances, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec, des autres subventions à recevoir et des placements de portefeuille.

L'exposition maximale du Musée au risque de crédit est la suivante:

	2023	2022
Trésorerie	3 472 282 \$	3 859 686 \$
Équivalents de trésorerie	1 268 560	1 239 913
Créances (à l'exception des taxes de vente à recevoir)	432 448	652 616
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	3 181 414	3 435 380
Autres subventions à recevoir	56 665	77 608
Placements de portefeuille (à l'exception des placements en actions)	2 605 168	2 082 731
	<u>11 016 537 \$</u>	<u>11 347 934 \$</u>

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides.

La politique du Musée est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées et le Musée détermine des limites par types de placements afin que son portefeuille soit diversifié de façon à réduire le risque global.

Le Musée considère que son risque de crédit associé aux créances est réduit en raison d'une clientèle diversifiée dont les activités d'exploitation sont menées dans divers secteurs d'activités. Ce risque est géré en constituant une provision sur ces créances. Le Musée est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement. Le Musée doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de clients, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision; les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouverts ultérieurement sur les comptes qui avaient été radiés sont crédités à la charge de créances douteuses dans la période d'encaissement.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente le classement chronologique des créances, déduction faite de la provision pour créances douteuses, des taxes de vente à recevoir et des montants à recevoir de la Fondation du Musée :

	2023	2022
Moins de 30 jours	60 866 \$	351 562 \$
De 30 à moins de 60 jours	-	144 877
De 60 à moins 90 jours	24 001	-
90 jours et plus	1 176	1 105
	86 043 \$	497 544 \$

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec et aux autres subventions à recevoir, qui, au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022, provenaient du gouvernement du Canada et de la ville de Montréal, est essentiellement réduit au minimum puisque ces postes sont constitués de contributions à recevoir confirmées par les différents paliers de gouvernement qui jouissent d'une excellente réputation sur les marchés financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Musée est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Musée est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que le Musée dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. Le Musée établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 mars 2023, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement des intérêts, le cas échéant) du Musée se détaillent comme suit :

	2023			
	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Marges de crédit	947 883 \$	-\$	-\$	-\$
Fournisseurs et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	1 915 496	-	-	-
Provision pour vacances	403 177	-	-	-
Dette à long terme	124 508	487 319	1 558 237	153 796
	3 391 064 \$	487 319 \$	1 558 237 \$	153 796 \$

	2022			
	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Marges de crédit	594 953 \$	-\$	-\$	\$
Fournisseurs et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	1 681 908	-	-	-
Provision pour vacances	503 330	-	-	-
Dette à long terme	132 494	548 143	2 018 012	311 503
	2 912 685 \$	548 143 \$	2 018 012 \$	311 503 \$

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et à l'autre risque de prix :

- Risque de taux d'intérêt :

Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc le Musée au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Une variation à la hausse de 50 points de base des taux d'intérêts sur les placements en obligations au 31 mars 2023 aurait eu pour effet de diminuer la juste valeur des obligations et les gains non réalisés sur les obligations d'un montant de 106 510 \$ (2022 : 75 422 \$), alors qu'une variation à la baisse de 50 points de base aurait eu pour effet d'augmenter la juste valeur des obligations et les gains non réalisés sur les obligations d'un montant de 96 789 \$ (2022 : 99 448 \$).

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les marges de crédit portent intérêt à taux fixe et à taux variable et exposent donc le Musée à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêts. Cependant, puisque le montant utilisé pour la marge de crédit au Fonds des opérations est nul au 31 mars 2023 et que les intérêts payés sur la marge de crédit au Fonds des immobilisations seront remboursés par le gouvernement du Québec, sous forme de subventions, le risque de flux de trésorerie net est nul.

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie, étant donné que le Musée prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

- Risque de change:

Le Musée réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements de portefeuille libellés en dollars américains détenus dans le Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art. Au 31 mars 2023, le Musée est exposé au risque de change en raison de la trésorerie libellée en dollars américains totalisant 12 198 \$US (2022: 3 015 \$US), des équivalents de trésorerie libellés en dollars américains 63 941 \$US (2022: 131 996 \$US) ainsi que des actions libellées en dollars américains totalisant 656 765 \$US (2022: 984 652 \$US).

Une variation de 1% du taux de change sur ces instruments financiers en dollars américains au 31 mars 2023 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer leur juste valeur de 9 918 \$ (2022: 13 991 \$).

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de change.

- Autre risque de prix:

Le Musée est exposé à l'autre risque de prix en raison des placements de portefeuille, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à l'autre risque de prix.

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Le Musée suit une politique de placement lui permettant de contrôler adéquatement son exposition à l'autre risque de prix en fonction des fins visées.

Une variation de 10% du prix des actions au 31 mars 2023 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer la juste valeur des actions et les gains non réalisés sur les actions d'un montant de 236 057 \$ (2022: 289 529 \$).

24. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Musée est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint ou à une influence notable commune de la part de ce dernier ou avec tout autre organisme sans but lucratif dans lequel il détient un intérêt économique. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du directeur général et conservateur en chef du Musée.

Le Musée n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Musée et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

25. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

En vertu de contrats, le Musée est tenu de verser les paiements minimums pour les engagements futurs reliés à des baux pour des locaux temporaires, des services de conseils en scénographie et des frais de transport et d'entreposage d'œuvres du Musée pour une somme de 2 313 619 \$ (2022: 2 352 172 \$). Les paiements minimums exigibles liés à l'ensemble de ces engagements pour les prochains exercices sont les suivants:

2024	742 293 \$
2025	577 429 \$
2026	412 682 \$
2027	117 908 \$
2028	120 266 \$
2029 et suivants	343 041 \$



LA
FONDATION

FONDATION DU MAC

Créée en 1983, la Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal a pour mission de soutenir le Musée dans ses divers pôles d'activités, soit l'enrichissement de sa collection, la production d'expositions, la promotion de l'art contemporain et les programmes éducatifs. Voici le résumé des activités pour l'année financière 2022-2023.



Bal du MAC 2022
Photo : Karel Chladek



Photo: Julie Couture

Julie Couture

J'ai entamé mon mandat, durant cette année financière, à titre de présidente du conseil d'administration de la Fondation du MAC, et ce, après quatre années en tant qu'administratrice. Je suis heureuse de remplir ce nouveau rôle qui appuie le rayonnement de l'art contemporain. Je tiens à remercier et à souligner l'engagement ainsi que l'excellent travail de ma prédécesseure, Ève Giard. En tant qu'artiste, l'art occupe une place déterminante dans ma vie et soutenir cet héritage culturel est, selon moi, primordial pour notre communauté.

Pour l'année financière 2022-2023, la Fondation a pu organiser les événements-bénéfice qui font sa renommée: Les Printemps du MAC, le Bal du MAC, le Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859. De plus, la campagne annuelle de financement et la poursuite de la campagne majeure se sont déroulées. L'année se termine donc sur un bilan positif et tourné vers le futur.

Le MAC occupe une place déterminante dans notre société et veiller à son financement est primordial afin de nous permettre de ressentir et de penser le monde à travers l'art. Le succès de la Fondation repose sur l'engagement et le dévouement de ses inestimables bénévoles et mécènes. Je tiens donc à les remercier chaleureusement d'avoir choisi de soutenir le MAC et sa Fondation. Votre appui est précieux. Les projets inspirants de la Fondation se poursuivent et c'est un plaisir de vous compter parmi nos proches.

Au plaisir de façonner ensemble l'avenir du MAC et de sa Fondation,

Julie Couture
Présidente du conseil d'administration



Photo : Alejandro Escamilla

Anne Lebel

Une nouvelle année financière se clôt pour la Fondation et je suis ravie du bilan que nous pouvons vous dresser. Au cours de la dernière année, la Fondation a non seulement mené de front de fabuleux événements-bénéfice malgré la pandémie des années précédentes et forgé de belles relations avec bon nombre de bénévoles et mécènes qui se passionnent pour la mission du MAC, mais elle a aussi œuvré à se transformer afin de pouvoir soutenir le Musée à sa réouverture.

À titre de directrice générale, c'est un privilège pour moi de vous accompagner dans vos projets philanthropiques afin de faire rayonner notre belle institution. Je remercie nos bénévoles, donateurs et donatrices qui ont généreusement soutenu la campagne annuelle, la campagne ma-jeune ou les différents événements-bénéfice que sont Les Printemps du MAC, le Bal du MAC et le Symposium des collectionneurs Banque Nationale gestion privée 1859.

Le MAC joue un rôle déterminant dans notre communauté. Le Musée se veut un lieu de dialogues, d'émerveillement et de réflexions qui nous invite à développer notre approche personnelle de l'art contemporain. Le MAC nous incarne et nous représente tous et toutes, il est notre héritage culturel: notre passé, notre présent, notre futur. La richesse de la Fondation est, sans contredit, les relations qu'elle développe et construit avec vous et la passion commune de l'art contemporain qui en émane.

Je tiens également à vous révéler à quel point je suis choyée d'être entourée d'une équipe aussi professionnelle, créative, dévouée, bienveillante et passionnée. Sans elle, rien de tout ceci ne serait possible.

Au nom de toute l'équipe de la Fondation à qui je lève mon chapeau pour les nombreux et extraordinaires défis relevés, merci de votre amitié.

Anne Lebel
Directrice générale de la Fondation du MAC

Nombre de dons

1 056

Nombre de donateurs
et donatrices

912

Somme récoltée

3 363 810 \$

Nouveaux donateurs
et donatrices

693

Les Printemps du MAC

Plus de 800 convives se sont rassemblées à l'Auberge Saint-Gabriel pour le grand retour des Printemps du MAC, présentés par Banque Nationale, le vendredi 3 juin 2022. La 14^e édition de cette soirée-bénéfice, intitulée *Hasard Bazar*, a été couronnée de succès et c'est plus de 100 000\$ net qui ont pu être amassés afin de soutenir le Musée d'art contemporain de Montréal.

Les personnes qui ont participé à l'événement *Hasard Bazar* ont arboré des tenues à la fois *glam* et surréalistes avec diamants, paillettes, masques, coiffures colorées et maquillages extravagants. Sous la direction artistique de Nikolaos Lerakis (Duvernois) et la production et gestion d'événement d'Allison Forbes (Raisonnables), cette expérience surréaliste unique a permis aux convives de vivre des expériences inoubliables.

La coprésidence d'honneur était assurée par Julie Snyder et la coprésidence du comité par Francis Guindon (Quartz Co. et Want Les Essentiels) et Lysandre Laferrière (Magil Construction). La Fondation du MAC les remercie chaleureusement, ainsi que tous les membres du comité organisateur: Shady Ahmad (Budge Studio), Ariane Bisailon (Blake, Cassels & Graydon LLP), Virginie Bourgeois (Intact Lab), Alexe Corbeil-Courchesne (Blake, Cassels & Graydon LLP), Erika Del Vecchio (Pierre-François Ouellette art contemporain), Allison Forbes (Raisonnables), David Gagnon (Power Sustainable), Olivier Lapierre (relations publiques et relations de presse), Charles LeMay (Productions J), Nikolaos Lerakis (Duvernois), Emma Molson (Sotheby's Art Institute), Marion Isabelle Muszyński (Electronic Arts), Amélie Elizabeth Pelly (Association des radiologistes du Québec), Jessica Rosen (L'Oréal Paris) et Stéphanie Stergiotis (Linen Chest).

Plus de 100 000 \$
Plus de 800 convives
Un retour attendu couronné de succès

La Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal tient à remercier chaleureusement les partenaires de l'événement Les Printemps du MAC: tout particulièrement la Banque Nationale, présentateur des Printemps et grand commanditaire des événements de la Fondation. De plus, la Fondation remercie ses commanditaires: Printemps - Bombardier, HSBC, Lancôme, Equinox - BLG, Deloitte, Pur Vodka, Romeo's gin, Sélection Fréchette et Solstice - Blakes, OPI x Éléganza. Merci également aux participants VIP: Banque Nationale, Blakes, Gowling WLG, Groupe Proaction, LCM Avocats, Magil Construction, MoFAT Management, Charlotte-May Mondoux-Fournier et Productions J. La Fondation remercie également tous les partenaires de biens et services de leur précieux soutien.



Les Printemps du MAC 2022
Photo: Bruno Guérin

Près de 1 000 000 \$

Plus de 900 convives

Un événement record

Bal du MAC

Le Bal du MAC 2022 se tenait au Marché Salada du Royalmount le samedi 17 septembre sous la coprésidence d'honneur de Marie-Claude Dumas (WSP Canada), de Geneviève Turbide-Potvin (Banque Nationale) et de Valery Zamuner (Alimentation Couche-Tard Inc.).

Idylle, une soirée sous la direction artistique de Bob Agence, invitait à célébrer l'amour de l'art contemporain dans un décor riche en jeux de transparence et de lumière. Plus de 900 convives ont participé à l'événement philanthropique de la rentrée, ce qui a permis à la Fondation d'amasser un montant record de près de 1 000 000 \$ net.

Un grand merci à nos partenaires gouverneurs qui appuient le rayonnement du Musée d'art contemporain de Montréal: Air Canada, Alimentation Couche-Tard, Banque Nationale, Banque Scotia, Banque TD, BMO Marché des capitaux, CHANEL, Fasken, Fiera Capital, Pomerleau, Québecor, SNC Lavalin et WSP.

Un grand merci également à nos bienfaitrices et bienfaiteurs: Aetios Production, Artika, Avanade, Banque Scotia, Banque TD, Behaviour Interactif, Bell, Blakes, BMO Groupe financier, Bob Agence, Borden Ladner Gervais, CAE, Caisse de dépôt et de placement du Québec, Carbonleo, Guy Côté, Cirque du Soleil, CGI, Converium Capital, Davies, Deloitte, Desjardins, Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman, Fonds de solidarité FTQ, Galerie Blouin Division, Goldman Sachs, Grandé Studio, Groupe Touchette, Intelcom Express, Investissement Québec, Ivanhoé Cambridge, Jarislowski Fraser, JPMorgan Chase, Kiewit, KPMG, Lavery Avocats, Patricia Lemaire, Lemay, McCarthy Tétrault, McKinsey & Company, Metro Inc., Moment Factory, Osler, Hoskin & Harcourt, Payfacto, PricewaterhouseCoopers, Jade Raymond, RBC Marchés des capitaux, Rodeo FX, Sagard Holdings, Sanimax, Sid Lee, Marie-Josée Simard, Stikeman Elliott, Solotech, Stingray, Telus Santé, Tourisme Montréal et Valeurs Mobilières TD.

La Fondation exprime toute sa gratitude au comité organisateur du Bal, présidé par Marie-Josée Simard et composé d'Elizabeth Camiré, Violette Cohen, Josée Dufresne, François Lachance, Stéphanie Larivière, Patricia Lemaire et Cathy Samson.



Bal du MAC 2022
Photo: Karel Chladek

Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859

Près de 130 000 \$

Trois nouvelles acquisitions pour la collection du MAC

Le 18 octobre 2022, à la Maison Alcan, sous la coprésidence de Louise Chagnon-Bucheit et de Nathalie Pratte, se déroulait le Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859.

Tout au long de la soirée, animée par Marie-Claude Lortie, les convives ont pu poser leurs questions et débattre avec les membres de la conservation pour déterminer laquelle de trois œuvres devrait intégrer la collection, donnant ainsi lieu à des discussions riches autour d'un repas gastronomique préparé par Ristorante Beatrice.

Au terme de l'événement exclusif, grâce au précieux soutien de Banque Nationale Gestion privée 1859, les personnes participantes ont recommandé l'acquisition de l'œuvre *They forgot they were a landscape*, 2020, de Kelly Jazvac. La mobilisation des convives et la grande générosité spontanée de douze mécènes ont permis l'acquisition des deux autres œuvres présentées lors de la soirée: *Untitled (Winter 2022)*, 2022, de Lili Reynaud-Dewar et *An Invisible Minority*, 2018, de Stanley Février. La somme de près de 130 000 \$ net amassée permet ainsi au MAC de poursuivre son mandat de collectionnement.

La collection du Musée s'est donc enrichie de trois œuvres exceptionnelles qui nous sensibilisent aux enjeux de justice sociale, aux problématiques environnementales et aux questions liées à l'auto-représentation.

Le MAC et sa Fondation remercient le comité, l'ensemble des personnes participantes, ainsi que Banque Nationale Gestion privée 1859 de son fidèle soutien au succès de cet événement depuis plus d'une décennie.



Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859, 2022
Photo: Bruno Guérin

Campagne annuelle de financement

Plus de 120 000 \$ récoltés
173 nouveaux donateurs et donatrices
Don moyen de 457 \$

La campagne annuelle 2022-2023 a permis de mettre en lumière les souvenirs, les émotions et les moments marquants que le MAC apporte à nos vies. Elle s'est déroulée du 25 novembre 2022 au 31 mars 2023 et, au fil des semaines, elle nous a permis de découvrir les récits de nos ambassadeurs et ambassadrices. Nous remercions ainsi chaleureusement Geneviève Cadieux, Clarence Epstein, Sophie Fouron, Francis Guindon, Nathon Kong, Martine St-Victor, Karen Tam, Serge Tousignant ainsi qu'Anne Lebel, directrice générale de la Fondation, et John Zeppetelli, directeur général et conservateur en chef au MAC, de nous avoir fait découvrir leur MAC!

Grâce aux donateurs et donatrices, la campagne annuelle a surpassé son objectif et a amassé plus de 120 000 \$ afin de permettre au MAC de déployer sa mission. La Fondation tient à remercier chaleureusement l'entreprise Pomerleau, qui a jumelé les dons reçus, à partir du 13 février 2023, jusqu'à concurrence de 20 000 \$. Ce sont ainsi 266 dons qui ont permis d'amasser un total de 121 655,60 \$. De plus, 173 nouveaux donateurs et donatrices ont rejoint notre communauté et le don moyen s'élève à un impressionnant montant de 457 \$.

La Fondation remercie tous les donateurs et donatrices de leur soutien, et qui ont ainsi choisi de faire partie de la #MACCommunauté. Nous vous remercions d'encourager les souvenirs, les émotions et les moments marquants. Merci d'incarner le MAC!



[Voir la vidéo de John Zeppetelli](#)

[Voir la vidéo d'Anne Lebel](#)

SéminArts

Cette année encore, le programme SéminArts a permis au public participant de découvrir différentes facettes du collectionnement. La Fondation remercie très chaleureusement la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman pour sa précieuse collaboration au programme SéminArts.

Programme d'Appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et organismes

Pour la quatrième année consécutive, la Fondation a pris part au Programme d'Appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications. La Fondation remercie le gouvernement du Québec pour son soutien financier. Ce programme permet à la Fondation de continuer à développer ses différentes sources de financement et à assurer des fonds permanents.

Cercle du MAC

Le Cercle du MAC (originellement Cercle des Printemps du MAC) a débuté en 2016. Au fil des années, des activités et rencontres palpitantes afin de découvrir les coulisses de l'art contemporain ont été organisées. Une belle communauté de philanthropes s'est ainsi regroupée afin de soutenir le MAC et d'en découvrir davantage sur l'art contemporain. Les plus récentes activités du Cercle du MAC ont été le montage de l'exposition de Mika Rottenberg (16 mai 2022) et la rencontre avec l'artiste Armand Vaillancourt (22 août 2022). Avec la fermeture du Musée pour les travaux de rénovation et sa relocalisation à Place Ville Marie, le Cercle se met en pause pour revenir sous une nouvelle forme et avec de nouvelles propositions audacieuses. La Fondation remercie son fidèle partenaire Banque Nationale, pour son appui dans cette belle aventure.



Retour en images sur le Cercle du MAC

- 1
Activité « Grand déménagement »
Photo: Sébastien Roy, 2019
- 2
Activité « Visite de la galerie Parisian Laundry »
Photo: Josée Lecompte, 2018
- 3
Activité « Visite de l'atelier de l'artiste Anthony Burnham »
Photo: Sébastien Roy, 2017

Behaviour Interactif – Projet de gestion de l'obsolescence technologique dans la collection du MAC

La collection du Musée d'art contemporain regroupe plus de 8000 œuvres, dont plusieurs centaines sont des œuvres audiovisuelles, nées numériques ou à composantes technologiques. Souvent issues de pratiques artistiques uniques et basées sur la recherche et l'expérimentation, plusieurs de ces œuvres ne reposent pas sur des technologies communément adoptées ou « commerciales », ce qui les rend plus vulnérables à l'obsolescence technologique.

C'est pourquoi l'équipe de la gestion des collections a entamé cette année un projet de gestion de l'obsolescence qui vise à approfondir la connaissance de ces œuvres, de leurs composantes et des technologies sur lesquelles elles reposent afin de mieux veiller à leur conservation et à leur potentiel de mise en exposition à long terme.

La Fondation remercie chaleureusement Behaviour Interactif qui s'est engagé à généreusement soutenir ce projet de recherche et développement, afin d'assurer la pérennité de ces œuvres.

Simons x MAC

En 2022, le MAC et La Maison Simons se sont associés afin de créer une ligne exclusive de vêtements qui met de l'avant des artistes du Canada.

Les images d'œuvres de quatre artistes de la collection permanente du MAC ont été imprimées sur des chandails: *La Voie lactée*, Geneviève Cadieux; *In the Name of Progress*, Caroline Monnet; *The Pathos of Mandy*, Walter Scott; et *The Eroding Garden*, Yen-Chao Lin. La collection pour hommes et femmes était disponible en ligne dans tous les magasins Simons au Canada à partir du 15 août 2022.

À la suite de cette collaboration, 15 000\$ ont été remis à la Fondation.

La Fondation remercie La Maison Simons de son généreux don qui permet de soutenir les missions du MAC et de faire rayonner les artistes d'ici.

La philanthropie, une histoire de famille

Marie Trudeau est donatrice dans le cadre de la campagne annuelle 2022-2023. Elle a choisi de faire un don à la mémoire de son père Yves Trudeau, artiste de la collection du MAC.

« J'ai visité le MAC pour la première fois à l'âge de 12 ans. Il venait alors d'emménager dans les anciens locaux de la Galerie d'art international d'Expo 67, à la Cité du Havre. C'est mon père, Yves Trudeau, qui m'y emmena. Il est un sculpteur québécois connu au Canada et en Europe dont l'œuvre se divise en quatre périodes importantes: celles des fers et bois, les premières œuvres en bronze, les murs ouverts et fermés, et les parvis et portails. Durant sa vie, il s'est engagé à soutenir les artistes en art visuel tout en promouvant l'importance de la protection de leurs droits d'auteur. Il a cru et soutenu la mission du Musée d'art contemporain dès sa fondation.

« C'est en visitant l'exposition de 1978 consacrée à d'immenses sculptures de sa série Murs ouverts et fermés présentée au MAC que j'ai réalisé que chaque œuvre de mon père, aussi petite soit-elle, possédait une dimension monumentale. En déambulant à travers cette installation éphémère, je me suis sentie intégrée dans celle-ci. Dans ma jeunesse, le MAC devint le prolongement de la maison, une sorte de galerie d'art qui entourait mon quotidien.



Marie Trudeau, donatrice
Photo: Marie Trudeau

« Ma famille m'ayant sensibilisée à la philanthropie, j'ai décidé de faire un don à la Fondation du MAC pour honorer la carrière de mon père et son apport à la culture québécoise, de même que pour soutenir l'engagement de cette institution auprès des jeunes, afin d'initier ces derniers à la création artistique et à la découverte de l'art contemporain d'ici et d'ailleurs. Le Musée est la mémoire de la création actuelle en art visuel. Le soutenir lui permet de faire connaître cette richesse aux générations futures. »

Behaviour Interactif en soutien à la gestion de l'obsolescence technologique

Le studio de développement de jeux vidéo Behaviour Interactif est un chef de file dans son domaine. Il s'engage à offrir des expériences de jeu immersives et innovantes tout en mettant en valeur les talents et les institutions d'ici. Le studio a généreusement choisi de soutenir le projet de gestion de l'obsolescence technologique dans la collection du MAC.

«Behaviour Interactif exprime sa reconnaissance pour tout ce que Montréal lui a donné de plusieurs manières, notamment en soutenant la créativité sous toutes ses formes. Lorsque la Fondation du MAC lui a demandé de soutenir les efforts du Musée pour préserver et assurer le potentiel d'exposition des œuvres technologiques vulnérables à l'obsolescence technologique, il n'y a eu aucun doute dans son esprit. **En tant que vétéran d'une industrie qui a connu des changements technologiques incroyables au cours des trois dernières décennies, le défi auquel fait face le Musée fait écho à ses propres enjeux.** Behaviour est impatient de voir les fruits de ce projet, qui garantira la conservation et l'accessibilité de certaines d'œuvres importantes qui pourraient autrement être victimes des progrès incessants de la technologie.»

La Maison Simons et le MAC : valeurs communes

La collaboration Simons X MAC témoigne du rôle transformateur et unificateur de l'art. Soutenir avec passion les arts, la culture et les communautés locales est au cœur des valeurs de La Maison Simons. C'est donc tout naturellement que la collaboration avec le MAC, la première institution exclusivement vouée à l'art contemporain au Canada, est née.

«La Maison Simons souhaite activement participer à l'épanouissement de la communauté dans laquelle nous sommes implantée. Chez Simons, nous croyons que l'art contribue à embellir le monde et à faire émerger de nouvelles idées. Le travail des artistes nous fascine, nous inspire. Les arts et la mode ont toujours formé une alliance indissociable pour nous.

«En soutenant le MAC, nous soutenons aussi des propositions, des idées, des expositions et des programmes novateurs. Cette collaboration créera des opportunités pour les artistes émergents, soutiendra l'éducation artistique des jeunes et favorisera la diversité des expressions artistiques.»



L'appui de nos inestimables mécènes pour l'année financière 2022-2023 a permis de poursuivre notre soutien envers le Musée. La Fondation du MAC vous remercie chaleureusement. Vous faites la différence!

De 50 000 \$ et +

Banque Nationale du Canada
Fondation Ariane Riou
et Réal Plourde
Fondation de la Famille
Claudine et Stephen Bronfman
Fondation Sandra et Alain
Bouchard

De 25 000 \$ à 49 999 \$

Alimentation Couche-Tard
Banque Scotia
Behaviour Interactif Inc.
Fasken Martineau
Pomerleau Inc.
Anonyme (1)

De 10 000 \$ à 24 999 \$

9204-1797 Québec Inc.
Aetios Productions Inc.
Alejandro Escamilla
Photographie
Artika
Avanade
Banque TD
Bell Canada
Blake, Cassels & Graydon
S.E.N.C.R.L./S.R.L.
BMO Banque de Montréal
BMO Groupe financier
BMO Marchés des capitaux
Borden Ladner Gervais
S.E.N.C.R.L., S.R.L.
CAE
Caisse de dépôt et placement
du Québec
CDS Canada 4 L.P.
Chanel Canada ULC
Conseillers en gestion et
informatique CGI Inc.
Corporation Fiera Capital
Davies Ward Phillips & Vineberg
S.E.N.C.R.L., S.R.L.

Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L.
Financière Banque Nationale
Fondation de la famille Lemaire
Fondation Lise et Richard Fortin
Fonds de solidarité FTQ
Functionalab
Galerie Blouin Division
Groupe Immobilier RBC –
Marché des Capitaux
Groupe Touchette Inc.
Paul Hamelin
Intelcom Courrier Canada Inc.
Ivanhoé Cambridge Inc.
JPMorgan Chase
KPMG
La Maison Simons
Lavery de Billy S.E.N.C.R.L.
Lemay Co.
Les Studios Moment Factory Inc
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L.,
S.R.L.
McKinsey & Company
Metro Richelieu Inc.
Mouvement Desjardins
MTL Grandé Studios
Osler, Hoskin & Harcourt
S.E.N.C.R.L./S.R.L.
PricewaterhouseCoopers LLP
Québecor Média Inc.
Jade Raymond
Rodeo FX
Sagard Holdings
Sid Lee Inc.
SNC-Lavalin
Société en commandite:
Services S & E
TD Valeurs Mobilières
TELUS Santé
Thirty Seventh Investment
Tourisme Montréal
Vins Balthazard
WSP Canada Inc.
Anonyme (1)

De 5 000 \$ à 9 999 \$

Banque de développement
du Canada
BDC Capital
Brasswater
Fondation Céline et Jacques
Lamarre
Groupe Immobilier Alliance
Jarislowsky Fraser Ltée
Lallemand Inc.
Brio Conseils
Prime Properties
BCF Montréal Inc.
Groupe Banque TD
Louise Chagnon-Bucheit
Fondation Buttercup
Anonyme (1)

De 1 000 \$ à 4 999 \$

ACDF Architecture
Allard, Allard & Associés
Julien Archambault
Banque Nationale Marchés
financiers
BC2 Groupe Conseil Inc.
Dominic Bécotte
André Bernier
Dominique Bertrand
Sakchin Bessette
Bicom Inc.
Geneviève Biron
Blanchette Architectes
Diane Boissonneault
Christine Boivin
Cassian Bopp
Boyden
Jonathan Brotto
Calbi Capital Inc.
Canderel
Capinabel Inc.
Fannie Charron
Johanna Choremis Inc.
Guy Côté

Jérôme Côté
Dalaroy Conseil
Annie Deneault
Laurent Desbois
Marc DeSerres
Martine Desjardins
Desjardins Bherer
DG ONE Inc.
Drakkar Aerospace & Ground
Transportation
Engel & Völkers –
Agence immobilière
Ernst & Young S.R.L./
S.E.N.C.R.L.
Mark Fletcher
Fondation Famille Léger
Fondation Famille Shoiry
Fondation Jean Paul Riopelle
Fondation Philantra - Fonds
France Héту et Robert Paré
Fonds immobilier
de solidarité FTQ
Daniel Forest
Galerie Bradley Ertaskiran
Nassim Gasmi
Gestion Félix Giguère Inc.
Gestion Police
Ève Giard
Marie-Ève Gingras
Robert Graham
Daniel Granger
François Gratton
Phoebe Greenberg
Groupe Aldo
Groupe Digital Stingray Inc.
Groupe Pratte
Sacha Haque
Eva Hartling
Rodolphe Husny
Francois Janson
Sara Joli-Cœur
Michel Labadie
Michel Laliberté
Catherine Lamarre
LANDR Audio Inc
Frédéric Laplante
Denis Lefebvre
Charles Lemay
Maxime Lemieux
Christine Lenis
Niels Lorenzen
Danielle Lysaught
Magil Construction –
Est du Canada Inc.
Isabelle Maranda
Claude Marcotte
Sarah Mashaal
Matrox Group

Lillian Mauer
Michael McAdoo
Nathalie Miller
MNP S.E.N.C.R.L.
MoFat Management Inc.
Emma Molson
Charlotte-May Mondoux-Fournier
Marc-André Nantais
Patrimonica
Giuseppe Petrillo
Emmanuel Philippe
Jean Poliquin
Projet XL Inc.
Provencher Roy + Associés
Architectes Inc.
Sylvain Racine
Martin Robitaille
Nicklas Roenning
Francine Saint-Pierre Lemieux
Sanimax San Inc.
Heidi Spector
Louise St-Pierre
Tandemlaunch Inc.
Marie-Soleil Tremblay
Adam et Catherine Turner
Alysia Yip-Hoi Martin
John Zeppetelli
Anonymes (4)

De 250 \$ à 999 \$

Liliane Aberman
Stéphane Achard
Saskia Ahmad
Ian Aitken
Madhavi Appigadu
Ingrid Audifax
Francys Ismaël Ayotte-Rodrigue
Hugo Babos-Marchand
Alexander Baglai
Lisa Baillargeon
Azul Bari
Marie-Ève Baril
Anne-Marie Barnard
Safia Barrou
Josée Beauclair
Arielle Beaudin
Ari Benabou
Marc-André Benoit
Monique Bernier
Dominique Bérubé
Marc Bherer
Matthew Bires
Emilie Bissonnette
Michael Boissonneault
Emile Bouchard
James Bouchard
Vicky Boudreau
Irene Bourhas

Megan Bradley
Guillaume Briere
Henri-Luc Carlin
Alexandre Carlos
Frederic Caron
Graham Carr
Thomas Chappuis
Isabelle Chartrand
Samuel Cheridieu
Nicola Ciccone
Florina Clatisteanu
Claude Cormier
Julie Couture
Maximilian Cukier
Bianca David
Elisabeth De Brabant
Jonathan Defoy
Alexandra Derome
Eleonore Derome
Pascale Donnon
Thierry Dorval
Sophie-Charlotte Dubé-Moreau
Louis Dugas
Francois Dumontier
Stephanie Elsliger-Garant
Louise Emond
Anne Eschapasse
François Ferland
Louis-Charles Filiatrault
Gabrielle Fortier
Marcel Fournier
Serge Gallant
Carolina Gallo
Angelia Garofalo
Jonathan Giguere
Joëlle Girard-Fortier
Thomas Giraud
Florence Goletti Jauffret
Jeyabalaratnam Gopinath
Alexandra Gosselin
Raphael Grandmaitre
Alexandre Gravel
Raja Hanna
Sami Hanna
Jon Harding
Richard Harnois
Marilou Hudon-Huot
Barbara Jacques
Sabrina Jacques
Félix Jasmin
Ingrid Jensen
Julia Johnson
David Jones
Ginette et Serge Julien
Didier Jutras-Aswad
K72 S.E.C.
Chris Karamatsos
Jean-Etienne Kelly

Roxane Labrosse
 François Lacasse
 Vanessa Laframboise
 Marc-André L'africain
 Nirina Lahasa
 Jacques Lamarre
 Anne-Marie Lamoureux Boily
 Robert Landry
 Catherine Laporte
 Francis Larocque
 Marie-Hélène Larouche
 Hugo Leblanc
 Josée Lecompte
 Louis T. Lemay
 Daniel Lépine
 Raymond Levasseur
 Monique Lo
 Philippe Lombart
 Joanna Lozowik
 Simone Lussier
 Nicolas Manseau
 Pholysa Mantryvong
 Marc-Antoine Lambert
 Ingrid Marchand
 Laurie Marois
 Afonso Marra
 Sarah Massariol
 André Masson
 Suzanne Masson
 Andréanne Mathieu
 Mathieu Ménard
 Dimitra Mihalochristas
 Daniel Mikolajczyk
 Mirabaud Canada Inc.
 Alexandra Mohsen
 Sébastien Moïse
 Sylvie Mota
 Siobhan Mullan
 Thierry Nguyen
 Jonathan Nicolas
 Christian Ouellette
 Jarred Paperman
 Claude Paquette
 Michel Paradis
 Danièle Patenaude
 Léonie Pelletier
 Pierre François Ouellette art
 contemporain Inc.
 Steve Potvin
 Olivier Primeau
 Raymond Chabot Grant
 Thornton
 RE/MAX du Cartier GB
 Christine Redfern
 Caroline Reumont
 François-Xavier Robert
 Jean-Philippe Robert
 Josée Rochefort

Sarah Rochefort
 Nicolas Rubbo
 Jelena Rudan
 Jacob Ruiter Ligeti
 Beatriz Ruz
 Luc Sabbatini
 Walid Safi
 Guillaume Salicco
 Diane Sauvé
 Peter Skahan
 Soma Pub Inc.
 Jozef Spiteri
 Alessia Talarico
 Cindy Tessier-Trudeau
 Michel Thabet
 Yves Théoret
 Urs Pierre Thomas
 Serge Tousignant
 Rachel Tremblay
 Marie Trudeau
 Anne Vallet
 Stella Vassallo
 Marie-Josée Verville
 Marc-André Vigeant
 Janet Werner
 Scott Yetman
 Anne-Marie Zeppetelli
 Tianmo Zhang
 Anonymes (5)

De 50 \$ à 249 \$

Karim Abassi
 Karim Aboulhamid
 Rachid Aboulhamid
 Shady Ahmad
 Rafael Aldabas
 Monika Almasi
 Audrey Andrade Garcia
 Jessica Andrade Garcia
 Raymonde April
 Felix April-Giguere
 Pascale Archambault
 Candice Archer
 Michele Arthurs
 Claire Aucourt
 Jocelyn Auger
 Capucine Badaire
 Veronica Baril
 Geoffroy Barrette
 Andy Barril
 Jean-Yves Bastarache
 Frederic Bastien
 Philippe Bastien
 Catherine Beauchemin
 Stéphanie Beaudoin
 Gabrielle Beaudoin Lemay
 François Beaulieu
 Véronique Beaupré

Léa Begin
 Robert Bellemare
 Laurent Benghozi
 Sean Benmor
 Chloe Benoit-Proulx
 Julia Bernard
 Jonathan Berrebi
 Caroline Bertron
 Nicolas Bilodeau
 Annick Bissainthe
 Alexandre Blanchard
 Ivan Bodjov
 Marianne Bohémier
 Nadine Boileau
 Matthew Boisjoli
 Laurie Bouchard
 Rachel Bouchard
 William Bouchard
 Anne-Marie Boucher
 Markus Boudreau
 Émilie Boudreault Larochelle
 Loïc Bouffard-Dumas
 Karl Boulanger
 Caroline Bourbonnière
 Carla-Ève Bourdeau
 Isabelle Bourduas
 Marie-Hélène Bourduas
 Alexandre Breton
 Yannick Brisebois
 Myriam Brixi
 Anne Florence Brouillard
 Richard Brouillet
 Andreanna Brown
 Hugo Brunet
 Vincent Brunet
 Marie-Philippe Bujold
 Natalie Bussière
 Ferreira Cafe
 Caroline Cameron
 Claudio Caporicci
 Melina Cardin-Drolet
 Claudie Chagnon
 Pierre Chagnon
 Dominic Chaîné
 Ouadih Chamakh
 Simone Champagne
 Genevieve Charbonneau
 Philippe Charette
 Darsen Charles
 Kayla Charles
 Marc Charron
 Celine Chopin
 Kate Chrumka
 Maxime Cloutier
 Suzie Cloutier
 Alexandrine Comtois
 Christine Connolly
 Maxime Cormier

Catherine Côté
 Charles-Mathieu Cote
 Meily Cote
 Maude Cote-Ouimet
 Jade Cousineau
 Emmanuelle Coutu-Nadeau
 Anne-Marie Couturier
 Laurence Crompt-Lapierre
 Guilhem Cros
 Ana Cuadra
 Charles Cupif
 Pierre Danten
 Daniel Daunais
 Pascal de Guise
 Gabrielle de Palma Demers
 Emilie Decocq
 Etienne Demers
 Julie Demers
 Béatrice Demers-Viau
 Caroline Des Rosiers
 Marie-Pascale Des Rosiers
 Charles Desjardins
 Mathieu Desjardins
 Thierry Desmarais
 Jean-Pierre Desnoyers
 Charlotte Desormeau
 Solneige Diaz-Massé
 Charlotte Dion
 Jonathan Dion
 Laurent Dionne-Legendre
 Julien Dirand
 Caroline Doucet
 Marie Doye
 Harry Drakopoulos
 Esteban Dravet
 Karine Dubé
 Marie-France Dubé
 Cyndie Dubé-Baril
 Geneviève Dubois
 Annie Dubreuil
 Amélie Ducharme
 Audrey Dufour
 Jean-Philippe Dugal
 Antoine Dumas
 Benjamin Dumas-Boisvert
 Ann-Stéphanie Dumont
 Francesca Dupuis-Racine
 Lucie Edisbury
 Georges El Achkar
 Ghadi Elkoreh
 Antoine Ertaskiran
 Frédéric Ethier
 Catherine Fidiadis
 Louis-Charles Fiset-Renaud
 Allison Forbes
 Jean-Michel Fortin
 Kimberly Fortin
 Pierre-Antoine Fradet

Guillaume Freyburger
 Harold Frinzi
 Félix Gamache
 Gabriel Garceau
 Lise Gaudreault
 Vincent Gauthier
 Geneviève Geoffrion
 Sylvain Gervais
 Mareine Gervais Cloutier
 Jeanne Marie Giard
 Florence Girod
 Iryna Glukhareva
 Marine Godfroy
 Andrea Gore
 Elisabeth Gosselin
 Émilie Gosselin
 Stéphane Gosselin
 Gabriel Goulet
 Camille Goupil
 Groupe TCJ Inc
 Elisabeth Guay
 Stéphanie Guay
 Christophe Guertin
 William Guertin
 Noëlla Guilmette
 Aude Guivarc'h
 Habib Habibi
 Yasmine Halaby
 Alison Hamier
 Luke Havekes
 Sandra Heintz
 Denise Helly
 Matthew Hendy
 Jean-Sebastien Herr
 Nicolas Hetu
 Assia Hetzel
 Paul Hicks
 Ernesto Howay
 Jean-François Hudon
 Delphine Huguet
 Ana Ioanas
 Samir Jabbour
 Aida Jabbouri
 Charlotte Jacob-Maguire
 Chloé Jalbert
 Rosalie Jetté
 Lesley Johnstone
 Roxane Joly
 Vincent Joncas David
 Alexia Joyal-Lachance
 Malika Karasek-Bereza
 Stephany Kempffer
 Olfa Khenessi
 Suneil Kheterpal
 Jacques-Emmanuel Kouame
 Elyna Kudish
 Valentin Ky
 Jasmyne L. Langlois

Marc-Antoine Laberge
 Kevin Labrecque
 Melissa Lachance Proulx
 Claudie Lachapelle
 Lysandre Laferrière
 Pier-Olivier Laflèche
 Stephanie Laichi
 Marie-Claire Lalancette
 Camille Lalonde
 Janie Lalonde
 Axelle Lalumiere
 Phyllis Lambert
 Anne-Marie Lamothe
 Martin Landry
 Olivier Lapierre
 Jean-Michel Lapointe
 Julie Lapointe
 Juliette Lapointe
 Mélanie Lapointe
 Mahrzad Lari
 Sabrina Lariviere
 Jacques Larose
 Pascale Larouche
 Leila Laroussi
 Olivier Lawlor
 Alexandra Leclerc
 Ronan Le Roux
 Anne Lebel
 Frederique Leblanc
 Cindy Leclerc
 Mathieu Leclerc
 Eric Lécuyer
 Audrey Leduc
 Clara Leduc
 Jeanne Marie Lefebvre
 Kylla Lefrancois
 Charles Lemay-Bilodeau
 Julien Lemay-Lapierre
 Pierre-Alexandre Lemieux
 Raynald Lepage
 Nghiem Lephon
 William Leroux
 Audrey Levesque
 Marilyn Levesque
 David Levi
 Michael Levi
 Andrew Lugg
 Benjamin Lussier
 Thien Hy Ly
 Dory Maalouf
 Angelo Macaluso
 Will Macculloch
 Léa Makabi-Boucher
 Kristian Manchester
 Marie-Philippe Mandeville
 David Marasco
 Darko Marljukic
 François Marquette

Karine Marquis
 Caroline Martin
 Catherine Martin
 Stéphanie Martin
 Abraham Massicotte
 Eve-Marie Mathieu
 Laurence McCaughan
 Jonathan McMaster
 Louisa Mehailia
 Félix Messier-Maynard
 Félix Mezei Guérin
 Audrey Michaud
 Sarah-Olivia Mizrahi
 Stéphanie Moffatt
 Sabrina Moisan
 Camille Mongeau
 Rodica-Livia Monnet
 Philippe Morency-Potvin
 Laurence Morin
 Mia Morisset
 Marion-Isabelle Muszynski
 Marie-Claude Nantel
 Ranya Nasri
 Christine Nguyen-Khac
 Veronica Noble
 Simon Normand
 Louis-Noé Noviant
 Liliana Novoa
 Luc Nowlan
 Alexandre Obin
 Lola Ohrt-Dubuc
 Roza Ouboudinar
 Lise Ouellet
 Pierre-François Ouellette
 Elie Ouzilleau
 Guillermo Ovalle
 Steph Paperman
 Marie-Laurence Paré
 Cherelle Parent
 Catherine Patry
 Antonina Pavilanis
 Nicolas Payette
 Olivier Pedneault
 Zoé Pelchat-Ouellet
 Michael Pelletier
 Pascal Pelletier
 Stéphanie Pelletier
 Nathalie Perdion
 Nicolas-Karl Perrault
 Elise Pesant
 Indianna Petit
 Malwine Phaneuf
 Jonathan Picard
 Skyler Piccolo
 Simon Piette
 Angelo Pinchiaroli
 Victoria Pinsonnault
 Javier Planas

Geneviève Plante
 Philippe Podtetenev
 Philippe Poirier
 Andrée-Anne Potvin
 Simon Pouliot
 Mathieu-Alexandre Poupart
 François Prévost
 Annabelle Price
 Marie-Philippe Priouzeau
 Benjamin Proulx
 Rafaël Provost
 Mylène Rajotte
 Daniel Raymond
 Maxime Raymond
 Pierre Raymond
 Thomas Raymond
 Alexandre Reise-Filteau
 Gabrielle Remillard
 Stephanie Renaud
 Jacynthe Rivest
 Nadia Rizkallah
 Victoria Robert-Jodoin
 Véronique Rodriguez
 Fanny Rooseboom
 Julien Rosa
 Christine Ross
 Isabelle Rousseau
 David Rousseau Blanchet
 Maxime Rousseau Turenne
 François Roussin
 Sophie Roy
 Valerie Roy
 Jérôme Roy-Gagné
 Marc Sabourin-Germain
 Véronique Saine
 Sarah Saunders
 Catherine Savard
 Pierre Marc Savoie
 Claudia Schneidman
 Tania Sciscente
 Simon Seida
 Michelle Siguineau
 Yasmina-Désy Siguineau
 Annie-Claude Silver
 Emma Silverstone-Segal
 Andréanne Simard
 Cynthia Simard
 Marie-Eve Simard
 Marilou Simard
 Steve Sinovassin
 Patricia Skaf
 Bob Sotiriadis
 Theoni Sparagis
 Amélie St-Cyr
 Félix St-Germain
 Édouard St-Louis
 Katrina Stubbs
 Milena Svetna

Daniel-Philippe Tchabonga
 Julien Terrier
 Eve Thibaudeau
 Hugo Thibault
 Martin Thiboutot
 Hugo Thomas
 Simon Touch
 Colette Tougas
 Renee Tousignant
 Samuel Tozzi
 Annie Tremblay
 Stéphanie Tremblay
 Sophie Tremblay-Gratton
 Thara Tremblay-Nantel
 William Tremblay-Roy
 Alexandre Trudeau
 Charlotte Trudeau
 Rebecca Trudeau
 Eugenia Turculet
 Anabel Tyre
 Sarah-Jeanne Vachon
 Valerie Van Den Abeele
 Arend Van Der Toorn
 Tanya Vansoest
 Jessica Varnai
 Béatrice Vaugrante
 Anna Vegera
 Julie Veilleux
 Velandia avocate Inc.
 Athanasios Venardos
 Laurie Vezina-Cote
 Thuc Vu
 Chloe Warren-Garneau
 Sydney Warshaw
 Susan Watterson
 Alain Weill
 Mary Xi
 Deven Ye
 Samantha Youssef
 Omar Zahr
 Elizabeth Zeunert
 Dani Ziadeh
 Nathalie Zinger
 Alexina Zummo
 Anonymes (12)

Un grand merci également à
 tous nos nombreux donateurs
 et donatrices de moins de 50 \$:
 votre soutien est primordial !

La Fondation remercie sincèrement les bénévoles du conseil d'administration et des comités pour leur engagement. Les activités de la Fondation ne seraient pas possibles sans leur dévouement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION

Julie Couture, présidente
 Ève Giard, vice-présidente
 Nichole Anderson Bergeron
 Patrick Bibeau
 Christine Boivin
 Éric Bujold
 Louise Chagnon-Bucheit
 Pascal de Guise
 Eva Hartling
 Sara Joli-Cœur
 Stéphanie Pelletier
 Marie-Josée Simard
 Stefanie Stergiotis

COMITÉ DES PRINTEMPS DU MAC

Julie Snyder, présidente d'honneur
 Francis Guindon, coprésident
 Lysandre Laferrière, coprésidente
 Shady Ahmad
 Mathieu Baril
 Ariane Bisailon
 Virginie Bourgeois
 Alexe Corbeil-Courchesne
 Erika Del Vecchio
 Allison Forbes
 Olivier Lapierre
 Charles Lemay
 Nikolaos Lerakis
 Emma Molson
 Amélie Elizabeth Pelly
 Jessica Rosen
 Stefanie Stergiotis



COMITÉ DU BAL DU MAC

Marie-Claude Dumas, coprésidente d'honneur
Geneviève Turbide-Potvin, coprésidente d'honneur
Valery Zamuner, coprésidente d'honneur
Marie-Josée Simard, présidente du comité
Elizabeth Camiré
Violette Cohen
Josée Dufresne
François Lachance
Stéphanie Larivière
Patricia Lemaire
Cathy Samson



COMITÉ DU SYMPOSIUM DES COLLECTIONNEURS BANQUE NATIONALE GESTION PRIVÉE 1859

Éric Bujold, président d'honneur
Louise Chagnon-Bucheit, coprésidente
Nathalie Pratte, coprésidente
Line Gagné
Marie-Claude Lortie, animatrice



NOTES
ET ANNEXES

FRÉQUENTATION GLOBALE 2022-2023

	2021-2022	2022-2023
MAC PVM	11 620	37 609
Fréquentation des membres	3 216	1 458
Participations aux activités éducatives	3 467	12 549
Participation aux programmes d'action culturelle	961	1 710
NOMBRE DE MEMBRES DU MAC		6 928

PRÉSENCE WEB

	2021-2022	2022-2023
Nombre de sessions	400 757	516 617
Nombre de pages visitées	1 076 063	1 277 062
Nombre de nouvelles utilisations	297 572	394 637
Personnes abonnées sur Facebook	95 585	102 497
Personnes abonnées sur Instagram	41 829	44 000
Personnes abonnées sur Twitter	38 200	37 100
Personnes abonnées sur LinkedIn	10 088	14 272
Personnes abonnées sur YouTube	-	1 220
Pages visitées du MACrépertoire	-	44 000
Exposition en ligne <i>Leonard Cohen: Une brèche en toute chose</i>	11 000 visites	7 296 visites

EN TOURNÉE

Prêt de la collection du MAC à l'exposition <i>Leonard Cohen: Everybody Knows</i> 7 décembre 2022 – 10 avril 2023 Musée des beaux-arts de l'Ontario, Toronto	84 746 visites
--	----------------

UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS RÉELS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES EN 2022-2023

Types d'intervention	Investissements (000 \$)	Dépenses (000 \$)
Projet	0	23,1
Activités	331,5	763,9
Total	331,5	787

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le Musée est tenu d'indiquer dans son rapport annuel de gestion certaines informations quant à la divulgation d'actes répréhensibles. Au cours de l'année financière 2022-2023, le Musée d'art contemporain de Montréal n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles.

Rémunération des membres du conseil d'administration et du personnel d'encadrement

En 2022-2023, les membres du conseil d'administration, à l'exception du directeur général et conservateur en chef, n'ont pas reçu de rémunération. Leurs dépenses engagées dans le cadre de leurs fonctions ont été remboursées conformément aux *Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux*. Cependant, conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et le décret numéro 221-2023 du 8 mars 2023, une rémunération pour les membres du conseil d'administration est prévue dès 2023-2024.

Le calcul de la rémunération des huit membres du personnel d'encadrement du MAC recevant la plus haute rémunération tient compte du salaire annuel de base et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur. La rémunération du directeur général et conservateur en chef est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

SALAIRES ET AVANTAGES DES MEMBRES DU PERSONNEL D'ENCADREMENT DU MUSÉE RECEVANT LA PLUS HAUTE RÉMUNÉRATION EN 2022-2023

Nom	Rémunération de base versée	Rémunération variable	Contribution aux régimes de retraite assumée par la société d'État	Autres avantages versés ou accordés	Total
Directeur général et conservateur en chef John Zeppetelli	217 754 \$	-	22 871,35 \$	1 735,82 \$	242 361,17 \$
Directrice générale adjointe Anne Eschapasse (départ le 2 septembre 2022)	161 304 \$	-	18 895,71 \$	2 798,02 \$	182 997,73 \$
Directrice générale adjointe Jennifer Dorner (en poste le 11 octobre 2022)	140 000 \$	-	13 431,87 \$	2 266,18 \$	155 698,05 \$
Directrice des ressources humaines Monique Bernier	133 260 \$	-	295,27 \$	793,73 \$	134 349 \$
Directrice des finances Geneviève Beaucage (départ le 3 février 2023)	130 000 \$	-	13 426,35 \$	1 817,81 \$	145 244,16 \$
Cheffe des collections et des ressources documentaires Anne-Marie Zeppetelli (en préretraite jusqu'au départ le 6 avril 2023)	125 426 \$	-	13 312,34 \$	1 061,87 \$	139 800,21 \$
Directrice des expositions et de la recherche Lesley Johnstone	124 086 \$	-	13 755,05 \$	1 719,98 \$	139 561,03 \$
Directrice du marketing, des communications et de l'expérience visiteur Marine Godfroy	117 925 \$	-	12 926,21 \$	1 508,63 \$	132 359,84 \$

N. B. Le MAC n'a pas de régime de bonification et ne verse pas de rémunération variable.

Assurance collective

Le personnel d'encadrement du MAC souscrit à l'assurance collective SSQ-Vie. Ce régime assure les protections du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de primes applicables sont déterminés annuellement par l'assureur et reflètent ceux à assumer par le personnel et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur sont d'un montant fixe pour l'assurance maladie, selon la protection choisie, et d'un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée.

Bonis versés au cours de l'exercice 2021-2022

Aucune forme de rémunération additionnelle basée sur le rendement et la performance n'a été versée au personnel d'encadrement durant la période financière 2022-2023.

Honoraires payés au vérificateur externe

Les états financiers du MAC sont vérifiés annuellement par le Vérificateur général du Québec. Le MAC ne verse pas d'honoraires pour ce service.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS

RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposé [4] = [3] / 1826,3
1. Personnel d'encadrement	18 432	-	18 432	10,09
2. Personnel professionnel	45 675	314	45 989	25,18
3. Personnel infirmier	-	-	-	-
4. Personnel enseignant	-	-	-	-
5. Personnel de bureau, technique et assimilé	38 118	115	38 233	20,93
6. Agents de la paix	-	-	-	-
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	3 326	5	3 331	1,82
8. Étudiantes et étudiants et stagiaires ¹	-	-	-	-
Total 2022-2023	105 551	434	105 985	58,02
Total 2021-2022			101 597	55,63

1. Les heures des étudiantes et étudiants et des stagiaires sont comptabilisées pour les entités non assujetties à la Loi sur la fonction publique.

Pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, la cible maximum en heures rémunérées a été respectée par le Musée. Elle était de 135 146 heures.

CONTRATS DE SERVICE

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS DU 1^{er} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

	Nombre	Valeur (\$)
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	0	-
Contrats de service avec une entité autre qu'une personne physique	9	454 304 \$
Total des contrats de service	9	454 304 \$

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Question	Réponse
Avez-vous une ou un mandataire?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle?	Cinquante ou plus
Avez-vous un comité permanent?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	Oui
Si oui, donnez le nombre de ces rencontres:	4
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel la ou le mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation?	Oui
Si oui, expliquez lesquelles:	Des capsules de la part du comité linguistique sont intégrées mensuellement dans l'infolettre à l'intention du personnel du Musée.

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Question	Réponse
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation?	Oui
Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée:	6 juin 2016
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée?	Oui
Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française:	13 décembre 2022

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Question	Réponse
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application?	Oui
Si oui, expliquez lesquelles:	Des capsules contenant des extraits de la politique sont intégrées mensuellement dans l'infolettre à l'intention du personnel du Musée.



Photo : Andrea Kuchembuck

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Au cours de l'exercice 2022-2023, le MAC a veillé à la mise en application et au respect de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1). Il a reçu et traité trois demandes en provenance de la population.

Le MAC s'est doté d'un comité interne de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels dès le mois d'octobre 2022. Le comité, dont le mandat est d'encadrer les projets en matière de demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, de sensibiliser le personnel et de guider la mise en application de la *Loi*, s'est penché sur la mise à niveau des déclarations sur le site Web du Musée, les suivis des demandes d'accès et la planification de l'adoption d'une gestion intégrée des documents. En 2022-2023, le comité s'est rencontré quatre fois et a publié une capsule d'information mensuelle dans l'infolettre à l'intention du personnel. Des présentations ont été offertes lors des rencontres du personnel. Il a également prévu les marches à suivre et des formations pour la prochaine année en lien avec les conformités requises par la *Loi* et sa mise à jour, la Loi 25.

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES: 3

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

Délai de traitement	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	1	-	-
21 à 30 jours	1	-	-
31 jours et plus (le cas échéant)	1	-	-
Total	3	-	-

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉCISIONS RENDUES

Décision rendue	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Disposition(s) de la <i>Loi</i> invoquées
Acceptée (entièrement)	-	-		-
Partiellement acceptée	3	-		Voir note ci-dessous*
Refusée (entièrement)	-	-		-
Autres	-	-		-

MESURES D'ACCOMMODEMENT ET AVIS DE RÉVISION

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	Aucune
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	Aucune

* Dispositions de la *Loi* invoquées: ces documents ont été élagués des éléments visés par les articles 14, 15, 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 28.1, 29, 35, 37, 38, 39, 41, 47, 53, 54, 56 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements*.

La politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et à s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes relative au processus tarifaire. Conformément à cette politique, le Musée a procédé à l'évaluation systématique des coûts de tous les produits et services tarifés et a établi le niveau de financement.

	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus	Coûts des biens et services ⁽¹⁾	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Écart entre le niveau atteint et le niveau visé	Justification du niveau de financement
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION				\$	\$				
Billetterie et abonnements	Par comparaison	10 févr. 2022	Refixation annuelle	342 781	10 521 777	3 %	2 %	1 %	La réduction des activités tarifées du Musée pendant les années du projet de transformation architecturale et organisationnelle explique la réduction des niveaux de financement par rapport aux années antérieures. Ceux-ci sont fixés de façon à refléter les activités qu'il est possible de réaliser dans un contexte de transformation de l'organisation.
Activités éducatives et culturelles	Valeur marchande	1 ^{er} déc. 2021	Refixation annuelle	15 487	1 427 763	1 %	1 %	0 %	
Location d'expositions	Coût	25 juin 2014	Refixation annuelle	60 000	245 947	24 %	71 %	-47 %	
Ventes de catalogues d'expositions	Valeur marchande	25 juin 2014	Refixation annuelle	3 894	10 565	37 %	0 %	37 %	
Location d'espaces	Valeur marchande	1 ^{er} avril 2017	Refixation annuelle	27 900	1 434	1946 %	67 %	1879 %	
PRODUITS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION				450 062	12 207 486	4 %	4 %	0 %	
Subventions									
Gouvernement du Québec				10 516 548					
Gouvernement du Canada				528 269					
Autres				-					
Dons d'œuvres d'art				178 300					
Commandites et autres dons				686 769					
Produits de placements				265 730					
Recouvrement de charges				405 078					
Autres produits n'entrant pas dans la tarification				217					
				12 580 911					
CHARGES NON LIÉES À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES									
Dons d'œuvres d'art					178 300				
Achats d'œuvres d'art					240 314				
Échange de biens et services reçus					-				
Autres charges					405 078				
					823 692				
TOTAL DES PRODUITS ET DES CHARGES				13 030 973	13 031 178				

¹ Le coût des biens et services qui sert au calcul du niveau de financement atteint est le résultat d'une allocation des coûts totaux, directs et indirects, aux différents produits provenant de la tarification.

LISTE DES BIENS ET SERVICES QUI AURAIENT PU FAIRE L'OBJET D'UNE TARIFICATION, MAIS QUE LE MUSÉE NE TARIFE PAS

Prêt d'œuvres d'art
Prêt de documents (Médiathèque)

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration souhaitent adopter des règles de conduite pour promouvoir, dans l'exercice des fonctions d'administrateur ou de membres de comités, l'intégrité, l'impartialité et la transparence, de même que pour préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission du Musée d'art contemporain de Montréal (le « **Musée** »);

À CES FINS, le conseil d'administration adopte les règles qui suivent:

I. CHAMP D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE

Le présent code s'applique à toute personne nommée en vertu de la *Loi sur les musées nationaux* (« **Loi** ») chapitre **M-44** pour siéger au conseil d'administration ainsi qu'aux personnes nommées pour siéger à l'un des comités du Musée, à titre de membre (ci-après collectivement désignés « **Membre** »).

II. DEVOIRS GÉNÉRAUX

Tout Membre est tenu de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues par la Loi, par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, et par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

1. Un Membre doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

Un Membre doit s'assurer que ses actions et ses décisions sont et paraissent libres de toute forme de favoritisme, de partialité ou d'intérêt personnel. Il ne peut s'acquitter entièrement de cette obligation simplement en se conformant aux lois en vigueur. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

2. Un Membre doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec honnêteté, indépendance, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité, équité et bonne foi.

Il doit prendre ses décisions indépendamment de toute considération incompatible avec les intérêts du Musée, notamment toute considération politique partisane.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

Biens et activités personnelles

3. Un Membre doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens ou les fonds du Musée avec les siens.

Le cas échéant, le Membre doit déclarer son intention de don au CGERH et se retirer de toutes délibérations et votes relatifs à la proposition de don.

La proposition de don sera évaluée par le Musée dans le respect de sa politique de gestion des collections.

4. Un Membre ne peut utiliser indûment ou sans autorisation préalable les biens et les ressources matérielles, physiques ou humaines du Musée à son profit ou au profit de tiers, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le Musée.

5. Un Membre ne peut concurrencer le Musée lors d'acquisitions d'œuvres d'art.

6. Un Membre ne doit pas associer le Musée, de près ou de loin, à une démarche personnelle, notamment une démarche touchant des activités de collection ou des activités politiques.

Conflits d'intérêts

7. Un Membre doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit éviter de se placer dans une situation qui laisse un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer ses fonctions avec loyauté et impartialité.
8. Un Membre doit dénoncer au comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines (CGERH) tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre l'organisme ou l'entreprise, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.
9. Un Membre qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui du Musée doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt au CGERH et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question. Il est fait mention de son retrait au procès-verbal de l'assemblée où le sujet est à l'ordre du jour.
10. Un Membre ne peut prendre part aux délibérations ni voter sur une question dans laquelle il a un intérêt personnel; il doit se retirer de la séance. Le conseil ou le comité auquel le Membre siège peut, avant son retrait, lui poser toute question jugée nécessaire ou utile.
11. Un Membre qui assume des obligations vis-à-vis d'autres entités peut parfois se trouver en situation de conflit d'intérêts. Dans le cas où le présent code ne prévoit pas la situation, le Membre doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi le Musée peut raisonnablement s'attendre du comportement d'un Membre dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans l'autre entité risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions au Musée. À cet égard, le Membre peut consulter le CGERH et le président du comité auquel il siège.
12. Un Membre ne peut acquérir directement ou indirectement, pour lui-même ou pour un tiers, une œuvre d'un artiste entre le moment où il a connaissance de l'intention du Musée d'acheter une œuvre de cet artiste (entente de principe avec une galerie ou l'artiste) ou de programmer une exposition de cet artiste (projet d'exposition inclus au programme d'expositions) et le moment où l'acceptation de l'œuvre ou la présentation de l'exposition est approuvée par le conseil et que l'acquisition ou l'exposition par le Musée est rendue publique.
13. Nonobstant les paragraphes précédents, un Membre peut, seul ou par association avec un ou d'autres Membres, acquérir une ou des œuvres qui feront l'objet d'une donation au Musée.

Confidentialité de l'information

14. Un Membre doit, en toutes circonstances, préserver la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ou de ses comités et des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Il ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information ainsi obtenue.

15. Un membre a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des informations auxquelles il a accès. Ces mesures consistent notamment à :

- ne pas laisser à la vue de tiers ou d'employés non concernés les documents porteurs d'informations confidentielles ;
- ne pas communiquer ou laisser à la vue de tiers les mots de passe donnant accès aux documents porteurs d'informations confidentielles ;
- prendre des mesures appropriées pour assurer la protection matérielle des documents papier ou électroniques ;
- éviter dans les endroits publics les discussions pouvant révéler des informations confidentielles ;
- se défaire par des moyens appropriés (déchiquetage, archivage, etc.) de tout document confidentiel lorsque ce document n'est plus nécessaire à l'exécution de ses fonctions.

16. Le Musée prend les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Membres dans le cadre de l'application du présent code.

Cadeaux et autres avantages

17. Un Membre ne peut conserver, à l'occasion ou en considération de sa charge, aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.
18. Un Membre ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.
19. Un Membre doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.
20. Un Membre ne doit pas outrepasser ses fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales, dans leurs rapports avec le Musée, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.

Obligations après la fin des fonctions

21. Les obligations de loyauté et d'intégrité d'un Membre restent en vigueur même après qu'il a cessé de remplir ses fonctions auprès du Musée.
22. Un Membre qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci, que ce soit en utilisant l'information confidentielle ou l'influence acquises à l'occasion de l'exercice de ces fonctions.
23. Un Membre qui détient de l'information non disponible au public concernant une procédure, une négociation ou une autre opération impliquant le Musée ne peut, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à ces questions, ni en traiter avec les personnes qui y sont impliquées sans y être autorisé par le Musée.

IV. MÉCANISMES D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE

24. Au moment de son entrée en fonction et annuellement par la suite, le Membre prend connaissance du présent code et se déclare lié par ses dispositions. Pour ce faire, le Membre signe la Déclaration de confidentialité et d'engagement au respect du présent code, telle que reproduite à l'annexe 1.

25. L'application du présent code est confiée au CGERH, lequel doit s'assurer du respect des règles qui y sont édictées. Le CGERH a pour mandat de :

- a. réviser le présent code et soumettre toute modification au conseil d'administration pour approbation ;
- b. diffuser le présent code auprès des Membres ;
- c. conseiller les Membres sur toute question relative à l'application du présent code ;
- d. donner son avis et fournir son support au conseil d'administration ou à tout Membre confronté à une situation qu'il estime poser problème ;
- e. recevoir et traiter les allégations de manquement au présent code qui lui sont soumises par écrit.

Dénonciation d'une violation

26. Le Membre qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au CGERH.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
- la description de la violation ;
- la date ou la période de survenance de la violation ;
- une copie de tout document qui soutient la dénonciation

Processus disciplinaire

27. Sauf dans les cas d'éléments qui relèvent de l'autorité compétente prévue au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, ou à la Loi, l'autorité compétente en matière disciplinaire est le CGERH qui, pour ce rôle, doit obligatoirement compter parmi ses membres le président du conseil.
28. Un Membre ou le conseil d'administration lui-même, lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'un Membre a enfreint le présent code, doit en saisir le CGERH et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.
29. Le CGERH détermine, après analyse du dossier, s'il y a matière à enquête. Dans l'affirmative, il avise par écrit le Membre concerné des manquements qui lui sont reprochés et lui remet une copie de tous les documents qu'il détient à l'égard de ce dossier.
30. Le Membre à qui des manquements sont reprochés peut, dans les sept (7) jours, fournir par écrit ses observations au CGERH. Il peut également demander d'être entendu par le CGERH à ce sujet.
31. Sur conclusion que le Membre a contrevenu au présent code, au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, ou à la Loi, le CGERH émet la sanction qu'il considère appropriée dans les circonstances ou, selon le cas, informe l'autorité compétente prévue au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics ou à la Loi.

32. La sanction qui peut être imposée à un Membre est la réprimande, la suspension ou la révocation. Toute sanction imposée à un Membre, de même que la décision de lui demander d'être relevé provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

V. DISPOSITIONS DIVERSES

33. Le présent code fait l'objet d'un réexamen par les membres du conseil d'administration à tous les trois (3) ans.

34. Le présent code entrera en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration.

Adopté le 23 mars 2016, résolution n° 1972.

Mis à jour le 22 juin 2021, résolution n° 1385.

Cette publication a été réalisée par le
Musée d'art contemporain de Montréal

Révision et lecture d'épreuves: Pascale Guertin
Conception graphique: Jump&Love

Une version accessible de ce document est disponible
en ligne. Si vous éprouvez des difficultés techniques
ou souhaitez obtenir une version adaptée, veuillez
communiquer avec nous à info@macm.org

Dépôt légal: septembre 2023
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN: 2816-9042

Tous droits de reproduction, d'édition, de traduction,
d'adaptation et de représentation, en totalité ou en partie,
sont réservés en exclusivité pour tous les pays.
La reproduction de tout extrait de cet ouvrage, par quelque
procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite
du Musée d'art contemporain de Montréal,
185, rue Sainte-Catherine Ouest,
Montréal (Québec) H2X 3X5

www.macm.org

Le Musée d'art contemporain de Montréal est une société
d'État subventionnée par le ministère de la Culture et des
Communications du Québec. Il bénéficie de la participation
financière du gouvernement du Canada par l'entremise du
Conseil des arts du Canada

© Musée d'art contemporain de Montréal, 2023
